



Téléphone
027/23 30 51

Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
pour le même meuble !

MEUBLES
P
MONTHEY Lesse

PRIX IMBATTABLES !
2 grandes expositions
025 4 22 97 - 4 57 44
Ferme le lundi



**AFFAIRE
SAVRO**

DOUZIÈME ARRESTATION

**M. Rémy Panchard, chef du Service
des travaux publics de Sion**

Le mercredi 30 novembre 1977, le NF publiait un communiqué du juge instructeur II du district de Sion, M. Franzé, annonçant de nouveaux développements de l'enquête ouverte sur les agissements de Savro SA qui avaient nécessité la mise en détention préventive de M. Marcel Pahud, surveillant de chantier à la commune de Sion. M. Pahud a été libéré le 7 décembre 1977. Cet employé de la ville de Sion travaillant sous les ordres de M. Rémy Panchard, ingénieur, chef de service, l'opinion publique s'attendait à ce que ce dernier, comme tous ceux qui furent en contact direct avec les entreprises - donc Savro - dans le cadre de leurs attributions officielles, soit interrogé par le juge. Cette déduction logique a créé les divers rumeurs dont s'est fait l'écho ici même, lundi, notre rédacteur Gérald Rudaz.

Hier matin, la nouvelle courait que M. Rémy Panchard avait été retenu pour interrogatoire. En fait, il était depuis mardi en détention préventive. A défaut de toute information officielle, nous avons dû rechercher hier la confirmation de cette arrestation et nous l'avons obtenue en dehors des enquêteurs.

L'arrestation de M. Panchard est la douzième depuis l'ouverture de l'enquête. Ingénieur civil EPF, le chef du Service des travaux publics de Sion est depuis une quinzaine d'années à ce poste. auparavant, il était ingénieur à l'Etat du Valais. Il a succédé, à Sion, à M. Georges Huber, ingénieur, qui, lui, a passé à l'Etat du Valais où il est chef du Service de l'environnement.

A suivre?

Il semble maintenant que se justifient les bruits selon lesquels le juge instructeur serait en possession de pièces, recueillies chez Savro (les fameux doubles de factures acquittées avec les annotations « à valoir sur ... ») qui lui permettrait d'orienter son enquête sur bon nombre

de responsables, tant à Sion que dans d'autres collectivités publiques. Le tout est de vérifier si ces fameuses annotations ont eu une suite dans les faits ou non !

Il est certain également qu'au cours des innombrables interrogatoires auxquels il a procédé, le juge a recueilli de précieuses indications pour l'orientation de son enquête. Il suffit que l'une ou l'autre des personnes détenues en préventive se soient « mises à table », comme on dit en jargon judiciaire, pour que cette enquête puisse faire un grand pas en avant. Ce qui revient à dire que chefs ou employés des services publics de Sion ou d'ailleurs, comme ce fut le cas à l'Etat du Valais, forment maintenant le champ d'exploration des enquêteurs et que l'on risque bien de ne pas être au bout des surprises. Mais une fois encore, quelle que puisse être l'ampleur de ces nouveaux développements, il faut se garder de mettre tout le monde dans le même sac et de voir le scandale partout : il reste encore, Dieu merci, une grande majorité de chefs et d'employés parfaitement honnê-

tes qui ne demandent qu'à pouvoir travailler en toute sérénité.

**CONFIRMATION
OFFICIELLE ET
SUITE EN PAGE 7**

NF

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

PROCÈS CONTRE UN CONSEILLER D'ÉTAT ? Le Grand Conseil décidera

Le 26 septembre 1976, le peuple valaisan a voté la modification de l'article 21 de la Constitution cantonale. Cette nouvelle version a obtenu la garantie fédérale les 16 et 23 juin 1977.

Jusqu'ici, les autorités et les fonctionnaires publics étaient tenus pour responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions, alors que l'Etat était subsidiairement responsable des actes accomplis officiellement par les fonctionnaires nommés par lui.

Si vous étiez lésé par des actes d'un agent dans l'exercice de ses fonctions, vous deviez vous attaquer à lui, la condi-

tion fondamentale étant... de savoir de qui il s'agissait ! Par le vote du 26 septembre 1976, ce principe a été inversé : ce

Par Gérald Rudaz

son désormais les collectivités publiques qui sont responsables des dommages causés illicitement par leurs agents. C'est-à-dire que, si vous êtes lésé, il ne vous est plus nécessaire de découvrir en premier lieu l'identité de cet agent. Il vous suffira de prouver que vous avez été victime d'un acte illicite. Par la suite, la collectivité pourra, comme on dit,

« se retourner » contre son agent mais vous, le lésé, n'aurez pas à vous soucier de ce problème puisque, dorénavant, c'est la responsabilité primaire de l'Etat qui est consacrée par le nouvel article 21 de la Constitution cantonale.

Une loi de 25 articles

Pour assurer l'application de cette donnée de base, une loi a été élaborée, pour être soumise au Grand Conseil, puis au peuple. Les principes sont repris séparément et bien explicités dans le projet :

« L'Etat et les collectivités

Suite page 7

EN MARGE DU SCANDALE EPUREX... Combien de salaires impayés ?

Je ne voudrais pas m'immiscer ici dans les affaires vaudaises, ni dans celles d'Epurex... car je garde pour devise de balayer d'abord devant ma porte. Et Dieu sait si elle en a besoin ! Mais aujourd'hui, des informations me parviennent, qui n'ont guère été rapportées. Non par souci de dissimulation, mais peut-être par défaut d'intérêt.

Comme l'affaire Savro, l'affaire Epurex n'est évidemment pas facile à démêler. Elle s'enchevêtre si bien qu'il est plus aisé d'en deviner le commencement que la fin. Il appartient d'ailleurs à l'enquête de rechercher, de relever, voire de pénaliser, ce qu'il pourrait y avoir de condamnable en cette trou-

ble histoire d'épuration... Sur ce chapitre, je n'ai pas l'intention d'intervenir pour ajouter du scandale au scandale. Ne serait-ce que pour permettre à la justice de « passer dans un climat peut-être plus serein », comme le rappelle excellemment un confrère de la Tribune de Lausanne (numéro d'hier,

en page 2). Climat (soit dit en glissant) qui aurait été également souhaitable dans l'affaire Savro. Mais le canton du Valais n'étant pas celui de Vaud, je n'insiste pas... quitte à n'être pas compris !

CA propos de l'affaire Epurex, je n'entends pas discuter le système d'épuration ni le mode de relations ; je me propose seulement de souligner un fait qui ne tient pas à la déconfiture, ou à la faillite de la société, mais aux salaires du personnel,

Suite page 7
rg

FOOTBALL Combien d'équipes en LNA ?

Voir page 13

★ Concours littéraire pour les étudiants valaisans

Voir page 19

★ AUTOROUTE Il y a des idées qui se perdent...

Voir page 30



Cette neige où nos pas s'étouffent!

La rareté de ce splendide manteau d'hermine s'étendant nonchalamment au-dessus des Marécottes dans la région de La Creusaz, suscite regrets autant que nostalgie. Dans le lointain, nous admirons (de gauche à droite) le massif du Trient avec les Aiguilles du Tour, le Chardonneret, les Aiguilles Vertes et le Mont-Blanc. Photo NF

En page 17, Salvan vous ouvre ses portes

Drame incompréhensible dans le canton d'Argovie IL TUE SA FEMME ET SON FILS PUIS SE DONNE LA MORT

Une tragédie familiale, qui a eu pour théâtre la localité argovienne de Kaiserstuhl, a été découverte hier matin : un homme âgé de 39 ans, occupant une fonction élevée à l'aéroport de Zurich-Kloten, a tué son épouse (34 ans) et son fils (13 ans). Une fois son acte accompli, le désespéré s'est donné la mort. La police a découvert les trois cadavres dans l'appartement qu'habitait cette famille. L'arme, un fusil, a été retrouvé sur place. A Kaiserstuhl on ne comprend pas les raisons de cette tragédie. Le couple n'avait pas de problèmes, le père de famille avait une position-clé à Kloten et il ne semble pas y avoir eu de raison précise motivant cet acte. Selon le médecin légiste, la mort des trois personnes remonte à mardi. Aucun habitant ne veut avoir entendu de coups de feu ou des cris. Tout autre élément d'explication fait encore défaut. (e. e.)

Résignation ou coquetterie?



Lorsqu'il s'agit de soins dentaires, la propreté s'adresse, comme le prouve notre photo, à tout le monde. Apparemment, notre alligator « Iggy » semble accepter cette attention avec quelque réticence. Inconscient des maux qu'engendrerait la négligence de son gardien, ce crocodile d'Amérique se passerait volontiers de ces lavages quotidiens! Fort heureusement, son soigneur n'attend point de remerciements!

LES DOUANES

Par souci d'informer et de préserver notre jeunesse des dangers de la drogue, tant la presse quotidienne que la radio et la télévision traitent régulièrement de ce problème.

La majeure partie de la drogue entre en Suisse par voies illégales. Aussi le citoyen, inquiet, se demande-t-il à juste titre ce qui est entrepris à la frontière pour enrayer l'afflux de stupéfiants.

Or, les organes douaniers suisses ne sont point inactifs; il leur incombe - en plus de maintes autres tâches - de lutter contre l'importation illégale de stupéfiants. Qu'il ne s'agisse pas d'une tâche facile, cela se conçoit aisément. On estime en effet que 150 millions de personnes (vacanciers, voyageurs de commerce, frontaliers, excursionnistes) franchissent annuellement la frontière soit au volant de leur véhicule, soit par voies ferroviaire, fluviale, aérienne, voire à pied. Dans le trafic des marchandises commerciales et dans le trafic postal, on enregistre annuellement plus de 10 millions d'envois importés. Or, dans le trafic des personnes comme dans le dédouanement des marchandises, l'usager n'apprécie guère de lon-

gues attentes causées par des contrôles douaniers fréquents ou approfondis.

En général, les stupéfiants passent notre frontière en quantités relativement faibles, ce qui en facilite la dissimulation. Aussi est-ce seulement au prix de vérifications approfondies et fastidieuses que les douaniers peuvent les déceler. Les contrebandiers usent d'une imagination inépuisable pour faire passer leur marchandise; ils recourent, même parfois, à des méthodes peu ragoûtantes. La tâche des douaniers équivaut souvent à rechercher une épingle dans une botte de foin.

Cependant, le personnel des douanes n'est pas démuné de moyens auxiliaires face à cette tâche délicate. Il convient de relever d'abord l'étroite collaboration du Ministère public de la Confédération, de l'Office fédéral de l'hygiène publique, des organes cantonaux de police et des organes douaniers des pays voisins. La coordination et les échanges d'informations jouent en l'occurrence un rôle déterminant.

L'efficacité de la lutte est renforcée grâce à une formation fonctionnelle du personnel des douanes et au fait qu'il

Agriculture: non à l'interventionnisme fédéral mais oui à l'appui des autorités?

Les paysans ne veulent pas d'interventionnisme fédéral; pourtant, ils ne cessent de présenter des demandes à Berne... entend-on dire dans l'opinion publique. Qu'en pense le directeur de l'organisme de fait de l'agriculture helvétique, l'Union suisse des paysans? Voici l'avis de René Juri.

Les agriculteurs exercent une profession qualifiée d'indépendante. Ils sont connus pour être des citoyens très individualistes et jaloux de leur liberté. En conséquence, ils craignent l'intervention de l'Etat central dans leurs affaires. Ils sont pourtant contraints de solliciter le soutien des pouvoirs publics pour sauvegarder leur existence économique et sociale. Les paysans suisses ne sont pas les seuls dans cette situation. Il n'existe pas d'Etat industrialisé qui n'ait, dans sa législation économique, des dispositions particulières en faveur de l'agriculture.

Les autres milieux de la population ne comprennent pas aisément la démarche des agriculteurs qui ne cessent, à leurs yeux, d'attirer l'attention de l'Etat sur leurs problèmes, alors qu'ils clament bien haut leur méfiance à l'égard de tout interventionnisme. Une législation agricole touffue et abondante contribue encore à entretenir cette incompréhension de l'homme de la rue à l'égard des problèmes agricoles.

Il est vrai que la politique agricole accapare de plus en plus l'attention des responsables de la politique et de l'économie. Au fur et à mesure que les difficultés apparaissent dans les secteurs de production, la législation agricole s'est chaque fois enrichie de dispositifs nouveaux qui, selon une minutie bien helvétique, a débouché sur une construction compliquée, véritable labyrinthe de règlements, interdictions, autorisations dans lesquels il est facile de se perdre.

Et pourtant, la fonction de l'agriculture - produire les biens nécessaires à l'alimentation de la population - paraît facile à remplir. L'existence d'un carcan administratif rigide prouve qu'il n'est rien. Les conditions liées à la production agricole sont telles qu'elles engendrent des conflits que la société industrielle n'est pas encore parvenue à résoudre. Pour que les marchés agricoles fonctionnent sans à-coups, il faudrait que les quantités produites correspondent

exactement aux quantités demandées, à des prix rémunérateurs pour le paysan et supportables pour le consommateur. Quantité, prix et revenu sont les éléments indissociables du problème agricole. Il n'est pas possible d'agir sur l'un sans déséquilibrer l'ensemble. Or, de nombreux indicateurs montrent que l'évolution des rémunérations est défavorable dans l'agriculture. Les calculs d'indices prouvent que, dans les années soixante, par exemple, seule la moitié de la hausse des coûts des agents de production a pu être répercutée sur les produits finis. Cette proportion tombe même à un tiers dans les années septante. Cela signifie que le pouvoir d'achat dégagé par chaque unité produite par les agriculteurs n'a cessé de décroître. Or, rares sont les produits qui se fixent librement selon les lois de l'offre et de la demande. Pour pallier cette disparité économique dont souffrent les paysans, les organisations agricoles doivent chaque année veiller à ce qu'un revenu équitable soit atteint. Ainsi, le partenaire principal des paysans est l'Etat auquel ils doivent demander des adaptations de prix et de prendre des mesures compensatoires.

La situation est différente dans les autres

secteurs économiques et notamment lors de l'adaptation des revenus des employés et des ouvriers. Les procédures reposent sur des conventions collectives de travail qui sont le résultat d'un accord entre les syndicats et le patronat. L'intervention de l'Etat est minime puisqu'elle se limite à la déclaration de force obligatoire de ces conventions. Les difficultés qui apparaissent sur le marché du travail font l'objet de diverses mesures relativement simples à appliquer (intervention de l'assurance-chômage, politique de régulation de la main-d'œuvre étrangère). L'adaptation se fait plus aisément que pour l'agriculture. Les mécanismes imaginés sont quasiment automatiques (indexation à l'évolution du niveau de vie). C'est loin d'être le cas dans l'agriculture. C'est donc bien malgré eux que les paysans sont contraints de relancer constamment les pouvoirs publics alors que, en tant que citoyens, ils aimeraient passer beaucoup plus inaperçus. La solution idéale consisterait à égaliser automatiquement les prix des produits alimentaires importés aux prix des produits indigènes. Pour des raisons économiques et politiques (échanges internationaux), il n'est pas possible de simplifier le système dans ce sens. La philosophie en vigueur dans notre pays consiste plutôt à agir au gré des besoins, produit par produit. D'où une législation « mammoth » qui déconcerte les gens.

L'industrie touristique suisse face à l'instabilité des cours de changes

Les soudaines flambées des cours et la réévaluation continue du franc suisse suscitent d'énormes difficultés au tourisme et à l'hôtellerie suisse, indique la Société suisse des hôteliers (SSH) dans un communiqué. Les «tour operators» étrangers hésitent de plus en plus à conclure des contrats en francs suisses; contrairement à ce qui se passe dans l'industrie d'exportation, l'hôtelier suisse ne bénéficie pas de la garantie du risque à l'exportation offerte par la Confédération: il doit supporter lui-même les pertes qu'il subit du fait de la baisse du cours des monnaies étrangères. La Société suisse des hôteliers demande par conséquent que le tourisme soit traité de la même façon que l'industrie d'exportation en matière de garantie du risque monétaire.

Le touriste individuel étranger souffre lui aussi de ces fluctuations monétaires anormales. Il ne sait pas quelle sera demain la

valeur de l'argent qu'il a aujourd'hui en poche, et ce qu'il pourra en faire. Or, le touriste individuel étranger est d'une importance déterminante pour l'hôtellerie suisse. Il ne saurait être question de l'incertitude monétaire de se rendre dans notre pays. La Société suisse des hôteliers exige donc des taux de change minimums garantis pour les dépenses justifiées des touristes étrangers en Suisse, pour la saison hivernale en cours et pour la saison d'été 1978. Garantie doit être donnée que, par exemple, un dollar touristique sera toujours équivalent à 2 fr. 20 au minimum, et un mark touristique à un franc, pour ne nommer que deux des monnaies les plus importantes. La SSH demande que le Conseil fédéral et la Banque nationale s'occupent sans délai de cette question de la garantie des cours de changes, et prennent les mesures qui s'imposent si les cours tombent en-dessous des parités garanties.

face à la contrebande de stupéfiants

est constamment renseigné sur les nouvelles cachettes utilisées, sur les nouveaux genres de stupéfiants mis dans le commerce et sur leur conditionnement, etc. Les douaniers disposent en outre de chiens spécialement dressés pour la recherche de stupéfiants; ils peuvent également faire appel à de tels chiens de la police.

Des contrôles sont pratiqués dans tous les secteurs du trafic des personnes et des marchandises. Même les aéroports non dotés d'un service douanier permanent, par exemple Agno, Magadino, etc., sont surveillés. Les contrôles usuels sont complétés par des opérations à objectif déterminé. Dans sa lutte contre la drogue, l'Administration des douanes enregistre des succès. En 1976, par exemple, elle a découvert à la frontière près de 430 cas de contrebande de stupéfiants (année précédente, 370). Pour l'année dernière, ce chiffre est encore plus élevé. On peut donc constater que, dans toutes les régions du pays et dans tous les genres de trafic, l'Administration des douanes lutte efficacement contre l'importation illégale de stupéfiants.

Faculté des lettres de l'université de Fribourg 20 succès valaisans

FRIBOURG. - La faculté des lettres de l'université de Fribourg vient de publier la liste des étudiants ayant obtenu leur licence. Nous y relevons avec plaisir les noms des Valaisans suivants:

Michel Andrey, Sion; Jean-Michel Dubosson, Troistorrens; Gerhard Mangold, Fischertal; Bernard Schnydrig, Brigue; sœur Claudia Wohlgenuth, Sion (originaire de Bâle-Ville); Martin Zumburth, Brigue-Glis.

Des Valaisans de l'extérieur ont également obtenu leur licence en lettres. Il s'agit d'Abel Fumeaux (de Conthey, domicilié à Morat) et de Françoise Piteloud (de Sion, domiciliée à La Tour-de-Peilz).

Par ailleurs, des brevets secondaires ont été décernés à Noëlle Amacker, Sion; Erika Barras, Crans; Geneviève Bourbon-Obrist, Nendaz; Edith Carlen, Reckingen; Gabrielle Constantin, Ayent; Guy Délèze, Nendaz; Ursula Fibischer, Sion; Josef In Albon, Viège; Armin Kalbermatten, Zermatt; Patricia Théodoloz, Grône; Susi Zurbriggen, Glis et Firmin Dayer (d'Hérémence, mais domicilié à Siviriez/FR).

COMMERCE DE DÉTAIL SUISSE

Concentration

au profit des grandes surfaces

ZURICH. - Dans le commerce de détail suisse, la concentration au profit de Migros, Coop et Denner s'est accentuée au cours des dernières années, plus particulièrement durant la période de récession (1975-1976).

A l'heure actuelle, les grands distributeurs contrôlent plus des deux tiers de la distribution de type alimentaire. Migros tient environ 40% du marché, Coop et Denner environ 30%. Ces données ont été analysées par l'agence de publicité zurichoise Advico qui vient de publier une brochure consacrée au commerce de détail en 1976.

Advico cite un certain nombre de chiffres qui illustrent les conséquences de la récession sur le commerce de détail:

	Evolution en %	
	1970-75	1975-76
Chiffre d'affaires total	+ 43	- 1
chiffre d'affaires food	+ 39	- 2
nombre de magasins	- 24	- 5
surface de vente	+ 23	+ 2
grandeur des magasins	+ 60	+ 6
productivité à la surface (chiffre d'affaires au m ²)	+ 17	- 2

Le chiffre d'affaires a faiblement reculé en 1976 pour se stabiliser à 14 milliards de francs (produits food 10,7 milliards), alors qu'on constate une augmentation des surfaces de vente. Ceci revient à dire que la productivité est en baisse, ce qui devrait avoir des conséquences sur le profit, écrit Advico.

Le café crème de M. Schlumpf

Le 28 décembre 1977, M. Léo Schlumpf, préposé à la surveillance des prix, décida d'imposer une baisse du prix du café de 10 centimes par tasse à tous les cafetiers-restaurateurs qui avaient procédé à la hausse autorisée le 27 avril 1977. Quelques consommateurs ont exprimé leur satisfaction. Un certain nombre de cafetiers ont protesté, faisant état de leurs charges; par exemple, dans le canton de Vaud, ils se prévalent de l'augmentation du coût des patentes.

La seule vraie question qui se pose est celle-ci: appartient-il à M. Leo Schlumpf de décider que le prix du café crème doit être de 1 fr. 30 à Genève, 1 fr. 40 à Lausanne et 1 fr. 70 à Zurich, ou bien le prix doit-il résulter de la concurrence?

Pour répondre à cette question, la meilleure référence est le Conseil fédéral lui-même. Le message du 29 septembre 1975, justifiant la prorogation de l'arrêté sur la surveillance des prix (du 1^{er} janvier 1976 au 31 décembre 1978), expose la doctrine officielle en ces termes:

«L'Etat ne doit exercer d'influence sur la concurrence et les mécanismes du marché que s'il a de bonnes raisons de le faire et si son intervention, limitée au strict nécessaire, est dans l'intérêt général. Ces réserves s'appliquent aussi au domaine de la formation des prix, qui occupe une place importante dans un régime d'économie de marché. Les interventions de l'Etat constituent une restriction à cet égard. Elles ne sont donc pas conformes à notre politique économique... Nous estimons cependant qu'il serait prématuré de renoncer à des mesures complémentaires en matière de

prix des marchandises et des prestations de services... Aussi longtemps que l'inflation ne peut être maintenue dans des limites raisonnables, nous devons continuer à vouer toute notre attention à l'évolution des prix sur le marché intérieur...»

Cela signifie évidemment que la surveillance des prix n'est plus justifiable dès que l'inflation se tempère. Lorsque le Conseil fédéral publia son message, l'inflation était encore virulente: 6,7% de septembre 1974 à août 1975. Avec un renchérissement limité à 1,1% de janvier à décembre 1977, les motifs avancés par le Conseil fédéral n'existent plus. Le Bureau fédéral de surveillance des prix devrait être mis en vacance.

Dans les circonstances actuelles, le seul arbitre est le consommateur, libre de décider où il veut déguster son ristretto en fonction de l'arôme, de l'accueil ou du prix. Pourquoi donc M. Schlumpf intervient-il dans les relations entre le cafetier et ses hôtes? Les mauvaises langues prétendent qu'il prépare son élection au Conseil fédéral. Si tel était le cas, la campagne électorale commencerait médiocrement.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F. Gérard Gessier et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



DE 3 À 300 TONNES

Une rubrique mensuelle

ROUTE LIBRE


 5^e Salon international des véhicules utilitaires à Genève

LE TRANSPORT ROUTIER

PARTOUT, POUR TOUT, POUR TOUS !

Le samedi 21 janvier prochain s'ouvrira au Palais des expositions, à Genève, le 5^e Salon international des véhicules utilitaires qui se prolongera jusqu'au 29 janvier.

D'emblée, cette cinquième édition connaît un retentissant succès d'occupation. En effet, vu l'étroitesse des locaux du palais, les organisateurs n'ont pu accéder à toutes les demandes en surface : sur les 44 000 m² demandés, ils n'ont pu, même en « casant » sur les galeries des véhicules légers, n'offrir « que » 33 500 m² ; et ces derniers seront partagés entre 17 pays exposant plus de 410 marques, allant du véhicule utilitaire spécialisé au poids lourds, en passant par la carrosserie spéciale et le car de luxe dernier cri, sans oublier le très important secteur des accessoires et celui de la littérature et des associations professionnelles.

La situation actuelle du marché des transports n'est pas faite pour inciter les constructeurs à présenter des modèles nouveaux. C'est ainsi que les premières mondiales et les premières suisses - respective-

ment au nombre de 27 et 65 - se trouveront plus particulièrement dans les domaines de l'économie d'énergie, de la sécurité, de la réduction du bruit et des gaz d'échappement, ainsi que dans la rationalisation. Mais l'on verra tout de même quelques « exclusivités de première main » dans le domaine des formes, comme par exemple un « Kennworth », ou même le Volvo F 12 que nous présentons ci-dessous ; par ailleurs, nous serions bien surpris que la maison « Saurer » ne vienne pas avec une surprise de dernière heure... De toute façon, le 5^e Salon international des véhicules utilitaires, plus communément appelé « Salon des poids lourds », ne décevra pas ses visiteurs, qui sont attendus au nombre de plus de 100 000.

A l'image de son prestigieux grand frère le Salon de l'auto, qui se déroulera, lui, du 2 au 12 mars prochain, pour la première

fois, le « Salon des poids lourds » s'est donné un thème : « le transport routier partout, pour tout, pour tous ». Ce thème prend aujourd'hui déjà des allures d'une véritable prise de conscience : on se résout enfin à reconnaître les mérites d'un moyen de communication, d'acheminement, de vie, un moyen sinon méconnu, en tous les cas mésestimé. On se décide enfin aussi, du côté des constructeurs, à prendre plus encore en considération le confort, et surtout la sécurité des chauffeurs. On en vient donc à parler de l'indépendance du transport routier par rapport à toute infrastructure, de ses possibilités d'applications infinies, du rôle économique et social qu'il joue au service de la communauté tout entière. Le thème judicieux de ce 5^e Salon international des véhicules utilitaires est suffisamment éloquent à cet égard.

Et puis bien sûr, puisque ce commentaire d'actualité « tombe » justement dans cette rubrique mensuelle réservée à tous les amis de la route, je me permettrai donc de signaler que le « Salon des poids lourds » est, à un rythme biennal, la grande rencontre de tous les patrons-chauffeurs et routiers suisses. C'est l'occasion non seulement de se retrouver, mais encore d'admirer, qui sait de convoiter secrètement les quelque 180 véhicules lourds qui seront exposés par 17 pays du monde, allant du Japon à la Suède, en passant par la Grande-Bretagne, la Finlande, la France, la Hongrie, les deux Allemagnes, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, les USA, le Liechtenstein et, bien sûr, la Suisse. On pourra parler « chevaux et tonnages », remorques et semi-remorques, basculants et trains routiers, en admirant l'une des expositions les plus représentatives du monde des transports.

Set

DANS LA CABINE

POUR 1978 PLUS DE FACILITÉ



1978 nous a retrouvé, sur les mêmes routes, avec les mêmes difficultés, les mêmes soucis, aux mêmes volants ! Serai-je pessimiste en ce début d'année ?

Non, bien sûr !

Mais plus je m'occupe de routiers et de poids lourds, plus je constate combien la profession devient chaque jour un peu plus difficile. Sur le plan patronal d'abord. La lutte sans merci déclenchée l'an dernier par les CFF à grands coups de puissants spots publicitaires n'est pas faite pour faciliter les choses, ceci d'autant plus que les moyens à disposition, tant s'en faut, ne sont de loin pas les mêmes... Le mirobolant marché du Moyen-Orient s'avère lui aussi de plus en plus être plus proche de l'aventure que de la véritable réalisation commerciale. La situation, sans être « tendue », reste donc difficile et le transport routier n'est pas encore revenu au sommet de sa combien nécessaire activité.

Sur le plan des chauffeurs, du personnel roulant, les tracasseries sont, elles aussi, chaque jour multipliées : contrôles de toutes sortes, limitations de toutes sortes, exigen-

ces nouvelles de toutes sortes pour un salaire sensiblement égal. Il faut maintenant montrer patte blanche à tous les carrefours : en matière de vitesse, en matière d'heures de route et de repos, jusque dans les cargaisons qui sont elles aussi contrôlées et soumises, suivant leur nature, à de non moins sévères contrôles et obligations.

Il est bien fini le temps où le chauffeur routier faisait son programme : chargement, heures de route, détentes, arrêts. Maintenant « il faut y aller » sinon au chronomètre, dans tous les cas au... tachygraphe pris entre les ordres impératifs et... l'ordre tout court, mais toujours avec casquettes !

Certes, l'heure n'est point aux allègements, ni d'horaires, ni de formes. Mais pour 1978, je souhaite tout de même à chacun moins de tracasseries routières, moins de paperasseries frontalières et journalières, moins de tous ces petits ennuis qui font souvent que l'horaire n'a plus les moyens de souffrir le « mouchar ». A tous, bonne et heureuse année et bonne route !

SET

Concours à skis

La traditionnelle journée concours à skis des « routiers suisses », section Valais-Plaine du Rhône, se déroulera le dimanche 22 janvier prochain à Morgins.

Cette journée familiale se composera de la manière suivante :

- a) slalom géant messieurs : une manche réservée uniquement aux membres routiers de 18 à 70 ans ;
- b) slalom géant dames : une manche réservée uniquement aux femmes et

amis des routiers ;

c) slalom enfants : réservé uniquement aux enfants des membres et amis routiers jusqu'à l'âge de 16 ans.

Le rassemblement est prévu à Morgins, au bar de Savoiaire, sur la route de la Patinoire, à 9 heures. La distribution des prix aura lieu devant l'hôtel Bellevue, à 16 heures.

Le délai d'inscription est fixé au 14 janvier au plus tard. Ceux qui n'auraient pas reçu leur bulletin d'inscription peuvent encore le demander à M. Oswald Favre, rue de la Gare, Saint-Léonard.

En avant-première du Salon

Au début du mois de décembre, nous avons le plaisir de faire connaissance avec le nouveau « super-route » de Volvo, le F 12, qui fut présenté en Valais (à Sion) chez notre ami, M. Fontannaz. La principale nouveauté de ce géant routier est bien sûr la cabine. La grande maison suédoise a en effet voulu mettre sur le marché un routier prévu pour longues distances et répondant, avant tout, à des critères très poussés de confort. Eh oui ! une fois n'est pas coutume, la traditionnelle technologie mécanique et de rentabilité s'est aussi soucieuse du confort du chauffeur. Avec, reconnaissons-le une réussite certaine !

Voici les principales caractéristiques du Volvo F 12 que l'on croise déjà fréquemment sur les routes françaises et qui devrait être commercialisé ces tout prochains jours en Suisse.

La nouvelle série de poids lourds se fonde sur les deux exécutions de base F 10 et F 12. Les véhicules lourds à cabine avancée seront livrables dans des exécutions variant entre 16 et 25 t (17 à 33 t) de poids total. Ils remplacent les modèles précédents F 88 et F 89. Chez Volvo, la lettre F désigne la cabine avancée (le moteur est encastré sous la

cabine du conducteur) et les deux chiffres suivants indiquent la cylindrée du moteur en litres.

En Suisse, seul le F 12, d'une puissance de moteur de 350 cv brut/330 cv net, sera présenté.

La nouvelle série F de Volvo a été principalement développée pour les transports à

longues distances en tant que véhicule tracteur de remorque ou de semi-remorque.

Confort et sécurité du conducteur

C'est sur les places de travail du conducteur et de son assistant que l'attention fut principalement concentrée, afin que le confort, la sécurité et que l'ergonomie dans la répartition de tous les éléments de commande soient parfaitement respectés.

Construite en acier, la cabine est, en outre, renforcée au niveau des genoux.

Chaque porte comprend un tuyau en acier. En cas de collision frontale, celui-ci transporte l'énergie de choc à la partie arrière de la cabine et en diminue ainsi l'effet.

L'ensemble de la cabine avancée peut être incliné de 60 degrés en avant. La cabine

est livrable en deux exécutions, la version longue pouvant être équipée d'une ou de deux couchettes.

La cabine est montée sur le châssis par une fixation à ressort, ce moyen évite la transmission des vibrations ressenties dans les cabines montées d'une manière plus rigide.

Enfin, le Volvo du type F 12 fera partie des premiers poids lourds européens équipés en série d'une installation de climatisation.

Ajoutons également qu'un soin particulier a été apporté à l'isolation phonique de l'habitacle, soin que l'on retrouve dans une multitude de détails.

Entretien préventif

Chaque poids lourd du type F 10 - F 12 bénéficie de six inspections de base gratui-

tes effectuées selon le « programme d'entretien du système service Volvo ».

En moyenne, 30 % des frais d'entretien peuvent être épargnés par le système service. De plus, le nombre des heures d'inactivité non prévues est diminué.

Trois nouveautés depuis 1973

Depuis 1973 (nouvelle série N) et 1975 (série légère F), par les nouveaux F 10 - F 12, Volvo présente déjà sa troisième nouveauté sur le marché des véhicules utilitaires. Cette performance reflète le succès remporté par Volvo avec son programme de véhicules utilitaires au cours de ces dernières années. Aujourd'hui, cette entreprise occupe le 3^e rang des constructeurs de poids lourds dans le monde. En 1976, Volvo a construit 25 300 véhicules lourds, dont 80 % furent exportés.



M. Fontannaz au volant du nouveau Volvo routier : le F 12.

Photos NF



Une cabine où le maximum de confort et de sécurité ont été réunis pour le plus grand bien du routier : c'est la « Formule F 12 » de Volvo.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

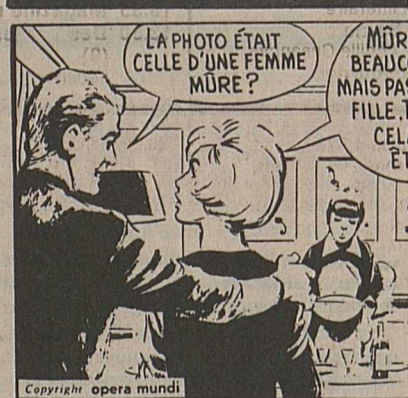
Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Jeudi 12, Zimmermann, téléphone 22 10 36 et 23 20 58.

Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médicin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

D' CLAUDETTE



Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médicin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médicin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, 6 23 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.
Alcooliques anonymes. - Les réunions ont lieu le jeudi à 20 h. 15 au café des Cheminots. tél. 3 62 46, 2 20 42 et 3 43 53.
LOÈCHE-LES-BAINS
Médicin de service. - Dr Endler, tél. 61 17 17 et 61 12 16.

AUJOURD'HUI madame

Un menu
Salade niçoise
Poulet à l'anglaise
Pommes de terre duchesse
Crème au chocolat

Propos de femme: toutes les rides sont des cicatrices. (Cécile Sorel)

Le plat du jour

Poulet à l'anglaise
Pour quatre personnes: un poulet, sel, poivre, noix de muscade, 50 g de beurre, un quart de litre de lait, une grosse poignée de mie de pain rassis, une botte de cresson. Accompagnement facultatif: croquettes de pommes de terre ou pommes de terre duchesse.
Parez le poulet prêt à être rôti: flambé, vidé, essuyé, salé et poivré intérieurement puis bridé. Massez-le avec un peu de beurre, salez-le, poivrez-le extérieurement. Posez-le dans un plat à rôtir préalablement beurré.

Les trucs pratiques

Pour dérouiller les vieilles clés, préparez un mélange constitué de deux tiers d'huile d'arachide et d'un tiers de pétrole. Trempez les clés dans ce mélange pendant une dizaine de minutes. Essuyez-les ensuite avec un chiffon doux et passez-les légèrement au papier émeri.
Ne rangez jamais des chaussures sans vous être assurée qu'elles ne sont plus du tout humides. Cirez-les ou brossez-les soigneusement si elles sont en daim par exemple, puis tendez-les sur des embouchoirs. A défaut d'embouchoirs, vous pouvez utiliser du papier journal roulé en boule, dont vous bourrez soigneusement l'empeigne. Les chaussures ainsi traitées ne se déformeront pas.
L'ambre supporte le lavage (mais non le trempage), dans une eau tiède suivi immédiatement d'un essuyage à la toile fine. L'écaïlle peut être nettoyée avec un peu de vaseline et du coton. On la fera ensuite polir avec un vieux gant de cuir en peau d'agneau de préférence.
L'ébène peut être passée avec du pétrole. S'il est brillant comme on le fait maintenant, c'est la bière blonde chauffée légèrement qui lui donnera le plus bel éclat.
Un peu d'huile de salade sur un chiffon doux sera la meilleure cure de beauté pour la nacre. Mais s'il s'agit d'incrustations, il sera nécessaire de faire des caches en papier fort.

Demandée par de nombreuses lectrices...

La recette de la Soupe à l'oignon: pour quatre personnes, faites blondir trois gros oignons en rondelles dans une noix de beurre. Saupoudrez de farine, laissez brunir en remuant. Ajoutez un litre et demi d'eau, sel, poivre et laissez bouillir 20 mn. Faites dorer des tranches de pain de mie au beurre. Tapissez-en une cocotte, versez la soupe sur le pain. Faites gratiner avec une couche de râpé.

L'amour c'est...
BATHROOM
...lui laisser tout son temps à la salle de bain.
TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1978 Los Angeles Times

La tendance sur les marchés européens

PARIS: en baisse.
Seuls les secteurs de la chimie et de la construction automobile ont fait preuve de fermeté.
FRANCFORT: ferme.
Après plusieurs séances consécutives de baisse, tous les secteurs se sont généralement raffermissés, dans un marché plus actif.
AMSTERDAM: irrégulière.
Durant une séance hésitante et peu animée, seules les assurances et les valeurs bancaires ont clôturé sur une note ferme.

BRUXELLES: en baisse.
Dans le sillage de Wall Street, toute la cote s'est repliée, à l'exception d'Electrobel, Cockerill, UCB et Arbed.
MILAN: ferme.
Dans un marché toujours sélectif, les plus-values l'ont à nouveau emporté au fil des compartiments.
LONDRES: bien orientée.
Après une mi-séance irrégulière, la bourse s'est modérément raffermissée sous la conduite de quelques vedettes industrielles.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for country/region, stock name, and price. Includes Suisse, Allemagne, USA et Canada, and Bourses européennes.

USA et Canada

Table with columns for stock name and price for USA and Canada.

Bourse de New York

Table with columns for stock name and price for New York.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for market indicator and value.

La formation des cours à la bourse de Zurich a été influencée aujourd'hui mercredi par le nouveau recul du cours du dollar ainsi que par la baisse de l'indice Dow Jones hier à New York.

La lettre de gage: une obligation sûre

CHANGE - BILLETS

Table with columns for country and exchange rate.

PRIX DE L'OR

Table with columns for gold item and price.

Bourses européennes

Table with columns for stock name and price for European exchanges.

Fonds de placement (hors cote)

Table with columns for fund name, demand, and offer.

Tendance: très faible
Volume: 22 620 000

Table with columns for stock name and price for various funds.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 16 ans
GLORIA
Pour ceux qui croient au grand amour
A 22 heures - 16 ans
VALENTINO
de Ken Russell

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Un film cri! Henry Brandt, cinéaste magistral qui sait lier le regard à l'intelligence et au cœur...
LE DERNIER PRINTEMPS

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 16 h. 30
MARY POPPINS
Soirée à 21 heures
LE VEINARD
Roger Moore, Susannah York, Shelley Winters
Un film bien dosé, comme une cigarette blonde.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures et nocturne à 23 heures
UNE ÉTOILE EST NÉE
Barbra Streisand, Chris Kristofferson.
La superproduction musicale qui est une formidable réussite du show-business.

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures
LES GRANDS FONDS
de Peter Yates avec Jacqueline Bisset et Robert Shaw.
Rien n'est comparable à la terreur qui les attend.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI
Mise en scène de David Lean

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
VALENTINO
Un film de Ken Russell avec Nouriev

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
LE DERNIER PRINTEMPS
Un film d'Henry Brandt

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELACHE
Du vendredi au dimanche
MONSIEUR ST. YVES

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCHE ET C^{ie}, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.02	7.58
Chemical fund	D	6.61	7.22
Technology fund	D	6.70	7.32
Europafonds	DM	26.—	27.40
Unifonds	DM	18.05	19.—
Unirenta	DM	41.15	42.40
Unispecial 1	DM	60.50	63.60
Crossbow fund		3.92	4.—
CSF-Fund		17.87	18.28
Intern. Tech. fund		7.20	7.34

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
De l'action et du rire!!! dans
LES DEUX FLIBUSTIERS
avec Terence Hill et Bud Spencer

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Drôle... Très drôle... Plein d'entraîn...
COURS APRES MOI... QUE JE T'ATTRAPE
avec Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Le retour en force de James Bond 007
L'ESPION QUI M'AIMAIT
avec Roger Moore et Curd Jurgens
Action... Suspense... Humour...

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Une fantastique superproduction!
Charlton Heston, Henri Fonda et James Coburn
LA BATAILLE DE MIDWAY
Des images fascinantes! Des scènes hallucinantes! La plus grande bataille aéronavale de la dernière guerre!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le tout dernier film de Stanley Kubrick
BARRY LYNDON
Quatre Oscars à Hollywood! Un émerveillement! avec Ryan O'Neal

MONTHEY Rex

Ce soir à 20 heures - 18 ans révolus
Le fantastique film de J. Schlesinger
MARATHON MAN
avec Dustin Hoffman et Marthe Keller
Ce soir à 22 heures - 18 ans révolus
Le tout grand succès de David Hamilton
BILITIS
Strictelement pour adultes

PARFON
INTÉRÊTS ÉLEVÉS

Malgré la baisse générale des taux d'intérêt, la dernière distribution du fonds immobilier Suisse PARFON, créé en 1955, a représenté

5,6%
environ du prix d'achat hors-Bourse (actuellement très avantageux) de ses certificats.
Leur acquisition par des personnes ne résidant pas en Suisse est licite.
SOFID S.A., société gérante, renseignera sur demande à propos de ces possibilités d'achat.
Adresse: SOFID S.A., 13, rue du Rhône, 1204 Genève, Tél. 022 28 88 55

SOFID S.A.
13, rue du Rhône
1204 Genève

Veuillez me donner sans engagement des renseignements sur le placement à intérêts élevés proposé par votre annonce.

Nom: _____
Adresse: _____

Signature: _____

TELEVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

14.05 Point de mire
14.15 Celui par qui le scandale arrive
Un film de Vincente Minnelli, interprété par Robert Mitchum, Eleanor Parker, George Peppard, George Hamilton.

14.40 La burette
Télé-service à la carte. Une émission d'informations sociales
- La famille Top en panne
- Marie-José Knie
- Des réponses à vos questions sur l'éducation

17.30 Téléjournal
17.40 Chronique montagne
Une émission du Service jeunesse. Du ski et des muscées. Une émission réalisée avec la participation de l'Ecole suisse de ski, à Verbier, Raymond Joris, professeur de ski, sa classe et le Dr Aurelio Foletti.

18.05 Courrier romand
Jura
18.30 Oui-Oui
Pour les petits
18.40 Système D
Le jeu des incollables.

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables, avec la participation de Jacques Bergier.

20.20 Temps présent
Le magazine de l'information
- Les voix du Vatican
- Etre correspondant à Moscou. Un reportage de la Télévision suisse allemande (SRG).

21.20 Des yeux pour entendre...
Eric Bauer vous propose un portrait du célèbre guitariste Julian Bream.

22.20 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Association suisse Roger Flou qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

22.35 Téléjournal

16.00 Seniorama
Emission pour les personnes âgées

tv Suisse italienne

9.00-9.30 Télévision scolaire
60' parallèle: 1. Les Esquimaux hier et aujourd'hui

10.00-10.30 Télévision scolaire
Reprise
18.00 Téléjournal
18.05 Pour les plus petits
Paddington: les aventures d'un ours péruvien à Londres: 9. Paddington menuisier

18.10 Pour les enfants
Din Don: les aventures musicales de Don Quichotte et Sancho Panza, avec Gianni Magni et Walter Valdi (2)

18.35 Rencontres avec les personnes âgées
(Reprise)
19.10 Téléjournal
19.25 L'agenda culturel
Emission spéciale. Bibliothèque 77: bilan de l'année littéraire

19.55 Ici Berne
Par Achille Casanova
20.30 Téléjournal

13.30 Rétro 33-45-78
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique

16.05 Feuilleton: Malevil (9)
D'après le roman de Robert Merle

16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse allemande
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité-magazine
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Film à épisodes: Tout le monde l'aimait (2)
20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz

22.05 Baise un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand

9.20 Domaine allemand
Musique et poésie (1), par Françoise Wolf
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par François-Achille Roch. Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny

10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
- Qu'est-ce que la formation à l'animation et à la communication? Avec Marie-Isabel Pernoud et Olivier Bonnard.

10.30 Initiation musicale
- Les quatre grands de la musique tchèque (2), par Jean Meylan.
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
Radio suisse romande

14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
16.00 Suisse-musique
Radio suisse italienne O. Messiaen

17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 Jazz-live
par Pierre Grandjean
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitatis
Informations en romanche
19.40 Jazz en réédition

16.45 Horticulture
2. Erika et les chrysanthèmes
17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue. (Reprise du 10.1.)

17.30 Télévision scolaire
Conflits au Proche-Orient 2. Les camps de réfugiés. (Avant-première pour le corps enseignant)

18.00 Patiences et jeux de cartes (2)
18.15 365 jours de la vie d'un enfant
2. Le bébé à 1 mois

18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.05 Action-contact
Avec Eva Mezger-Haefeli

19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.20 MS Franziska
3. Un court voyage. Série en 8 parties avec Jakob Wilde, Paul Wilde, Christa Wilde

21.20 Rundschau
Reportages d'actualités
22.05 Téléjournal
22.20-22.50 Artistes méconnus
Wadim Sidur, peintre et graphiste de Moscou

tv Suisse italienne

9.00-9.30 Télévision scolaire
60' parallèle: 1. Les Esquimaux hier et aujourd'hui

10.00-10.30 Télévision scolaire
Reprise
18.00 Téléjournal
18.05 Pour les plus petits
Paddington: les aventures d'un ours péruvien à Londres: 9. Paddington menuisier

18.10 Pour les enfants
Din Don: les aventures musicales de Don Quichotte et Sancho Panza, avec Gianni Magni et Walter Valdi (2)

18.35 Rencontres avec les personnes âgées
(Reprise)
19.10 Téléjournal
19.25 L'agenda culturel
Emission spéciale. Bibliothèque 77: bilan de l'année littéraire

19.55 Ici Berne
Par Achille Casanova
20.30 Téléjournal

13.30 Rétro 33-45-78
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique

16.05 Feuilleton: Malevil (9)
D'après le roman de Robert Merle

16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse allemande
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité-magazine
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Film à épisodes: Tout le monde l'aimait (2)
20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz

22.05 Baise un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand

9.20 Domaine allemand
Musique et poésie (1), par Françoise Wolf
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par François-Achille Roch. Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny

10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
- Qu'est-ce que la formation à l'animation et à la communication? Avec Marie-Isabel Pernoud et Olivier Bonnard.

10.30 Initiation musicale
- Les quatre grands de la musique tchèque (2), par Jean Meylan.
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
Radio suisse romande

14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
16.00 Suisse-musique
Radio suisse italienne O. Messiaen

17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 Jazz-live
par Pierre Grandjean
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitatis
Informations en romanche
19.40 Jazz en réédition

20.45 Reporter
Hebdomadaire d'information
21.45 Petula Clark
Un show enregistré à la Place des Arts, à Montréal
22.35-22.45 Téléjournal

tv France 1

11.30 CNDP
Travail indépendant en mathématiques
12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
La prévention des chutes chez l'enfant

14.00 Les vingt-quatre jeudis
14.05 Les lutins. 14.30 Ils vivent dans la terre. 14.50 Les contes. 15.00 Les bacs de technicien F. 15.30 Which Way Atlanta. 16.00 Rendez-vous à quatre heures. 16.55 Liaison activités d'éveil et Français. 17.25 Moteur, aimant, courant

18.02 A la bonne heure
18.27 Nounours
18.32 L'île aux enfants
18.55 L'accusée (4)
Avec: Suzanne Bory, Danièle Duviols, Moni Géo, etc.

19.15 Une minute pour les femmes
Enfants majeurs: les obligations des parents
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte!
Avec: Jean Raymond, Jacques Ciron, Christian Marin, etc.

20.03 TF1 actualités
20.30 L'événement
Georges Marchais face à la rédaction de TF1
21.47 La fillière (2)
Avec: Claude Brosset, Jacques Balutin, André Laurence, etc.

22.45 Allons au cinéma
Tendre poulet, de Philippe de Broca. Entrons dans la danse, de Charles Walters
23.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lilla (9)
Feuilleton de Claude

20.00 A l'Opéra
En direct du Grand Auditorium de Radio-France
Docteur Faust
Musique de Ferruccio Busoni.
23.00 Informations

Beromunster
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso
9.05 Notes avec Fritz Herdi
10.00 Nouvelles de l'étranger
11.05 Musique populaire roumaine
12.00 Orch. bernois de mandolines
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de Puccini et Mercadante
16.05 Théâtre
16.40 Intermzzo
17.00 Onde légère
18.20 Orch. de la Radio suisse
18.45 Sport
19.00 Actualités. Musique
20.05 Causerie
21.00 Schweizer Jugend-Sinfonieorchester: Pages de Mozart et Rheinberger
22.05 Folk et Country
23.45-24.00 Entre le jour et le rêve

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
8.45 Radioscolaire

9.00 Radio-matin
11.50 Programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4; musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Le monde du travail
18.35 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Concert-concours: Symphonie N° 5 « de la Réforme », Mendelssohn - Orchestre RTSI.
22.30 Orchestre Radiosa
23.05-24.00 Nocturne musical

Publicitas
21 21 11

le journal qui domine l'information en Valais

Votre journal
Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais
Chaque jour près de 40 000 exemplaires

Juste un peu de neige
Nord des Alpes, Valais, Grisons: couvert avec chutes de neige jusqu'en plaine. Eclaircies passagères. Température prévue: 1 à 4 degrés cet après-midi. Vents modérés à forts du secteur ouest à nord-ouest.
Evolution probable pour vendredi et samedi: au nord, passage à une situation de bise, avec du stratus sur le Plateau et une nébulosité changeante ailleurs.
A Sion hier à 13 heures: couvert, 0 degré. Ailleurs en Suisse: Berne: couvert, -1; Zurich: couvert, 0; Locarno: couvert, neige, 0; Genève: couvert, pluie, 4; Bâle: couvert, 8; Saentis: couvert, -8.

météo

DANS LE CAMION... 1313
Où allons-nous?
Je vois ce que c'est...
Bon. Réveillez-moi à l'arrivée...
IL EST FOU!
Ne te fatigue pas à poser des questions; on n'y répondra pas.

Rip KIRBY JE DEMANDE A RIP DE M'AIDER A LUTTER CONTRE LE PIRE ESCROC QUI EXISTE, ET IL ME FAIT UNE PRISE DE JUDDO AU POIGNET!
OUI, J'AI ENTENDU... JE VOUS APPORTE UN OBJET A JETER, MADEMOISELLE!
TEMPER STEELE RETROUVE PENIBLEMENT SON CALME...

VOICI LES ECURIES! MAIS POURQUOI PRENDRE UN CHEVAL MAINTENANT? JE VOUS FAIS UN PRIX POUR VOUS RECONDUIRE!
JE VEUX UNIQUEMENT PRENDRE MA VOITURE... QUE JE N'AURAIS JAMAIS DU QUITTER!

Je demande à Rip de m'aider à lutter contre le pire escroc qui existe, et il me fait une prise de judo au poignet!
OUI, j'ai entendu... Je vous apporte un objet à jeter, mademoiselle!
Temper Steele retrouve péniblement son calme...

Je vois ce que c'est...

Voici les écuries! Mais pourquoi prendre un cheval maintenant? Je vous fais un prix pour vous reconduire!
Je veux uniquement prendre ma voiture... que je n'aurais jamais du quitter!

ECOLE CLUB MIGROS

Lieu de formation et de rencontre

propose un nouveau cours en collaboration avec le **Garden-Center FLAV** à la route de Bramois

Soins aux plantes et tailles des arbustes

Sous la houlette experte de M. Yves Favre, responsable du cours, vous recevrez des conseils pratiques en ce qui concerne

- **les plantes d'intérieur**
leur entretien; moyen de multiplication et lutte contre les parasites
- initiation à l'hydroculture
- arrosage et repos de la végétation
- plantes en bacs pour terrasses
- **l'aménagement extérieur**
choix des plantes, orientation et plantation
- soins au gazon, du semis à la tonte
- les plantes vivaces
- **la taille des arbustes**
et leur entretien
- taille des petits fruits
- lutte antiparasitaire

4 cours de 2 heures Fr. 40.-

Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club Migros
Place de la Gare, 1950 Sion
Tél. 027/22 13 81
Ouvert de 8 à 22 heures

A vendre

Peugeot 504
grand luxe
1971
expertisée

Peugeot 504
automatique
1972
expertisée

Volvo 164
1971
expertisée

Tél. 027/55 87 47
36-300047

Renault R 12 commerciale

voiture très soignée, 66 000 km, garantie sans accident vendue avec pneus neige neufs

Facilités de paiement
Fr. 4500.-

Tél. 037/75 28 77
17-2508

A vendre

beau bus

mod. 71, 56 000 km, 9 places, vitré, 4 pneus neufs, véhicule soigné, vendu expertisé avec reprise autre véhicule utilitaire même accidenté, larges facilités de paiement.

Fr. 6500.-

Tél. 037/75 28 77
17-2508

Citroën DS 21

à vendre pour bricoleur, Citroën phares directionnels en bon état mécanique, quelques petits dégâts de carrosserie voiture expertisée à enlever pour Fr. 900.-

Tél. 037/75 28 77
17-2508

Pour construire ou modifier maison, chalet, appartement

Petit atelier (2 pers. expérimentées) exécuterait en bloc ou séparément les travaux suivants:

- étude et projet
- maquette 1/100 - 1/50 - 1/20
- mise à l'enquête publique
- plans d'exécution
- soumissions
- surveillance, métrés, décomptes

Travail soigné et exécution rapide à des prix très étudiés.

Ecrire à case postale 3322, 1951 Sion 36-20333



Nous appliquons les mêmes tarifs que lors de la saison 75-76.
Restaurant panoramique à la station supérieure avec dortoir sympathique.
Renseignements: Torrentbahnen SA, tél. 027/61 16 16 - 61 19 44

A vendre

jeep Military

Modèle 1954
Parfait état

Tél. 025/8 31 63

A vendre

Simca 1000

Grise
1966
Expertisée
4 portes

Tél. 026/2 44 91

Cirque blanc du Torrent

Merveilleuses pistes de ski dans une féerie alpine extraordinaire. Plus de 30 km de pistes bien préparées. Pas d'attente.

Apprentis et étudiants de la région 2: importantes réductions sur les abonnements de la saison d'hiver

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Paquet de 1 kg 1.70 **2 paquets**
Multipack 11.1.-17.1.
Riz «Originario»
Idéal pour le riz au lait
2.80
au lieu de 3.40

Offre spéciale 11.1.-17.1. les 100 g
Fromage d'Italie paysan
en morceaux ou en tranches (au détail ou en emballage vac)
-.60
seulement

Emballage brique de 1 litre 1.- **2 litres**
Multipack 11.1.-17.1.
Jus de pomme
en emballage brique pratique
1.60
au lieu de 2.-

Offre spéciale 11.1.-17.1. Emballage de 160 g
Séré de crème
pasteurisé
-.80
au lieu de 1.-

Offre spéciale 11.1.-17.1. Paquet de 250 g
Café Migros Mocca
fraîchement torréfié chaque jour
3.50
au lieu de 4.10

Baisses de prix
jusqu'à présent: nouveau prix Migros:
Huile de tournesol (Standard) Bouteille de 1 litre 3.50 **3.30**
Huile de tournesol Suprema Bouteille de 1 litre 3.90 **3.70**

Coquerli Délicieuses saucisses à la viande de poulet. 2 paires en emballage vac, 200 g **1.80**
NOUVEAU LA MIGROS
Lard Barbecue épicé, grillé, prêt à consommer, en emballage vac les 100 g **1.05**

M Multipack 2 rouleaux
M-fix Feuille autocollante
Divers dessins. Rouleau de 2,2 m, larg. 45 cm **3.30**
6.-
au lieu de 6.60

Manteaux et blousons en mouton retourné à prix de fabrique

L'achat d'un manteau ou d'un blouson en mouton retourné doit faire plaisir pendant de longues années. Ne considérez donc pas le seul prix, mais également la qualité que vous obtenez pour votre argent. Chez nous, vous trouverez - à prix de fabrique - un vaste choix de manteaux ou blousons en mouton retourné, de coupe excellente et d'une finition impeccable. Experts en peaux, nous sommes à même de vous conseiller avec compétence, en vous révélant les critères pour apprécier les différences de qualité. En outre, un apprêt spécial (exclusif) vaut à la plupart de nos pièces une garantie particulière de qualité: l'absence garantie de taches d'eau, pendant 5 ans! Venez directement à l'entrepôt de fabrique! (ma - ve 8h-12h, 13h30-18h, sa 8h-12h, 13h-17h)

AVEC GARANTIE DE QUALITÉ

G. Neuenschwander Fils S.A.
Apprêts de peaux et fourrures
avenue des Platanes 3 (près de la carrosserie Torsa) 3960 Sierre/VS tél. 027 55 02 65

Affaire Savro DOUZIÈME ARRESTATION

M. Rémy Panchard, chef du Service des travaux publics de Sion

Suite de la première page

Confirmation officielle

Hier en fin d'après-midi, le communiqué suivant parvenait à notre rédaction :

« Le juge instructeur II du district de Sion communique que dans l'enquête ouverte pour malversations aux préjudices de la commune de Sion, les éléments recueillis ont rendu nécessaire la mise en détention préventive de M. R. P., ingénieur, chef de service aux travaux publics de la commune de Sion. »

Sion, le 11 janvier 1978
Le juge instructeur II, A. Franzé »

Ce communiqué confirme en tous points la nouvelle que nous connaissions déjà de source officielle, hier matin.

Les réactions à la municipalité de Sion

Lors de l'arrestation de M. Pahud, le président de Sion, M. Félix Carruzzo, avait

transmis à la presse un communiqué exprimant le souci de la municipalité et sa volonté de faire au plus tôt la lumière sur cette affaire qui l'affectait profondément.

Le président Carruzzo, que nous avons eu hier au téléphone, renouvelle ses sentiments face à l'arrestation de M. Panchard et ne veut rien y ajouter, sauf à dire que le conseil municipal est convoqué pour aujourd'hui jeudi et qu'il prendra acte officiellement de ce nouvel épisode de l'enquête. Au besoin, un communiqué sera diffusé au terme de cette séance.

Démissions de MM. Panchard et Pahud

En dernière heure, hier soir, nous avons appris que M. Marcel Pahud, chef de chantier et M. Rémy Panchard, chef du Service des travaux publics de la ville de Sion, ont tous deux démissionné de leur poste respectif en raison des circonstances qui viennent d'être exposées ci-dessus.

LIQUIDATION SAVRO Bruits qui courent... à Collombey

Entre autres rumeurs qui courent les rues à propos de l'affaire Savro, plus particulièrement de l'aspect financier de la situation laissée par son ancien PDG M. André Filippini, il en est une qui vient de Collombey.

Dans les années 1960, lorsque démarrait le développement industriel de cette région, plusieurs personnalités valaisannes fondèrent une société, la « Montagner SA »

et achetèrent des terrains à Collombey en vue de les lotir. Au nombre des actionnaires de cette société figure M. André Filippini. Le bruit court qu'il aurait remis ses actions en garantie bancaire. Les autres membres de la société sont demeurés propriétaires de leurs actions. Quant aux terrains acquis, ils sont demeurés en l'état, les projets envisagés sur ceux-ci n'ayant pu se réaliser. NF

EN MARGE DU SCANDALE EPUREX... Combien de salaires impayés ?

Suite de la première page

qui resteraient toujours impayés.

Une personne proche de l'entreprise me signale à ce sujet quelques références et quelques chiffres non dénués d'importance. Je les cite :

Depuis la demande de concordat par la société Epurex, en octobre 1975, une quinzaine d'ouvriers et d'employés, travaillant dans l'entreprise, n'auraient pas été payés, et ne le seraient pas encore à ce jour. Si je me réfère à la circulaire, qui fut distribuée lors de l'assemblée des créanciers, à fin août 1977, j'apprends que le montant exact de ces salaires tou-

jours dus serait de 174 226,65 francs. Mais je m'empresse de préciser que ce chiffre englobe le salaire pour le travail effectif (environ six semaines), ainsi que les sommes, prévues par contrat, comme indemnités de dédit et gratifications de treizième mois. Il n'en reste pas moins que plus de 170 000 francs seraient encore dus à tout un personnel de l'entreprise Epurex.

En outre, il semblerait maintenant que ce personnel ne doit pas s'attendre à une rétribution supérieure à 5 % de ce qui lui est effectivement dû...

Dans ce contexte, plutôt que d'épiloguer sur les sommes (32 000 francs ?) qui auraient

été données au parti radical vaudois, il me paraît plus immédiat de songer aux salaires impayés du personnel d'Epurex.

Si un parti politique a volontiers la possibilité de « rétroceder » des dons inattendus, un employé d'une entreprise n'a peut-être pas cette même faculté. Encore une fois, s'il est désirable que la justice puisse s'exercer dans « un climat plus serein », il n'est pas indifférent que des familles puissent s'assurer un revenu moins aléatoire.

Quelles furent les libéralités d'Epurex à l'égard de personnalités ou d'un parti ? L'enquête le déterminera... Mais quels

PROCÈS CONTRE UN CONSEILLER D'ÉTAT ? Le Grand Conseil décidera

Suite de la première page

communales répondent du dommage causé illicitement à un tiers par leurs agents » (art. 4).

« L'agent répond envers la collectivité du dommage qu'il lui cause directement, en raison d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave » (art. 11).

« Les actions fondées sur la présente loi ressortissent aux tribunaux ordinaires » (art. 16).

A chacun le sien ! Il est évident que la loi, après avoir défini de quels dommages il s'agit et fixé les critères qualitatifs d'un agent, devait placer les limites entre le droit cantonal et le droit fédéral, citer les exceptions, cerner la notion de faute intentionnelle ou de grave négligence, traiter de la réparation morale et de l'atteinte aux intérêts personnels, etc.

Toute cette matière juridique fait l'objet des 25 articles du projet issu du travail d'un groupe présidé par M. Henri Gard, président du Tribunal cantonal et formé de MM. Raymond Deferr et Wilhelm Schnyder, députés, Henri von Roten, vice-chancelier, Antoine Allet et Jean-Claude Lugon, chefs de service à l'Etat du Valais.

Procédure d'autorisation

En ce qui concerne la responsabilité civile d'un conseiller d'Etat, d'un juge cantonal ou d'un procureur, la procédure d'autorisation a été maintenue. Qu'est-ce à dire ?

Que seul le Grand Conseil

peut décider d'intenter à un membre du Conseil d'Etat, à un juge cantonal ou à un procureur une action directe ou récursive (art. 17 du projet). Cette décision est prise à la suite d'un débat introduit par un message du Conseil d'Etat ou par demande écrite signée par cinq députés. Une commission - dans les deux cas - sera nommée pour faire rapport. Si le Grand Conseil ordonne le procès, c'est le bureau du Grand Conseil qui agit au nom de l'Etat (art. 17). La cause est alors jugée par un tribunal arbitral de cinq membres, siégeant à Sion. Les membres de ce tribunal sont désignés sous l'autorité du président du Tribunal cantonal. Ils ne pourront appartenir à l'administration (s'il s'agit d'un procès intenté à un conseiller d'Etat), ni à l'ordre judiciaire (si le procès est dirigé contre un juge cantonal ou un procureur).

La décision de ce tribunal arbitral peut être attaquée en nullité par recours au Tribunal cantonal. Les conditions de cette action sont définies à l'article 21.

Responsabilité pénale d'un conseiller d'Etat

Une loi datant de 1840 sur la responsabilité du Conseil d'Etat est abrogée. En attendant, le projet de loi propose une disposition transitoire disant « qu'il ne peut être intenté une action pénale contre un membre du Conseil d'Etat pendant la durée de ses fonctions qu'avec l'autorisation du Grand Conseil » (art. 24). Cette autorisation procède de la même manière qu'en ce qui concerne la responsabilité civile : message du Conseil d'Etat ou demande signée par cinq députés.

Fonctionnement du « moulin à lois » cantonal

Pour dire que la responsabilité principale n'incombe plus au fonctionnaire, mais à l'Etat, soit le sens inverse de ce qui était en vigueur jusqu'ici, il aura fallu et il faudra :

- 1) Dépôt de motions et de postulats au Grand Conseil.
- 2) Développement de ces motions (B. Cottagnoud et A. Bellwald) et du postulat (J. Blatter).

- 3) Acceptation par le Conseil d'Etat de ces motions et de ce postulat (juin 1974).
- 4) Nomination d'une commission parlementaire chargée de rapporter.
- 5) Message du Conseil d'Etat.
- 6) Premier débat au Grand Conseil sur l'opportunité et vote de celle-ci.
- 7) Nomination d'une deuxième commission.
- 8) Deuxièmes débats sur l'opportunité de la révision constitutionnelle qui fut acceptée.
- 9) Nomination d'une commission chargée de rapporter sur le texte.
- 10) Premiers débats sur le texte.
- 11) Deuxième commission.
- 12) Deuxièmes débats sur le texte et vote final de celui-ci.
- 13) Publication du nouveau texte au *Bulletin officiel*.
- 14) Vote populaire du 26 septembre 1976.
- 15) Garantie fédérale au nouvel article.
- 16) Désignation d'un groupe de travail pour l'établissement d'un avant-projet de loi d'application.
- 17) Consultations juridiques et mises au point du projet.
- 18) Acceptation par le Conseil d'Etat.
- 19) Message du Conseil d'Etat.
- 20) Nomination d'une première commission.
- 21) Rapport de cette commission et premiers débats au Grand Conseil.
- 22) Deuxième commission.
- 23) Débats en deuxième lecture et vote final.
- 24) Si le Grand Conseil accepte le projet, publication au *Bulletin officiel*.
- 25) Vote populaire.

Voici comment fonctionne notre moulin à lois ! Nous rappelons sommairement cette suite d'opérations pour souligner - sans parler de discussions au sein des groupes et des partis ni de la campagne électorale - ce que comporte, au niveau de la Constitution, le simple changement de quelques mots !

Retenons que ce changement de système assure beaucoup mieux les droits des citoyens et attendons maintenant le sort que le Grand Conseil va réserver à la loi d'exécution de ce renversement de vapeur.

Gérald Rudaz

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Rentré trop tard, nous n'avons pu suivre Une Vie, le film d'Alexandre Astruc, d'après le roman de Guy de Maupassant. En revanche, nous avons pris comme d'habitude grand intérêt à regarder Dimensions qui se penchait, hier soir, sur la Préhistoire avec les recherches effectuées par des professeurs et étudiants suisses de l'université de Berne, sur les ancêtres des esquimaux de l'île Saint-Laurent, au sud du détroit de Béring.

Les téléspectateurs auront sans doute été impressionnés par la précision, le soin, la méticulosité, l'exigence de fidélité dans le détail que réclament l'étude de la Préhistoire et, surtout, les vastes connaissances dans les domaines les plus divers qui sont nécessaires pour arriver à percer les mystères du passé.

L'interview de l'éditeur militant engagé, Grounauer, nous a, en revanche, laissé sur notre faim. De ternes réponses à de pâles et complaisantes questions. Nous noterons toutefois que, malgré son engagement politique, M. Grounauer a bien voulu concéder qu'il y avait, en Suisse, une « relative liberté

d'expression », mais que, s'attendant à être attaqué bassement, il restait « vigilant ». Pour notre part, notre vigilance consistera à conserver un esprit critique devant les dossiers orientés très conventionnellement à gauche de sa littérature de choc et d'actualité.

(R)

En bref

● NEW DELHI (ATS/AFP). - M^{me} Gandhi sera poursuivie en justice pour avoir refusé de témoigner devant la commission chargée d'enquêter sur les éventuels excès commis par son gouvernement durant la période d'état d'urgence de 1975-1976.

● PARIS (ATS/Reuter). - Les typographes du quotidien parisien France-Soir ont déclenché une grève

surprise hier et occupé une agence pour l'emploi du gouvernement pour protester contre l'intention du directeur du journal, M. Robert Hersant, de fermer deux imprimeries.

● BERLIN-EST (ATS/DPA/Reuter). - A la suite de la fermeture du bureau du magazine Der Spiegel à Berlin-Est, la Fédération internationale des journalistes à Bruxelles a demandé hier à la République démocratique allemande de revenir sur sa décision.

Echecs à Belgrade KORTCHNOI À NOUVEAU AVEC AISANCE

Après deux parties nulles qui redonnèrent confiance à l'ex-Soviétique, ce dernier vient de prouver au cours de la 17^e partie qu'il est intrinsèquement le meilleur, en forçant son adversaire à l'abandon après 56 coups dans la défense ouest-indienne. Kortchnoi se trouve ainsi à un point de la qualification (voir NF d'hier), le score au terme de la 17^e partie passant à 9,5 - 7,5 en sa faveur. Le résultat de la 18^e partie peut être décisif : en cas de nouvelle victoire, l'ex-Soviétique serait qualifié. Une rapide analyse de la 17^e partie nous permet de voir à nouveau à l'œuvre le Kortchnoi de la première mi-temps du match. Dès le début, il prit l'initiative et étouffa toutes les velléités de son ex-compatriote avec beaucoup d'aisance. A l'aujourd'hui, les observateurs prédisent la défaite inévitable de Spassky. La reprise dura deux heures à peine.

Lorsque Spassky réalisa qu'il ne pouvait plus empêcher la promotion du pion b ou du pion d, il arrêta la pendule, signa la feuille de notation des coups et quitta la scène sans saluer et sans féliciter son adversaire. Spassky, qui s'était acquis la réputation du perdant gentleman après son match contre Fischer en 1972, a perdu tout son goodwill durant la deuxième partie du match de Belgrade.

Le comportement de Kortchnoi durant les 11^e, 12^e et 13^e parties n'a pas reçu à ce jour d'explication satisfaisante. Nous apprenions, hier même, que Kortchnoi fera des déclarations fracassantes au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra dans notre pays aussitôt après la fin du match. Pourquoi notre pays, se demanderont les profanes ? Il convient de préciser que l'ex-Soviétique est au bénéfice d'un permis d'établissement en Suisse et qu'il a l'intention de s'y établir définitivement.

17^e partie

Blancs : Kortchnoi.
Noirs : Spassky.
Défense ouest-indienne.

1. d4 Cf6 2. c4 e6 3. Cf3 b6 4. g3 Fa6 5. Da4 Fe7 6. Cc3 0-0 7. Fg2 Fb7 8. Dc2 d5 9. cxd5 exd5 10. 0-0 Ca6 11. Td1 Te8 12. Ce5 c5 13. dxc5 Fxc5 14. Cd3 Dc8 15. Fg5 Ce4 16. Cxc5 Cxc5 17. Fe3 Cxc3 18. Dxc3 Ce4 19. Da3 De6 20. Tacl De7 21. Dxe7 Txe7 22. Tc2 f6 23. Fh3 Rf7 24. Fd2 a5 25. Fe3 b5 26. Tdc1 Tae8 27. Ff1 b4 28. Fc5 Te6 29. Fd4 Fa6 30. Te7 + Rg6 31. Ta7 T8e7 32. Txe7 Txe7 33. Tc2 a4 34. e3 b5 35. axb5 axb5 36. Tc6 Fxfl 37. Rxf1 Tb7 38. Re2 h5 39. f3 Cg5 40. Tc5 Td7 41. Tb5 (coup mis sous enveloppe) Ce6 42. Txb3 Cxd4 43. ex*4 Tc7 44. Rd3 Tc1 45. Tb5 Td1 +46. Re3 Te1 + 47. Rf4 Te2 48. h4 Rh6 49. b4 Tb2 50. Rf5 Tb3 51. f4 Rh7 52. Re6 Rg6 53. Rxd5 Tgx3 54. Rc6 Rf7 55. Txb5 Tg4 56. b5 Txf4 57. b6 et Spassky abandonne.

G. G.

18^e partie ajournée avec net avantage à Kortchnoi

BELGRADE. - Boris Spassky (Blancs) et Viktor Kortchnoi (Noirs) ont ajourné hier soir leur dix-huitième partie de la finale du tournoi des prétendants, sur un net avantage de Kortchnoi.

Spassky a mis sous enveloppe son 41^e coup.

La déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse (11)

Volonté de Dieu et liberté de l'homme

Volonté de Dieu et liberté de l'homme

La volonté créatrice de Dieu, telle que la manifestent la nature humaine et la manière d'agir du Christ, comporte un double aspect d'amour actif et de respect infini de la liberté de l'homme.

Par amour, Dieu agit sur l'homme jusqu'au plus profond de l'âme pour l'attirer vers la vérité capable de le sauver en réalisant toutes ses aspirations.

Par fidélité à l'amour qui ne peut se concilier avec une contrainte quelconque, Dieu respecte infiniment la liberté humaine, il ne force jamais la réponse de l'homme: il veut une réponse, une adhésion libre.

«Dieu, certes, appelle l'homme à le servir en esprit et en vérité; si cet appel oblige l'homme en conscience, il ne le contraint donc pas. Dieu, en effet, tient compte de la dignité de la personne humaine qu'il a lui-même créée et qui doit se conduire selon son propre jugement et user de la liberté. Cela est apparu au plus haut point dans le Christ Jésus, en qui Dieu s'est manifesté lui-même pleinement et a fait connaître ses voies.»

Manière d'agir du Christ

Les foules étaient frappées de l'autorité qui émanait du Christ et marquait son enseignement en opposition à celui des scribes. Mais il ne s'agissait aucunement d'une autorité humaine liée à la puissance sociale, politique, économique, intellectuelle, physique; il s'agissait d'une autorité intérieure faite d'humilité, de patience, de respect infini des autres; une autorité qui ne s'imposait jamais, mais faisait appel à une réponse totalement libre: «Et vous, voulez-vous aussi me quitter?» demande Jésus à ses apôtres.

On présente souvent les miracles comme des signes éclatants et quasi irréfutables de la divinité du Christ. En fait, même les miracles sont marqués de la profonde humilité de Jésus, en sorte qu'on peut les refuser, les nier même et demander des manifestations plus éclatantes qui justifieraient les prétentions extraordinaires du Messie.

«Certes, il a appuyé et confirmé sa prédication par des miracles, mais c'était pour susciter et fortifier la foi de

ses auditeurs, non pour exercer sur eux une contrainte.»

Constamment le Christ se révèle partisan inconditionnel du respect infini des personnes: il ordonne de laisser croître l'ivraie avec le froment, il se préoccupe de ne pas éteindre la mèche qui fume encore.

Il abandonne le jugement à son Père, n'étant lui-même préoccupé que d'éclairer, de convaincre, de sauver.

Il refuse tout recours à la violence, à la force politique, à la puissance céleste, et cela non par faiblesse ou pusillanimité mais par fidélité inconditionnelle à sa mission spirituelle: mon Royaume n'est pas de ce monde.

Le Royaume du Christ est celui de la Vérité. Il ne peut donc être servi par la force publique car, au-delà de ses délimitations purement intellectuelles, la Vérité est du domaine de l'amour, donc de la liberté. C'est sur la croix que le Christ établit définitivement la priorité absolue de l'amour qui se donne et sollicite une réponse libre des hommes dans l'amour.

«Enfin, en achevant sur la croix l'œuvre de la rédemption qui devait valoir aux

hommes le salut et la vraie liberté, il a parachevé sa Révélation. Il a rendu témoignage à la vérité, mais il n'a pas voulu l'imposer par la force à ses contradicteurs. Son royaume, en effet, ne se défend pas par l'épée, mais il s'établit en écoutant la vérité et en lui rendant témoignage, il s'étend grâce à l'amour par lequel le Christ, élevé sur la croix, attire à lui tous les hommes.»

Manière d'agir des apôtres

«Instruits par la parole et l'exemple du Christ, les apôtres suivirent la même voie.»

La déclaration conciliaire établit un parallèle parfait entre l'enseignement et le comportement des apôtres et ceux du Christ.

Comme leur maître, les apôtres refusent tout recours à la contrainte et aux habiletés humaines pour ne s'appuyer que sur la force même de la parole de Dieu dont ils sont porteurs.

Contre toute sagesse des hommes, ils proclament la folie de la croix. Ayant eux-mêmes renoncé à toute ambition humaine, ils sont totalement libres pour donner leur pleine

efficacité aux valeurs que le Christ a proclamées: dévouement, respect des autres et spécialement des faibles, douceur, patience, modestie, humilité.

«Une foi inébranlable leur faisait en effet tenir l'Evangile comme étant en toute vérité une force de Dieu pour le salut de tous les croyants. Rejetant donc toutes les «armes charnelles», suivant l'exemple de douceur et de modestie donné par le Christ, ils prêchèrent la parole de Dieu avec la pleine assurance qu'elle était une force divine capable de détruire les puissances opposées à Dieu et d'amener les hommes à croire dans le Christ et à le servir.»

Comme leur maître, les apôtres affirmèrent la distinction entre l'ordre divin de la révélation et l'ordre temporel; ils reconnurent l'autorité civile légitime: «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu... Que chacun se soumette aux autorités en charge... Celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu.»

De nombreuses tentatives, même théologiques, sont faites actuellement pour récupérer ou accaparer le Christ dans

une perspective révolutionnaire. Il s'agit là de sollicitations tendancieuses, voire blasphématoires.

Le Christ, et à son imitation les apôtres, n'a pas été un révolutionnaire politique. Il rejette toute violence au service de sa mission, tout recours à la force publique, tout messianisme de caractère politique. Il se situe simplement au-delà de l'ordre politique: «Ne se voulant pas Messie politique dominant par la force, il préféra se dire Fils de l'Homme, venu «pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude». Il se montra par le fait Serviteur de Dieu...»

Mais en même temps il refuse tout asservissement au pouvoir politique. Il se sait au service d'une cause qui ne relève en aucune façon de l'autorité civile. Il proclame les droits absolus de Dieu et donc de la Vérité, jusqu'à justifier le sacrifice total de la vie humaine personnelle.

Le Royaume de Dieu est un Royaume de liberté.

Le Christ est venu pour libérer les hommes.

Il veut des disciples amoureux de liberté et capables de liberté.

I. D. et A. F.

La lèpre: un préjugé à vaincre

DAKAR. - Le dernier dimanche du mois de janvier, l'attention du public est attirée au problème de la lèpre. Cette journée due à l'initiative de Raoul Follereau, récemment décédé, a pour but de réunir des fonds pour venir en aide aux lépreux. Son but est également de vaincre les préjugés que l'on pourrait nourrir à l'égard de cette maladie. Et préjugés il y en a, en Occident. Mais il y a aussi des préjugés à vaincre en Afrique comme en témoigne un dossier publié par l'hebdomadaire *Afrique Nouvelle* paraissant à Dakar (Sénégal).

Eugénie Aw, qui a réalisé ce dossier, cite une «Enquête préliminaire sur l'opinion du Noir sénégalais vis-à-vis de la lèpre». Dans cette enquête, M. Sankalé, ancien doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Dakar, P. Ndiaya et I. Bèye montrent que la crainte et le mystère qui entourent la maladie n'ont pas disparu. Vaincre ces préjugés reste primordial pour l'éducation sanitaire des malades et des collectivités. S'agissant de la prise de conscience de la lèpre, tous ceux qui ont répondu à l'enquête connaissent la maladie pour avoir vu ses manifestations extérieures.

D'ailleurs de multiples appellations expriment l'idée que l'on se fait de la maladie, les termes employés signifient: «un diminué», «le pire des états», «le grand mal», «griffes digitales», «moignons»...

Quelle est pour la collectivité la provenance de la lèpre? 42,46% estiment qu'elle a une origine surnaturelle: Dieu, la malédiction ou le péché. Pour 29,08% des interrogés, elle provient de

l'hérédité, surtout du côté des ascendants paternels. Pour 16,56% d'entre eux, la maladie est due à la consommation de certains aliments. La plupart des sujets non malades interrogés estiment que la lèpre est héréditaire. Presque tous, également, déclarent qu'elle est contagieuse.

Plus précisément, les non-malades pensent que la lèpre (le cas initial) est affaire de Dieu, mais la contagion relève de la négligence humaine. «C'est ainsi, précise l'enquête, que si les rapports sexuels sont si souvent cités... on pense moins au contact intime qu'au péché qui est commis et à l'inévitable malédiction divine qui s'abat sur l'homme lorsque sa partenaire est en période catéméniale (terme qui veut dire menstruation). L'opinion courante veut que l'enfant issu d'un tel acte, condamnable parce que la partenaire n'est pas en état de prière, soit lépreux...»

Alors, on prône l'isolement du malade, sans spécifier d'ailleurs dans quelle condition. Cependant, 93,60% des non-malades disent que la maladie est curable et donnent leur préférence au médecin pour la guérir.

Que peut-on faire pour ne pas avoir la lèpre? 24,81% des sujets ne savent que faire, 1,69% portent des amulettes, 7,51% s'en tiennent à la protection divine.

Mais la plupart des non-malades pensent qu'il faut éviter les contacts et être propre, en somme s'éloigner du lépreux et surtout ne pas se marier avec lui.

Les malades, quant à eux, attribuent dans un très forte proportion l'origine de leur mal à Dieu et à l'hérédité. Ils sont tous contre l'isolement sauf quand le malade refuse les soins. Ils sont «formels pour dire que seul le médecin peut guérir cette maladie».

En conclusion de leur commentaire, les enquêteurs notent que toute action sanitaire devra s'appuyer sur les notions de contagion et de curabilité par le traitement médical pour lutter contre:

- le mythe de l'origine surnaturelle;
- les croyances alimentaires maléfiques, les interdits et les préjugés;
- le manque d'hygiène corporelle;
- le confinement de l'insalubrité;
- les irrégularités dans le traitement des malades.

Les points forts des activités de Caritas en Suisse

Sous la direction de l'office central de Caritas Suisse, Lucerne, les directeurs et les principaux collaborateurs des onze Caritas régionales se sont réunis les 29 et 30 novembre pour leur 22^e conférence organisée à Wislikofen, centre de formation du canton d'Argovie.

Caritas et l'Eglise catholique prennent au sérieux les obligations contractées dans le domaine «Famille et maternité» pendant la campagne contre la solution des délais. Prochainement paraîtra un répertoire de toutes les tâches concernant la formation au sens social, l'aide directe, le système de consultation et les initiatives politiques. Des renseignements sur toutes les organisations nationales et régionales engagées en ce domaine compléteront le répertoire.

La conférence des Caritas régionales a mis au point le programme 1978 de l'aide sociale assumée en Suisse par Caritas. Tout en s'acquittant de l'aide à la maternité et à la famille, Caritas se préoccupe des handicapés, des prisonniers, des chômeurs, de la toxicomanie, des personnes âgées et des jeunes. Dans la perspective du travail social et caritatif assumé par l'Eglise au niveau paroissial ou régional, elle s'efforce aussi de promouvoir la formation initiale et continue. Caritas s'attachera cette année à développer la collaboration commencée avec les volon-

taires après les pluies torrentielles qui ont dévasté plusieurs de nos cantons de montagne. On envisage d'étendre cette collaboration à d'autres régions.

«La Pologne: une nation qui se meurt»

VARSOVIE. - Dans une lettre pastorale collective lue dimanche du haut de la chaire de toutes les églises de Pologne, les évêques en appellent à la nation de remédier à la baisse de la natalité. Les évêques de déclarer catégoriquement: les peuples qui se meurent n'ont pas d'avenir.

Les évêques déclarent que la baisse de la natalité cause d'énormes soucis. La campagne devenant déserte, il sera très difficile de nourrir la population d'ici dix ou quinze ans. Trop de familles ayant adopté le système de n'avoir qu'un ou deux enfants, la nation va au devant d'une «catastrophe démographique». Nombre de femmes ayant recours à l'interruption de la grossesse, la baisse de la natalité est inévitable, car beaucoup de femmes qui ont avorté ne pourront plus avoir d'enfants. Les évêques de déclarer: un peuple qui est hostile à la vie se trouve au bord de l'abîme.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

Le détachement, trait caractéristique du christianisme

Prolongeons notre méditation sur Noël. Car le Seigneur Jésus nous instruit par l'exemple de ses actions, de sa vie, et il s'agit pour nous, non seulement d'accueillir la révélation qui nous est faite, mais d'y conformer notre propre conduite, avant de nous instruire par sa parole, le Seigneur a été notre maître par l'exemple de ses actions et par son incarnation.

La présence du Christ dans le monde irradie tant de lumière et procure tant de réconfort et d'espérance, qu'il paraît vraiment comme la lumière du monde, lumière dont nous ne pouvons bénéficier que dans la présentation qu'en offre l'Eglise. Cette lumière est source de salut. D'où la nécessité, pour nous, de fixer le regard de notre foi sur le Christ Seigneur, par une totale adhésion de pensée et de vie. Rappelons-nous les dernières paroles du prologue de l'Evangile de saint Jean: «Et le verbe est devenu chair, et il a habité parmi nous. Et nous avons contemplé sa gloire, gloire comme celle que tient de son père un fils unique, plein de grâce et de vérité» (Jean, 1,14).

Paradoxes de Bethléem

Or ici, la venue du Christ se caractérise par l'humilité et la pauvreté. Au

lieu d'y rencontrer la gloire dont parle saint Jean pour le verbe fait chair, nous rencontrons son humiliation, sa petitesse, son anéantissement. Une certaine négation des valeurs de la vie, la crèche nous le dit. L'humilité du Christ nous surprend. Elle dérouté nos attentes messianiques et elle nous oblige à modifier, voire à contredire, l'estime de ce que nous considérons comme des biens nécessaires à notre existence naturelle. Cette remarque s'applique à deux vertus chrétiennes, dimensions caractéristiques de notre présence dans le monde; l'humilité et la pauvreté.

Que Dieu ait voulu se manifester et qu'il ait voulu vivre avec nous dans une humilité totale, voilà qui bouleverse notre façon de nous juger nous-mêmes et de juger nos rapports avec les choses et avec les événements

du monde. «Recevez mes leçons, dit le Christ dans l'Evangile, car je suis doux et humble de cœur». (Mat. 11, 29).

Cet esprit d'humilité imprègne non seulement les formes extérieures de la vie du Christ, mais aussi les formes essentielles de la vie, de la doctrine et de la mission du Dieu fait homme.

Il convient de citer ici une maxime de saint Paul bien connue, qui présente la synthèse du mystère du Christ et nous offre en même temps la clef de sa compréhension. C'est la citation concernant la «Kenosis» du Christ, c'est-à-dire de son abaissement dans l'accomplissement du dessein de notre rédemption: «Ayez entre vous - écrit-il aux Philippins - les mêmes sentiments qui furent en Christ Jésus: lui qui, se trouvant dans la forme de Dieu, ne se prévalut pas de son égalité avec Dieu, mais il s'anéantit lui-même, prenant forme d'esclave et devenant semblable aux hommes. Offrant ainsi tous les dehors d'un homme, il s'abaissa lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a gratifié du nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou ploie, aux cieux, sur

terre et aux enfers, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père». (Phil. 2, 5-11).

Comme saint François d'Assise

Arrivée à ce point, notre méditation tourne en admiration éperdue. L'anéantissement du Christ devient le principe et le modèle de notre exaltation. Cette remarque concerne l'humilité de l'homme Dieu introduite dans son apparition en ce monde. On peut faire des observations semblables touchant la pauvreté qui a entouré la venue du Christ parmi les hommes. Tout cela entraîne un changement radical dans l'appréciation des biens de la vie présente. Ce changement qualifie le christianisme, où l'humilité et la pauvreté trouveront des expressions inconnues dans une conception toute naturelle de la vie. En revanche, l'humilité et la pauvreté aideront à la conquête surnaturelle du royaume de Dieu, elles porteront la vie nouvelle promise à ceux qui sont humbles de cœur et qui ont une âme de pauvre. Pensons-y bien. C'est là l'Evangile.

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour
près de 40 000 exemplaires



**Récital Christophe Eschenbach
Lundi 16 janvier 1978**

SION, salle de la Matze (20 h. 30):
Christophe Eschenbach interprète les
trois dernières sonates de Beethoven. Un
concert des JM de Sion et du CMA.

Remarque: demain vendredi 13, à la
chapelle du conservatoire, J.-M. Aymon
présente ce récital. Invitation cordiale
non seulement aux JM de Sion mais à
tous les mélomanes.

**Programme Petithéâtre Sion
Du jeudi 19 au samedi 21 jan-
vier.**

«Paroles de femmes», avec Isabelle
Ehni, Monique Dodd, Mad Rimbaud.
Un «spectacle tendre et violent»,
adapté du best-seller d'Annie Leclerc.

**Prochainement à Saint-Maurice
Mercredi 25 janvier**

«Rendez-moi mes baskettes», avec Ma-
rianne Sergent qui nous revient à Sion
pour ce show où le rire sera roi.

Remarque: le Petithéâtre n'est point
misogyne durant ce mois de janvier où
quatre femmes, à elles seules, animeront
plusieurs soirées!

Mercredi 25 janvier

La Philharmonie de Stuttgart avec un
programme comportant Haydn, Franck et
Beethoven; et le pianiste Achille Colas-
sis.

**Et bientôt le festival
«Musique et neige»**

Ce festival qui a lieu maintenant
depuis plusieurs années en collaboration
avec les JM de Saint-Maurice, nous ré-
servera quatre concerts:

- Bach Solistes de Vienne (5 février).
- Trio de Prague (12 février).
- Orchestra da Chiesa (19 février).
- G. Questa, orgue (26 février).

Rappelons que ce festival a lieu aux
Diablerets et à Vers-l'Eglise et qu'il a
pour particularité de combiner sport
(ski) et culture (musique). N. Lagger

JEUDI MUSICAL

Christophe Eschenbach à Sion

Une nouvelle fois, grâce à l'initiative des Jeunesses musicales de Sion et du Comité des manifestations artistiques, nous aurons le privilège d'entendre le pianiste Christophe Eschenbach.

Ce grand soliste, celui sans doute qui représente la meilleure veine de la jeune génération, se présentera au public séduisant, en un concert unique en Suisse romande, à la salle de la Matze, lundi 16 janvier. Voici sans contexte qui va attirer un nombreux public de mélomanes pour qui Christophe Eschenbach représente le prestige du monde des solistes.

Nous nous plaisons ici à le présenter à nos lecteurs.



Christophe Eschenbach

Une vie d'artiste

A la naissance, un enfant peut avoir quel-
ques prédispositions artistiques. Mais on ne
devient pas un musicien sensible et accom-
pli, on ne devient pas célèbre et appré-
cié par le monde entier sans de sérieuses
études, sans régler durement ses années
d'apprentissage.

Christophe Eschenbach nous le prouve:
1940 Naissance à Breslau.
1959 Commencement des études auprès
d'Eliza Hansen.

1962 Lauréat du concours international de
la radiodiffusion allemande à Munich.
1963 Participe en Allemagne aux presti-
gieux «concerts de jeunes artistes».
1965 Lauréat du concours «Clara Haskil» à

Lucerne. Ce fut la première fois que
ce prix fut distribué. Tournées de con-
certs en Allemagne, France, Hollande,
Scandinavie, Espagne, Amérique du
Sud.

1966 Contrat d'exclusivité avec la Deutsche
Grammophon Gesellschaft.

1967 et 1968 Participation aux festivals de
Salzbourg, Lucerne, Spoleto et à
l'Exposition mondiale de Montréal.
Concerts avec orchestre et récitals de
piano à Bâle, Berne, Berlin (Philhar-
monique), Edimbourg, Francfort, Ge-
nève, Hambourg, Copenhague, Mu-
nich, Naples, Rotterdam, Paris, Zu-
rich. Première mondiale des concertos
de Henze et Bialas.

1969 Première tournée aux Etats-Unis:
Boston Symphony Orchestra, Chicago
Symphony Orchestra, Cleveland Sym-
phony Orchestra.
Première tournée japonaise et autres
concerts avec: Philharmonique de
Berlin, Orchestre de Paris, etc. Sous
les directions de J. Barbirolli, von Ka-
rajan, K. Kondrashin, G. Szell.
Divers enregistrements.

1970 2^e et 3^e tournées aux USA. Soliste au
Festival de Salzbourg; joue sous la di-
rection des Kempe, Barbirolli, Abado,
Jochum, etc.

Récitals à Berlin, Londres, Paris et
Osaka (exposition mondiale).

1971 4^e tournée aux USA et vaste tournée
en Europe. Continue à jouer sous la
direction de grands chefs, tels que Ku-
belik et Boulez.

1972 Eschenbach est redemandé aux Etats-
Unis, en Amérique du Sud, ceci entre
ses tournées européennes.
Et déjà il a enregistré plus de 20 dis-
ques à la DGG.

Par la suite, Christophe Eschenbach ré-
pond aux appels insistants des plus grandes
scènes et des orchestres les plus réputés, ne
délaisant pas pour autant ses gravures

discographiques et ses productions à la ra-
dio.

Il s'adonne aussi à des genres différents,
accompagnant parfois des solistes vocaux
ou forme avec Justus Frantz, de quatre ans
son cadet, un duo qui fut apprécié lors de
célèbres tournées.

Une fois de plus à Sion

La première fois que Eschenbach vint à
Sion, ce fut pour remplacer au pied levé le
grand Kempff. Soirée mémorable à la salle
de la Matze. Eschenbach était alors tout
juste connu comme un jeune talent dont on
disait grand bien.

Si je ne me trompe, il est revenu par la
suite deux fois encore à Sion où l'on semble
apprécier les récitals de piano.

Lundi prochain, il sera de nouveau parmi
nous, à la salle de la Matze que nous vou-
drions combler pour cette occasion. Nous
croyons au bon goût des mélomanes non
seulement séduisant mais aussi valaisans.

Ce récital - qui comportera les trois der-
nières sonates de Beethoven - est la seule
soirée qu'Eschenbach consacre à la Suisse
romande dans le cadre de sa tournée. Il
convient sans conteste d'en profiter. Et ce
n'est pas une question de snobisme, mais
une question d'opportunité: on ne rate pas
un Eschenbach quand il joue dans une salle
de la région.

Avec Eschenbach, c'est fort probable-
ment la suite logique des Kempff et des Ru-
binstein, pour ne citer que ceux-là. Et si, par
négligence, ou parce que nous n'y croyons
pas, nous ne saisissons pas notre chance,
nous pourrions avoir certains remords d'ici
quelques années lorsque Eschenbach ne
pourra plus répondre à l'invitation sédui-
sante parce qu'il sera pris sur d'autres scènes
beaucoup plus importantes.

Et si nous n'avons pas disserté sur le pro-
gramme de la soirée, c'est parce que nous
invitons tous les mélomanes intéressés par
ce concert à se rendre demain soir vendredi,
à la chapelle du conservatoire, où M. J.-M.
Aymon, président des JM de Sion, présen-
tera une introduction à ce brillant récital
qui doit, dès aujourd'hui, monopoliser votre
lundi soir 16 janvier 1978!

N. Lagger



Discographie Eschenbach

A l'occasion du sensationnel récital
que donne Christophe Eschenbach lundi
prochain à la salle de la Matze à Sion
(voir ci-contre), nous relevons quelques
extraits de ses abondantes gravures réa-
lisées en exclusivité à la Deutsche
Grammophon Gesellschaft.

1. BRAHMS: trio pour piano, cor et
violon, opus 40 (Drolic et Seifert), et
trio pour piano, clarinette et violon-
celle (Leister et Donderer).
- DGG 139'398.

2. BEETHOVEN
a) Concerto N° 1, opus 15 avec Phil-
harmonique Berlin (Karajan).
- DGG 139'023

b) Sonate N° 29 (Hammerklavier).
- DGG 2530'080.

3. MOZART
a) Sonates KV 333, 332, variations
«Ah! vous dirai-je maman», an-
dante KV 616.
- DGG 138'949

b) Sonates KV 330 et 331, rondos
KV 485 et 511.
- DGG 139'318.

4. SCHUMANN
a) Lieder Eichendorff, Rückert, Gei-
bel et Chamisso (Fischer-Diskau).
- DGG 2740'167

b) Scènes d'enfants, variations
ABEGG, 6 intermezzi op. 4, scè-
nes de forêt (op. 82) etc.
- DGG 138'183

5. SCHUBERT
Quintette de la truite (avec Koe-
ckert-Quartett).
- DGG 136'488

Outre ces quelques enregistrements -
petit extrait d'un riche catalogue - vous
trouverez chez votre disquaire habituel
d'autres gravures.

Mais aucune de ces merveilleuses gra-
vures ne remplacera la satisfaction que
vous pourrez retirer du récital Eschen-
bach ce prochain lundi à la salle de la
Matze!

N. Lagger

coop valais
de MARTIGNY à BRIG

RAGOÛT DE VEAU 1er choix 500 g	7.90
JAMBON RESTAURATEUR sans couenne 100 g	1.35
HENNIEZ SANTÉ Eau minérale gazéifiée	litre - .30
FENDANT RAPILLES 1/2 litre	2.90

OPÉRATION HÉRODE

Copyright by opera mundi
Evelyn Anthony 192

— C'est sans importance, dit Jean de Cordant qui lui tapota l'épaule. Nous devons tous faire de notre mieux pour les tirer de là. Où est votre mari ?
— Dans la foule. Il est comme fou... Oh! mon Dieu, Monsieur le comte, qu'est-ce qu'on va faire ? Elle sanglotait.
— Je n'en sais rien. Mais ils n'emmèneront pas nos enfants. Nous trouverons bien un moyen pour les empêcher. Allez auprès de votre mari et dites-lui de rester calme. Je vais aller voir le colonel S.S.
— Allez-y tout de suite! supplia-t-elle. Tout de suite! La nuit sera bientôt là et ils auront si peur dans le noir. Jean s'adressa à Louise.
— Je vais parler à Camier et au Père Duval. Nous devons calmer cette foule pour éviter d'autres fusillades. Attendez ici, je reviendrai et vous ramènerai.
Il trouva le maire qui s'efforçait de reconforter sa femme; le prêtre se joignit à eux. Un visage rude de paysan sur un grand corps à la panse rebondie. Curé de Saint-Blaize depuis trente ans, le type même du prêtre campagnard, soigné par une nièce restée vieille fille; son manque de raffinement était largement compensé par

ses qualités de cœur et son courage. Il s'était frayé un chemin jusqu'à Jean et le maire.
— Qu'allons-nous faire? C'est abominable! Nous ne pouvons assister sans intervenir à l'enlèvement de nos enfants.
— Ma Caroline! gémissait Camier. Ma petite fille! Ma femme s'est évanouie... Pourquoi ont-ils fait ça, pourquoi, pourquoi? Nous n'avons abrité personne.
— Calmez-vous, dit Jean. Il s'agit d'un châtement, de représailles. Mais je ne crois pas qu'ils aillent jusqu'au bout. Mon Père, je vais aller voir le Standartenführer Vierken, et je désire que vous et le maire m'accompagniez. Nous pourrions lui parler en privé. Je propose que nous offrions nos vies et autant d'adultes qu'il voudra prendre comme otages à la place des enfants. En outre, je suis disposé à payer une forte amende. Nous pouvons échanger les enfants contre des hommes et de l'argent, une transaction devrait être possible.
— Qu'ils prennent tout, s'écria Camier, tout ce que j'ai!

(A suivre)



Wenger
pâtes aux œufs frais

nouilles moyennes
cornettes petites
spaghetti

1.20

500 g seulement

Navarre Colline d'Or
vin rouge espagnol
1 litre
1.95 + dépôt

chocolat Titlis
foncé, lait noisette
tablette 100 g
-.90

oranges Robinson
juteuses
1 kg
1.25

MOHRENKÖNIG AMMANN-HEIMBERG
têtes de nègre
4 pièces
1.30

Persil
pour le linge à cuire et pour les fibres modernes
tambour 4 kg
9.90

Quanto
revitalisant textile
5.95

Tela Tissues
serviettes double épaisseur
120 pièces
-.85

shampooing doux et fruité
citron frais, pêche mûre, fraise sauvage, pomme reinette
bouteille 200 g
2.-

cd SUPERDISCOUNT

Sion Avenue de France, Centre MMM Metropole/P
Martigny Place de la Poste 6
Lausanne Rue des Terreaux/boucherie, droguerie, P Bel-Air
Lausanne-Chailly Avenue Béthusy 93, Pont de Chailly/boucherie, P

OK
CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A.
MONTREUX
Service de vente
CITY GARAGE
Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

Commodore II 2,8 I GSE 4 p.	70 000 km	74
Commodore II 2,8 I, 4 p. aut.	35 000 km	75
Commodore II 2,5 I, 4 p.	55 000 km	77
Rekord II 1900 Luxe, 4 p.	50 000 km	74
Rekord II 1900 Luxe, 4 p.	63 000 km	73
Rekord II 2000 S, 4 p.	13 000 km	77
Rekord II 2000 Star, 4 p. aut.	11 000 km	77
Ascona 12, 2 p.	85 000 km	73
Ascona B 1600 Luxe, 4 p.	38 000 km	77
Ascona B 1600 Standard, 4 p.	14 000 km	76
Kadett Karavan 1200, 3 p.	58 000 km	75
Kadett Karavan 1200, 3 p.	19 000 km	76
Kadett Karavan 1200, 3 p.	20 000 km	76
Kadett Spécial 1200, 4 p.	45 000 km	75
Kadett 1000 S, 2 p.	19 000 km	77
Kadett 1200 Spécial, 2 p. aut.	35 000 km	75
Alfa Romeo 2000, 4 p.	80 000 km	75
VW Passat LS, aut.	22 000 km	74
Renault 12 TL, 4 p.	35 000 km	75
Fiat 127, 2 p.	44 000 km	74
Fiat 850 T fourgon, mot. révisé		74
Citroën Ami 8	85 000 km	71
Ford Cortina GXL 1600, 4 p.	90 000 km	71
Renault 12 break		71
Lada 1200, 4 p.	48 000 km	74
Bedford CF fourgon vitré 2,3 l, moteur révisé	80 000 km	73

Voitures bon marché

Renault 8	1967
Peugeot 404	1967
Peugeot 304	1971
Morris Marina	1972

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM
Téléphone privé en dehors
des heures de bureau

G. Loutan 021/54 31 79 D. Savary 021/62 41 25

NOUS IMPRIMONS TOUT ET DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Nous étudions les prix de vos imprimés en fonction de la conjoncture.

IMPRIMERIE GESSLER S.A.
Pré-Fleuri 12 - 1950 SION
Tél. 027 / 23 19 05

Vous qui vous êtes mariés en 1977
UN GRAND CONCOURS



"LA PLUS JOLIE PHOTO DE MARIÉE"

planche des prix
(30 cadeaux pour une valeur d'environ Fr. 4000.—)

- Pfister ameublement Lausanne:** un fauteuil de plus de 800 francs.
- Swissair:** 2 billets d'avion Genève-Zurich et retour de 356 francs.
- Pro Nuptia Sion:** un bon d'achat de 350 francs pour une robe de cocktail ou de bal.
- Magro ménager Uvrier:** un bon d'achat de 350 francs à échanger dans la «Boutique du cadeau».
- Kodak SA Lausanne:** un appareil Kodak instamatic 530 de 295 francs.
- Caisse d'épargne du Valais Sion:** un carnet-épargne-impôts de 200 francs.
- Juvena Zurich:** un beauty-case rempli de produits de beauté et soins d'env. 200 francs.
- D' Payot:** la gamme complète de produits de beauté pour un homme «Piment» d'env. 150 francs.
- Jean Frachebourg, paysagiste Monthey:** 2 bons d'achat de 50 francs à échanger contre votre «arbre de mariage».
- Boutique Valloton Monthey:** un bon d'achat de 50 francs.
- Vins Daucher/Fernand de Preux Vétroz:** des bouteilles de moussoux.
- Editions La Matze Sion:** quelques exemplaires du dernier livre de Maurice Métral «Toi ou personne».
- Eduard Bay, céramiques Ransbach/Allemagne:** Des «Rœmertopf» avec livres de recettes, valeur env. 25 francs pièce.

BONNE CHANCE DANS VOTRE VIE À DEUX,
ET POUR NOTRE CONCOURS!

La direction du NF

Nous vous rappelons le délai d'envoi pour le grand concours NF annoncé dans notre cahier spécial MARIAGE du 20 avril 1977, qui enrichira l'«Album photos NF» de pages roses, avec la collaboration de tous ceux qui ont convolé, chez nous en Valais, ou ailleurs pour les Valaisiens de l'extérieur, au cours de l'année 1977.

Ce concours organisé pour la première fois dans le cadre du cahier spécial «Mariage et intérieur» du 22 février 1978, nous permettra d'une part de récompenser les meilleures photos et d'autre part de vous offrir un cahier spécial typiquement valaisan où paraîtront les photos retenues par notre jury.

règlement

- Le concours est ouvert à tous ceux dont le mariage a été célébré en 1977.
- Exceptionnellement, les photos de professionnels sont acceptées au même titre que celles d'amateurs, mais seuls peuvent participer et gagner, les mariés de l'année 1977.
- Thème général: **La plus jolie photo de mariée** (tous les sujets qui se rapportent à la journée de votre mariage: civil, religieux, réception, etc.)
- Les diapositives et les photos en noir-blanc seront pris en considération sur un maximum de trois photos ou diapositives par participant.
- Formats acceptés: pour les photos: jusqu'à 13 x 18; pour les diapositives: 6 x 6 - 24 x 36
- Les photos, à chances égales entre noir-blanc et diapositives couleur, seront sélectionnées par un jury et publiées (sauf demande spécifique) dans notre cahier spécial «Mariage et intérieur» du 22 février 1978.
- Les prix seront en fonction du classement et nous vous encourageons à participer nombreux, autant qu'il y a eu de mariages en Valais ou chez les Valaisiens de l'extérieur au cours de 1977. Vous avez certainement su faire preuve d'originalité dans les prises de vues, de goût dans le choix de votre garde-robe, du décor, des fleurs, du repas, du gâteau, du moyen de locomotion, etc.
- La robe blanche et l'habit ne sont pas une condition de participation. Toutes les traditions et les fantaisies sont également admises.
- Les diapositives et photos devront parvenir à la direction du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion, **jusqu'au 31 janvier 1978**, dernier délai.
- Aucune correspondance ne sera échangée. Les gagnants seront avisés personnellement et par le NF.

SPORT

CYCLISME

Dietrich Thurau et le Tour de France

Willy Jossart, directeur sportif de l'équipe « Ijsboerke », a confirmé officiellement, à Bruxelles, que l'Allemand Dietrich Thurau ne participerait pas au Tour de France 1978.

Willy Jossart a expliqué ce renoncement par le fait que le Tour était cette année trop montagneux avec notamment quatre arrivées en sommet, à plus de 1600 m d'altitude, ce qui demanderait trop d'efforts à Thurau.

L'objectif principal de l'équipe « Ijsboerke » sera le Tour d'Italie, tâche à la mesure de Thurau, qui succéda à Franz Verbeeck à la tête de la formation.

Après s'être entraînée à Tielen, en Campine, pendant la deuxième quinzaine de janvier, l'équipe participera à l'Étoile de Bessèges. Thurau et Haritz rejoindront leurs coéquipiers pour un stage d'entraînement sur la Côte d'Azur, à Cagnes-sur-Mer, après avoir participé aux Six Jours de Milan.

Voici la composition de l'équipe « Ijsboerke » : André Dierickx, Ludo Delcroix, Alfons De Bal, Walter Godefroot, Jos Jacobs, Ludo Peeters, Willem Peeters, Rudy Pevenage, Marc Renier, Jos Van de Poel, Eric Van de Wiele, Arthur Van de Vijver, Staf Van Rossbroeck, Guido Van Swevelt et les néo-professionnels Alfons de Wolf, Frank Hoste, Gery Verlinden, Dirk Wyenberg et Daniel Willems (tous Belges). Un seul coureur hollandais fera partie de l'équipe, Bert Pronk, tandis que le leader Dietrich Thurau pourra compter sur les services de son compatriote Gunther Haritz.

Préparation des championnats du monde de cyclocross

En vue de leurs préparations et des sélections aux championnats du monde de cyclocross, les équipes nationales de Pologne, du Danemark, de l'Autriche, de l'Italie et des USA se retrouveront en fin de semaine à Niederlenz et à Wetzikon.

L'Espagne, la France et la Belgique envieront également des coureurs. A Wetzikon, le double champion du monde des amateurs, l'Allemand Klaus-Peter Thaler, sera à la tête d'une sélection nationale.

Le champion du monde Albert Zweifel et le nouveau champion suisse Peter Frischknecht, ainsi que les cadres nationaux suisses participeront également à ces épreuves.

TENNIS

Nouvel échec de Panatta

L'Italien Adriano Panatta a été éliminé au premier tour du tournoi de Birmingham (Alabama) comptant pour le championnat WCT et doté de 175 000 dollars. Panatta a perdu en deux sets, 6-3 6-4, face à l'Américain Dick Stockton.

Les championnats romands juniors

Les 5^es championnats romands juniors en salle auront lieu ce week-end à Genève. Ils réuniront 80 participants.

Les finales se dérouleront dimanche après-midi (15 janvier) au pavillon des sports. Les meilleurs éléments seront qualifiés pour les championnats suisses, lesquels sont prévus à Lucerne, les 28 et 29 janvier prochains.

BOXE

Deux championnats du monde (WBA) conclus

La WBA annonce que deux championnats du monde, reconnus par elle, ont été conclus à Mexico. Le premier intéresse les poids coq. Le Panaméen Jorge Lujan mettra son titre en jeu le 18 février face au Mexicain Roberto Rubaldino, soit à Los Angeles, soit à Houston ou à San Antonio. Chez les plumes, l'Espagnol Celio Lastra défendra sa couronne mondiale devant l'Américain Sean O'Grady le 5 février dans une ville, non encore désignée, de l'Oklaoma.

D'autre part, le championnat du monde des super-welters entre le Mexicain Jose Pipino Cuevas (tenant) et l'Américain Harold Weston, prévu pour le 25 février, a été reporté au 4 mars, à Los Angeles.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES PLUMES VERSION WBC

Le boxeur portoricain Wilfred Gomez mettra son titre mondial des plumes (version WBC) en jeu contre le Japonais Kobayashi, numéro un au classement de la WBC, le 19 janvier à Kitakyushu, ville du sud du Japon.

Eipel : état stationnaire

L'état de santé du jeune boxeur allemand Joerg Eipel, victime d'un k.o. dramatique le 18 décembre dernier à Creil, était jugé toujours « stationnaire », mercredi, par le service de neuro-chirurgie de l'hôpital Beaujon à Paris.

A Martial Donnet le spécial FIS de Bretaye

Organisé par le Ski-Club Villars, un slalom FIS a été disputé hier mercredi sur le stade de slalom de Bretaye, sur les pentes de Chaux-Ronde. Il s'agissait de deux manches d'une dénivellation de 160 m, la première comportant 59 portes et la deuxième 62. Ce sont Charly Bovier et René Vaudroz qui ont établi les tracés. Un vent très froid soufflait avec assez de force, mais il n'est pas apparu qu'il ait gêné les concurrents.

En cette saison où la neige tombe avec parcimonie, les organisateurs se sont donné beaucoup de peine pour présenter des pistes convenables, la région étant équipée pour permettre un arrosage adéquat.

Alors qu'on nous avait annoncé de grands noms actuels du ski nombreux furent ceux qui brillèrent par leur absence, tels les Italiens, les Autrichiens, les Suédois. Parmi les inscrits, les Argentins ne se sont pas présentés tout comme les représentants du Liechtenstein : Andreas Wenzel, Paul et Willi Frommelt.

Lors de la première manche, c'est le Bulgare Peter Popangelov qui obtint le meilleur temps 49"34, alors que le Valaisan Martial Donnet le suivait avec 50"07, puis Jacques Luthi 50"74, Karl Eggen 51"27, Werner Rhyner 51"52, Peter Schwendener

51"97. On pensait que le Bulgare s'octroyerait la totalité de l'enjeu, il commit dans la deuxième manche l'imprudence d'assurer son précédent succès. Ce dont profita Martial Donnet pour attaquer et lui ravir la première place.

Ainsi que l'indique le classement, Norvégiens, Allemands de l'Ouest, Canadiens vinrent s'intercaler entre nos représentants, Jacques Luthi ayant rétrogradé à la suite d'un blocage au passage d'une porte. Sur près de 100 concurrents, 38 se classèrent à la première manche et 25 lors du final de l'épreuve.

ch.

● Classement du slalom spécial (160 m de dénivellation 59 portes et 62 portes) : 1. **Martial Donnet (S) 101"73 (50"07/51"66)**. 2. Peter Popangelov (Bul) 102"93 (49"34/53"59). 3. **Peter Schwendener (S) 103"90 (51"97/51"93)**. 4. Karl Eggen (S) 104"37 (51"27/53"10). 5. Knute Johannsen (Nor) 104"95 (52"14/52"81). 6. **Jacques Luthi (S) 106"18 (50"74/55"44)**. 7. Hubert Schaefer (RFA) 106"82. 8. Jarle Halsnes (Nor) 107"96. 9. **Eric Naepflin (S) 108"08**. 10. Peter Monod (Ca) 108"34. 11. **Prisco Ragute (S) 109"41**. 12. Peter Hodel (S) 109"94. 13. John Hilland (Can) 110"41. 14. Gérard Roubaud (Fr) 111"03. - 90 partants, 25 classés.



Le Valaisan de Morgins, Martial Donnet, a profité de l'imprudence du Yougoslave Popangelov pour s'attribuer la victoire à la deuxième manche.

Annemarie Moser la plus rapide aux Diablerets

Vingt-quatre heures après le deuxième slalom géant des Mosses, les participantes aux épreuves de la coupe du monde ont rejoint les Diablerets afin de suivre un entraînement avant la descente prévue vendredi.

Sur la piste de Jorasse (2100 m/505 m de dénivellation), elles accomplirent un parcours de reconnaissance puis deux descentes dont l'une fut chronométrée. Les Autrichiennes, Annemarie Moser-Proell en tête, se révélèrent les plus rapides en compagnie de la représentante du Liechtenstein Hanni Wenzel. La meilleure Suissesse fut Bernadette Zurbriggen.

Résultats de l'entraînement de mercredi : 1. Annemarie Moser (Aut) 1'32"16. 2. Brigitte Habersatter (Aut) 1'32"27. 3. Hanni

Wenzel (Lie) 1'33"19. 4. Monika Kaserer (Aut) 1'33"80. 5. Elena Matous (Iran) 1'33"91. 6. Kathy Kreiner (Can) 1'34"85. 7. Bernadette Zurbriggen (S) 1'34"88. 8. Doris De Agostini (S) 1'35"13. 9. Cindy Nelson (EU) et Martine Liouche (Fr) 1'35"20. - Puis : 12. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'35"63. 20. Marlies Oberholzer (S) 1'36"57. 24. Lise-Marie Morerod (S) 1'36"89. 28. Hedy Buercher (S) 1'37"73. 33. Irene Boehm (S) 1'38"18. 37. Evelyn Dirren (S) 1'39"16. 45. Gaby Infanger (S) 1'40"53. 49. Zoe Haas (S) 1'41"37.

FOOTBALL

Un vaccin pour Johan Cruyff

Johan Cruyff et trente-deux autres footballeurs hollandais ont été invités par leur fédération nationale à se soumettre aux vaccinations nécessaires pour un séjour en Argentine. Un porte-parole de la Fédération néerlandaise a souligné que cette invitation ne signifie pas que Cruyff ait donné son accord quant à sa participation à la phase finale de la coupe du monde 1978.

Actuellement blessé, Johan Neeskens, le coéquipier de Cruyff au FC Barcelone, vient de passer huit jours à Genève, afin de consulter un spécialiste renommé.

Onze des 33 joueurs désignés avaient participé à la coupe du monde 1974 en Allemagne. Ce sont : Johan Cruyff et Johan Neeskens (Barcelone), Wim Suurbier (Schalke 04), Rob Rensenbrink (Anderlecht), Ruud Krol (Ajax), Wim Rijsbergen et Wim Jansen (Feyenoord), Jan Jongbloed (Roda-Kerkrade), Johnny Rep (Bastia), Pierre Van de Kerkhof (PSV Eindhoven).

Deux noms ne figurent pas sur la liste des 33 invités, ceux d'Arie Haan, qui joue actuellement à Bruxelles avec Anderlecht, et du meilleur buteur du championnat actuel, Harry Lubse (PSV Eindhoven).

Voici les 22 autres présélectionnés : **Gardiens** : Jan Van Beveren (PSV) et Eddy Treytel (Feyenoord). **Arrières** : Adrie Van Kraav, Eddy Brandts et Jan Poorvliet (PSV), Johnny Meijod, Hugo Hovenkamp et Peter Arntz (Alkmaar), Piet Wilschut (Twente), Martin Jol (La Haye), Sije Visser (Nimègue) et Johnny Dusbaba (Anderlecht). **Demis** : Jan Peters (Alkmaar), Frans (Thijssen et Arnold Muhren (Twente) et Jan Boskamp (Molenbeek). **Avants** : René Van de Kerkhof et Willy Van der Kuylen (PSV), Tcheu La Ling et Simon Tahamata (Ajax) et Kees Kist (Alkmaar).

Nouvelle victoire d'Andreas Wenzel

Annoncé à Villars, le jeune champion de la principauté du Liechtenstein, Andreas Wenzel, a remporté avec panache un slalom géant FIS dans la station autrichienne de Hinterstoder.

Andreas Wenzel s'est montré le plus rapide dans les deux manches. Il s'est imposé avec une avance de 1"28 devant le Suisse Ernst Good.

Classement : 1. Andreas Wenzel (Lie) 2'18" (1'07"32/1'10"86). 2. Ernst Good (S) 2'19"28 (1'08"30/1'10"98). 3. Othmar Kirchmayr (Aut) 2'20"02 (1'08"09/1'11"93). 4. Miroslav Sochor (Tch) 2'20"42. 5. Leonhard Stock (Aut) 2'20"52. 6. Bojan Krizaj (You) 2'20"98. 7. Edi Reichert (RFA) 2'21"25. 8. ex-aequo : Juan Fernandez-Ochoa (Esp) et Manfred Brunner (Aut) 2'21"30. 10. Anton Steiner (Aut) 2'21"76. 11. Paul Frommelt (Lie) 2'21"94.

Dans les coulisses du sport-auto

Encore cinq mois d'attente et ce seront les 24 Heures du Mans qui, cette année, s'annoncent particulièrement « gratinées » avec la revanche du match Porsche-Renault.

Du côté helvétique, on connaît déjà les intentions d'André Chevalley et du Montéysan François Trisconi avec leur Inaltera-Ford. Celles d'Antoine Salamin viennent de nous être divulguées : en juin prochain, l'architecte de Noës participera avec une Porsche et pour la deuxième fois consécutive à la célèbre épreuve d'endurance. Son équipier ne sera autre que le Viégeois Beat Blatter ! Un troisième pilote pourrait encore se joindre à eux, porteur, de préférence, de garanties financières substantielles...

Salamin vient d'acquiescer chez Guido Haberthur à Lausanne cette nouvelle turbo de 3,3 litres. C'est Haberthur lui-même qui se chargera de la préparation technique du véhicule lequel sera engagé en catégorie « GTX ». « Avant de nous rendre au Mans, je pense disputer quelques manches du championnat suisse en circuit afin de m'habituer à sa conduite. Contrairement à l'an passé, nous nous organiserons de manière autonome pour les 24 Heures », ajoute Salamin.

Salamin-Blatter (le Haut-Valaisan, soit dit en passant, attend d'un jour à l'autre la confirmation d'un « sponsor » étranger qu'il assurera une bonne saison de F3 nationale et internationale avec une Lola de Mader) disposent maintenant d'un temps appréciable pour « peaufiner » dans les moindres détails « leurs » 24 Heures.

Salamin-Blatter aux 24 Heures

● FERRIER AVEC SERVANIN : C'EST REPARTI...

Déjà réunis en 1976 avec, à la clé, des résultats décevants, le Français François Servanin et le Genevois Laurent Ferrier se donneront à nouveau la main cette saison dans toutes les épreuves d'endurance du championnat d'Europe (Nürburgring, Monza, Vallelunga, Le Mans, etc).

Cette fois pourtant, si le châssis demeurera un Chevron B 36, le moteur Roc-Chrysler 2 litres qui, à l'époque, avait causé leur désespoir, sera remplacé par un BMW « bichonné » par Ivo Zari.

● LES RALLYES-CROSS POUR DEMIERRE-SCHAER

En 1978, les Octoduriens Jean-Pierre Demierre et Philippe Schaefer se spécialiseront dans les rallyes organisés en France sur terre battue. Ils en avaient pris goût l'an passé déjà, aux Mille Pistes notamment, et s'apprentent donc à remettre ça - plus souvent - avec un Citroën GS groupe 2 préparée en usine. En outre, en compagnie de Pierre-André Piller de Sierre, Demierre escompte également prendre part à quelques rallyes suisses « normaux » au volant d'une Kadett GTE groupe 1.

● LA MORT DE HEINZ HOFER

Heinz Hofer. Sans doute, ce nom ne vous dit rien. Ou pas grand-chose. Hofer est mort. Entre Noël et Ncuvel-An, sur une route du sud de l'Angleterre, il est entré de plein fouet dans une voiture folle venant en sens inverse.

Ce Suisse de 35 ans, à la carrure d'athlète, se rendit célèbre dans les mi-

lieux du sport automobile en devenant le bras droit du constructeur américain Roger Penske. C'est en qualité de « team manager » de l'équipe Penske qu'Hofer participa à l'unique victoire en grand prix décrochée par cette organisation. L'événement eut lieu en août 1976, sur l'Oesterrichring de Zeltweg quand, à l'issue d'une bataille d'une intensité dramatique, John Watson l'emporta sur la Ligier de Laffite.

J.-M. W.

Assemblée du comité olympique suisse

La 65^e assemblée générale ordinaire du Comité olympique suisse aura lieu le samedi 21 janvier 1978, à 10 h. 15, à la maison des sports à Berne. Les principaux points de l'ordre du jour seront les suivants :

Rapport d'activité 1976-77, rapport financier 1977, règlement concernant l'organisation générale de la participation suisse aux Jeux olympiques, principes de sélection du COS pour la participation aux Jeux olympiques 1980, nomination du chef de mission pour les Jeux olympiques 1980, Jeux olympiques 1980 à Lake Placid et à Moscou, propositions des fédérations.

PATINAGE DE VITESSE

Record pour Kulikov

Le Soviétique Evgeni Kulikov, champion olympique et recordman du monde, a été crédité de 38" sur 500 m à Inzelle. Il a ainsi égalé le record de la piste établi il y a cinq ans par l'Allemand de l'Ouest Erhard Keller et par le Suédois Hasse Boerjes. A l'époque, ce temps constituait le record du monde de la distance.

Pas d'entraînement au Lauberhorn

Malgré le fort vent de foehn qui soufflait sur l'Oberland bernois mercredi, les courses masculines de la coupe du monde au Lauberhorn n'étaient pas en danger.

Aussi bien la descente samedi que les deux manches du slalom dimanche se dérouleront selon le programme prévu.

Toutefois, les organisateurs ont été contraints d'annuler les descentes d'entraînement de mercredi. La tempête avait mis hors d'usage le train qui conduit à la Scheidegg. Une couche de neige de 25 à 50 cm suffira jeudi pour assurer le déroulement des deux descentes chronométrées. L'épreuve de coupe du monde est programmée samedi à 13 heures. Le dimanche, la première manche du slalom, sur la piste Maennlichen, débutera également à 10 heures alors que la seconde manche, sur la piste de la Jungfrau, aura lieu à 13 heures.

Mondiaux juniors nordiques

Trois candidatures

Trois candidatures ont déjà été reçues au siège de la FIS, pour l'organisation des championnats du monde juniors de ski nordique de 1981. Les candidatures de Oernskoeldsvik (Su) et Schonach (RFA) sont fermes alors que celle de Zadov-Sumava (Tch) demande confirmation.

La FIS prendra une décision définitive lors des championnats du monde de Lahti (Fin) en février prochain.

Les premiers championnats du monde juniors de ski nordique avaient eu lieu en 1977 à Sainte-Croix alors que les deuxièmes se dérouleront en 1979 à Mont-Saint-Anne au Canada.

BOBSLEIGH

Erich Schaerer en tête

Erich Schaerer a nettement dominé ses adversaires lors des deux premières manches du prologue du championnat de bob à quatre, à Saint-Moritz. Il s'est révélé le plus rapide dans les deux parcours.

Classement : 1. Erich Schaerer/Beachli/Marti/Benz (Herrliberg) 2'23"35 (1'11"61/1'11"74). 2. Luedi/Trachsel/Eigenmann/Kuehne (Uster) 2'24"75 (1'11"90/1'12"85). 3. Peter Schaerer/M. Ruegg/T. Ruegg/Baumgartner (Herrliberg) 2'24"82 (1'11"89/1'12"93). 4. Hiltbrand/Meier/Schindler/Piaget (Zurich) 2'24"99. 5. Torriani/Schmid/Aebli/Ponato (Silvaplana) 2'25"26. 6. Reinalter/Schwager/Wicki/Salutt (Silvaplana) 2'25"45.

Fermeture de grand magasin ?

FAUX!

Visitez Club Haus Service Uvrier-Sion

Porcelaine, verrerie, étain, inox, qui

engage d'urgence

un ou une secrétaire des ventes

Tél. 027/31 23 63

10 ANS
SUPER-DISCOUNT
DENNER

TV-2/12178

Prix d'actions valable dès le 12.1.78

offres jubilé

cuisson rapide

bonita Pâtes
aux œufs frais

PARMA DORO

double concentré de tomates



150 g

~~-.80~~
-.50

- Cornettes ~~1.60~~
- Nouilles ~~1.60~~
- Frisettes ~~1.60~~
- Nouilles-Chinoise ~~1.60~~
- Spaghetti ~~1.50~~



le paquet à 500 g

~~-.80~~
-.80

DOLLY Mouchoirs en papier 6 x 10 pièces
~~-.90~~
-.45

Pacific
savon aux extraits d'algues marines: l'Océan dans votre baignoire



150 g

-.85

acril
Entretien complet des sols en plastiques et en pierre
nouveau
500 g ~~4.20~~
3.50



Merlot del Ticino
1975
Cantina Sociale Mendrisio



7 dl ~~5.80~~
4.90

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre Coméraz-Champlan

terrains à bâtir de 800 et 1000 m²

compl. équipés. Vue imprenable.

Ecrire sous chiffre P 36-300046 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny Avenue de la Gare

appartement de 4 1/2 pièces

Tout confort. Cheminée de salon. Libre le 1er février ou à convenir.

Tél. 026/2 25 67 36-400016

Particulier cherche à acheter à Bramols

terrain à construire minimum 1500 m²

Offre écrite sous chiffre P 36-300035 à Publicitas, 1951 Sion.

Commune jurassienne cherche à échanger, pour deux semaines, été 1978

maison de colonies de vacances aux Franches-Montagnes

contre maison identique, région Valais-Fribourg.

S'adresser au secrétariat communal, 2854 Bassecourt. Tél. 066/56 67 67 14-380

Cherchons terrain à construire environ 1000 m²

Sur la rive droite du Rhône, entre Sierre et Sion, altitude 700 mètres.

Ecrire sous chiffre P 36-20318 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier vend à Uvrier-Sion dans petit résidentiel

bel appartement 4 1/2 p. avec ou sans garage.

Tout confort. Prix intéressant. Pour visiter: tél. 027/31 22 71

A louer à Crans-Montana dès Pâques 1978 ou à convenir **magnifique salon de coiffure pour dames**

Entièrement agencé. Situation plein centre.

Ecrire sous chiffre P 36-20334 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Bramols bât. Kimplay, HLM au 3e étage

deux appartements de 4 1/2 pièces

Fr. 495.- + charges.

Tél. 027/31 13 27 36-300051

A louer à Riddes

magnifique appartement de 3 1/2 pièces

Loyer avantageux.

Tél. 026/6 24 43 36-20308

A louer à Arbaz

chalet

de 6 lits

Date à convenir dès ce jour.

Tél. 027/22 12 43 36-2232

A louer à Sion, bat. Tivoli, plein sud

appartement

3 chambres à coucher, grand living, balcon. Remis à neuf, possibilité de choisir les tapisseries. Fr. 600.- par mois plus charges. Libre tout de suite.

Tél. 027/22 03 08 36-300052

Je cherche pour clients

chalets ou appartements

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 5 14 06 143.266.981

A remettre à Martigny pour raison d'âge

kiosque

souvenirs

Prix à discuter.

Tél. 026/2 22 89 36-400015

A louer à Ayent

maison

5 pièces

Tout confort avec jardin.

Tél. 022/34 93 44 18-300448

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Saint-Léonard

maison d'habitation 5 p. avec local commercial.

Convendrait pour pharmacie, confection ou autres commerces.

Ecrire sous chiffre P 36-20176 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre en ville de Sion

appartement 3 pièces avec place de parc couverte Peut convenir comme bureau. Fr. 125 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-900006 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Monthey

jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58-59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m² de terrain, situation centrale près du centre commercial La Placette. Financement assuré.

S'adresser au 021/36 10 61

09-

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Trolliet

appartement HLM 3 1/2 - 4 1/2 pièces

Fr. 310.- et Fr. 351.- plus charges.

Verdure Place de jeux, de parc Garderie d'enfants

TV 6 chaînes

Renseignements: Régie J. Pellet Rue Dent-Blanche 20 Sion Tél. 027/22 16 94 36-263

Martigny A louer

appartements de 3 pièces

Fr. 224.- + charges. Libres à convenir.

Fiduciaire Dini et Chappot Tél. 026/2 64 81 2 64 82 36-2038

A louer à Sion, Wlasi-gen, dès le 1er février

joli studio meublé

pour 1 ou 2 pers. 5e étage, immeuble résidentiel, tranquille, cuisine séparée, bain, cave, place de parc.

Tél. 027/55 67 73 36-20315

A louer à Martigny Avenue du Grand-Saint-Bernard 47

appartement 4 pièces confort libre le 1er mai

appartement 3 pièces HLM libre le 1er avril + places de parc

Tél. 026/2 24 72 36-400017

Retraité cherche à louer à l'année

chalet ou appartement

non meublé dans petit village alt. 1000-1200 m

Offre écrite sous chiffre P 36-300056 à Publicitas, 1951 Sion.

Un professionnel de la remise de commerce

offre partout en Valais: **2 ateliers de menuiserie - ébénisterie**

- 1 carrosserie
- 2 garages
- 1 magasin alimentation
- 1 commerce de confection hommes
- 1 commerce d'articles enfants
- 1 boutique d'articles de sports
- 1 magasin de fleurs
- 1 bazar
- 1 parfumerie
- 2 salons de coiffure
- 1 teinturerie

- Grand choix d'établissements publics
- Divers locaux commerciaux
- Divers terrains industriels

AM Marcellin Clerc courtier Avenue de la Gare 39 Sion Tél. 027/22 80 50

On cherche pour petite industrie électronique

atelier équipé

d'environ 250 à 300 m² entre Sion et Aigle.

Faire offres détaillées sous chiffre 5247 à Publicitas, service international, case postale 3600, 1002 Lausanne.

Le cross de Bramois

Samedi 14 janvier 1978

Organisation : SFG Bramois.
Lieu : place des écoles à Bramois.
Inscriptions : par écrit avec nom, prénom, date de naissance et club, individuels sur coupon ccp acceptés. Adresse: Cross de Bramois, ccp 19-10562, 1967 Bramois.
Renseignements : chez Régis Micheloud, 1967 Bramois, tél. 31 19 40.
Assurance : l'organisation décline toute responsabilité en cas de vols et d'accidents.
Horaires : ouverture des vestiaires et distribution des dossards à l'école de Bramois à 12 h. 30.
 La proclamation des résultats et distribution des prix se fera à l'issue du cross, dès 16 h. 45.

PROGRAMME

	Heures	Km	Francs
Cadettes A (62-63)	13.30	2	8.-
Dames (dès 61)	13.30	2	10.-
Cadets A (61-62)	13.40	4	10.-
Gym h. Bramois	13.35	4	12.-
Gym d. Bramois	13.35	1	12.-
Pistards(58)	14.15	4	12.-
Juniors (59-60)	14.30	6	12.-
Actifs (58)	15.00	8	12.-
Populaires (58)	15.00	8	12.-
Vétérans I (37-45)	15.45	8	12.-
Vétérans II (dès 37)	15.45	8	12.-

Récompenses : tous les participants reçoivent une médaille. Médailles ou prix spéciaux pour les trois premiers de chaque catégorie.

Cross des jeunes (3^e manche)

Dimanche 15 janvier 1978

Organisation : SFG Bramois.
Lieu : place des écoles à Bramois.
Inscriptions : par écrit avec nom, prénom, date de naissance et club, individuels sur coupon ccp acceptés. Adresse: Cross de Bramois, ccp 19-10562, 1967 Bramois.
 Les coureurs qui s'inscrivent sur place seront classés hors-concours.
Renseignements : chez Régis Micheloud, 1967 Bramois, tél. (027) 31 19 40.
Finances : l'inscription est fixée à Fr. 3.- par coureur.
Assurance : l'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents.
Horaires : ouverture des vestiaires et distribution des dossards à l'école de Bramois à 12 h. 30.
 La proclamation des résultats et distribution des prix se feront à l'issue de chaque course.

Catégories	Distances	Départs
Filles 69	1 km	13 h. 30
Garçons 69	1 km	13 h. 40
Filles 68	1 km	13 h. 50
Garçons 68	1 km 500	14 h. 00
Filles 67	1 km 500	14 h. 10
Garçons 67	1 km 500	14 h. 20
Filles 66	1 km 500	14 h. 30

Catégories	Distances	Départs
Garçons 66	2 km	14 h. 40
Filles 65	2 km	14 h. 50
Garçons 65	2 km	15 h. 05
Filles 64	2 km	15 h. 15
Garçons 64	3 km	15 h. 30
Filles 63	2 km 500	15 h. 50
Garçons 63	3 km	16 h. 10

Cette troisième manche de la tournée de cross pour les jeunes est placée sous le patronage du *Nouveliste*.
Récompenses : tous les participants reçoivent une médaille. Médailles ou prix spéciaux pour les trois premiers de chaque catégorie.

LN: en attendant l'assemblée du 21 janvier

LE PRÉSIDENT SCHMIDLIN

NE CONNAÎT PAS DE MEILLEURES FORMULES

«Je ne peux pas comprendre ce qui se dit, ce qui s'écrit dans certains milieux, ces temps-ci. On peut être pour ou contre quelque chose, mais a-t-on le droit de donner un avis sans connaître? Or, ceux qui disent que la formule du championnat, instaurée la saison passée, n'a pas donné satisfaction, sont des auteurs d'inepties. Ils n'ont pas eu le temps de se rendre compte...»

Lucien Schmidlin, président de la ligue nationale, tient des propos extrêmement fermes. Il se dit absolument persuadé que ceux qui veulent le bien du football ne peuvent plus revenir en arrière :

«Il faut en rester à douze clubs. Tous les dirigeants devraient le comprendre, eux qui n'hésitent pas à clamer qu'ils veulent le meilleur football possible. C'est la seule façon de faire monter le niveau helvétique, qui en a bien besoin. Voyez l'équipe nationale... Voyez tout le reste... Où en sommes-nous? Tout en bas. Alors, que chacun s'arme de patience, qu'il ne dise pas, au bout d'un an, que la formule est mauvaise, mais qu'il attende qu'elle ait porté ses fruits.»

Pour le président de la ligue nationale, le football est une affaire, et doit être mené comme tel.

«Or, que fait-on, dans les affaires, pour progresser? On investit. Persévérer dans la nouveauté, c'est un investissement qui rapportera à la longue.»

L'homme a des exemples à citer. Il parle de l'Autriche, de l'Ecosse.

«Allez leur demander s'ils veulent revenir en arrière, là-bas où ils ont fait comme nous, mais avant nous. L'exemple de l'Autriche est frappant. Il y a quatre ans qu'elle a réduit le nombre des clubs de l'élite, qu'elle a resserré les valeurs, et elle s'est qualifiée pour l'Argentine. Par ailleurs, deux de ses clubs sont qualifiés pour les compétitions européennes. Croyez-vous que cela soit un hasard. Si nous persévérons en Suisse avec douze

clubs - peut-être moins - avec un vrai semi-professionnalisme, alors nous connaissons aussi des succès de ce genre.»

Les «grands» clubs helvétiques semblent acquis à la cause. Mais les «petits» sont plus nombreux, plus fermement décidés à défendre leurs intérêts, qu'ils disent lésés par la formule actuelle.

«C'est tout faux, rétorque M. Schmidlin. Ceux qui emploient ces arguments de trésorerie sont des dirigeants qui cachent la vérité. Il ne faut tout de même pas mésestimer la ristourne faite par les uns envers les autres. Ce sont les «grands» qui paient trente centimes par billet en faveur des «petits», non?»

Mais, en plus, le Bâlois a un argument-massue qu'il assène avec un certain plaisir.

«Et puis, et cela est symptomatique, la saison 1976-1977 a démontré que tous les attermoiments des caissiers étaient stupides. Il y a eu une recette totale plus grande pour les vingt-deux matches du premier tour (qualificatif) du championnat que pour les vingt-six des années précédentes. Tous les clubs ont vu leur recette monter. Cela alors que certaines circonstances n'étaient pas favorables : Winterthour et Bellinzona étaient à... neuf points, et avaient résolu depuis longtemps le problème de la relégation. Alors qu'on ne vienne pas chanter la chanson de la diminution des recettes.»

C'est le 21 janvier que la ligue nationale, réunie à Berne, décidera de l'ave-



M. Lucien Schmidlin bâtit son bonheur sur la formule actuelle du championnat. Pour combien de temps encore ?

nir de la formule du championnat de Suisse. Que se passera-t-il ce jour-là? M. Schmidlin se dit optimiste.

«J'ai été absent quelques temps, mais j'ai constaté à mon retour que le comité de la ligue nationale veut conserver les douze clubs. C'est, à mon avis, un pas en avant. C'est pourquoi je crois qu'il se dégagera, finalement, une majorité pour le bien du football. Du moins je l'espère, car j'aurais - nous aurions - beaucoup de peine à comprendre un avis contraire.»

Serge Dournov

Le FC Sion réagit M. Henri Vouillamoz : «Nous nous battons»

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle formule du championnat de ligue nationale (saison 1976-1977), l'eau n'a jamais cessé de couler sous les ponts du football suisse. La question, il est vrai, a pris une telle ampleur sur la vie des clubs qu'elle ne pouvait déceintement les laisser indifférents. Le sujet a donc été analysé dans toutes ses dimensions, dépollu, essayé de toute sa substance. Il n'a pourtant jamais été épuisé et jamais plus qu'aujourd'hui, à quelques jours de l'assemblée des présidents de la LN, il n'aura fait l'objet d'autant d'affirmations, d'hypothèses de toutes sortes, de questions. L'avis de M. Lucien Schmidlin, président de la ligue nationale, que nous vous livrons ci-dessus, en est une. Il est pourtant bien loin de représenter celui de la majorité des clubs de ligue nationale A et B.

Parmi les opposants à la formule actuelle du championnat à douze équipes, le FC Sion fait figure de leader militant, aux côtés de deux autres clubs romands : Neuchâtel-Xamax et La Chaux-de-Fonds. Depuis le début de la saison, les dirigeants sédunois n'ont en effet jamais caché leur position, laissant même clairement entendre qu'ils mettraient tout en œuvre pour que le retour à l'ancien système soit admis de l'assemblée des présidents du 21 janvier prochain. «Nous nous battons jusqu'au bout pour que l'on abandonne enfin un système qui ne fait le bonheur de personne. Nous travaillons même dans ce sens depuis plusieurs semaines en compagnie des présidents Monachon (Neuchâtel-Xamax) et Rumo (La Chaux-de-Fonds) afin d'informer les petits clubs et ceux de LNB des véritables incidences de la formule actuelle du championnat. En LNA, les avis sont actuellement partagés. Zurich, Bâle, Young Boys, Grasshopper, Servette et Lausanne défendent la formule actuelle alors que Chênois, Carouge, Neuchâtel Xamax, Young Fellows, Saint-Gall et le FC Sion optent pour un retour à l'ancien système qui assurerait la survie du football d'élite dans toutes les régions de Suisse. Il est donc clair que ce seront les clubs de LNB qui trancheront. Pour l'instant, les échos qui viennent de cette catégorie nous permettent de rester optimistes. Mais le débat n'est de loin pas terminé!»

M. Henri Vouillamoz, membre du comité des sept et délégué du FC Sion, à l'assemblée du 21 janvier, fait lui aussi preuve d'intransigeance dans la défense d'une ligne de conduite que le FC Sion a définie en début de saison. Mais les arguments qu'il fera valoir à Berne ne sont de loin pas épuisés. La régression catastrophique du nombre des spectateurs constatée lors du tour de relégation de la saison dernière, et la diminution des recettes que la ristourne des «grands» (Fr. 6000.- en tout et pour tout pour le FC Sion) est bien loin de corriger, serviront bien sûr de pièces à conviction pour le FC Sion et les adeptes d'un retour aux sources. Mais cela suffira-t-il pour changer subitement la face du monde? C'est ce que nous essayerons d'analyser, en compagnie de M. Henri Vouillamoz, dans une de nos prochaines éditions.

Gérard Joris

USA: six équipes supplémentaires

Vingt-quatre clubs participeront au championnat 1978 de la ligue d'Amérique du Nord (NASL), soit 6 équipes de plus que l'année dernière, a annoncé à New York M. Phil Woosnam, le président gallois de la NASL.

Les six nouvelles villes représentées dans le championnat nord-américain sont Boston (Massachusetts), Denver (Colorado), Détroit (Michigan), Houston (Texas), Memphis (Tennessee) et Philadelphie (Pennsylvanie). Les propriétaires de ces six clubs ont dû payer chacun un million de dollars pour adhérer à la ligue. Quand on pense qu'il y a sept ans, lors des premiers balbutiements du «soccer» aux Etats-Unis, il n'en coûtait que 25 000 dollars pour faire partie de la NASL, c'est dire tout l'essor qu'a pris ce sport en Amérique du Nord.

Vingt-deux des équipes qui prendront part au championnat sont américaines et les deux autres canadiennes (Toronto et Vancouver). Le championnat 1978 de la NASL débutera le 1^{er} avril et se terminera le 6 août. La phase finale de l'épreuve commencera quelques jours plus tard et la grande finale aura lieu le 27 août dans le «Giants Stadium», terrain des «Cosmos» de New York, champion sortant.

Un Ecossois à Liverpool

Le FC Liverpool, champion d'Angleterre et vainqueur de la coupe d'Europe, qui vient de se faire éliminer de la coupe d'Angleterre par Chelsea, a engagé un nouvel international écossais : Graeme Souness,

joueur du milieu qui évoluait jusqu'ici en première division anglaise à Middlesbrough. Souness a été acquis pour 1,4 million de francs suisses.

● **FOOTBALL.** - Devant 10 000 spectateurs, le FC Bâle a entamé victorieusement sa tournée à Singapour en prenant le meilleur par 3-2, buts de Marti (deux fois) et de Schaer, sur une sélection de la ville.

● **FOOTBALL.** - Coupe d'Angleterre, 3^e tour, matches à rejouer : Bolton - Tottenham Hotspurs 2-1; Millwall - Rotherham 2-0; Oldham - Luton Town 1-2; Southampton - Grimsby 0-0; Wolverhampton Wanderers - Exeter 3-1; Wrexham - Bristol City 3-0.

Programme de la TV romande

Voici le programme des retransmissions sportives prévues par la TV romande du 13 au 16 janvier :

Vendredi 13 : 12 h. 25, ski alpin : descente dames coupe du monde, en Eurovision des Diablerets (réalisation Jean Rigataux et Charles-André Grivet, commentaire Christian Bonardelly).

Samedi 14 : 12 h. 50, ski alpin : descente messieurs coupe du monde, en Eurovision de Wengen (commentaire Christian Bonardelly). - 22 heures, spécial sous la loupe : tirage au sort de la coupe du monde de football, en Mondovision de Buenos Aires (en présence d'invités, dont Daniel Jeandupeux). - 23 h. 15 : hockey sur glace : retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

Dimanche 15 : 9 h. 55, ski alpin : slalom spécial messieurs coupe du monde (1^{re} manche), en Eurovision de Wengen (commentaire Christian Bonardelly). - 12 h. 55, ski alpin : slalom spécial messieurs coupe du monde (2^e manche), en Eurovision de Wengen. - 13 h. 50, les actualités sportives : résultats et reflets filmés (une émission du service des sports). - 19 h. 45, sous la loupe : une émission de Jean-Jacques Tillmann et Charles-André Grivet. - 22 h. 25, automobilisme : résumé du Grand Prix d'Argentine formule 1 (commentaire Jacques Deschenaux).

Lundi 16 : ski alpin : slalom géant messieurs (1^{er} et 2^e manches), reflets filmés d'Adelboden (commentaire Jacques Deschenaux).

● **BASKETBALL.** - Dennis Ozer, accompagné de Klimskowski, entraîneur de Fribourg Olympic, dirigera un cours décentralisé pour entraîneurs suisses alémaniques à Reussbühl, dimanche 15 janvier.
 Le joueur Tom Lockhart (Fribourg Olympic) est suspendu pour une période indéterminée pour non-paiement d'une amende et des frais (art. 128 SR). La levée de suspension est immédiate dès le paiement.

Coupe suisse (16^{es} de finale) Birsfelden recevra Sion

Voici l'ordre des rencontres des 16^e de finale de la coupe de Suisse, prévues ce week-end :

Vendredi 13 janvier : Chêne - AL Jonction (salle Haller 20 h. 55), Sportive Française Lausanne - Nyon (Vallée 20 h. 15). - **Samedi 14 janvier :** Bellinzona - Champel (16 h. 30), Reussbühl - City Fribourg (15 h. 30), Meyrin - Pully (17 h. 30), UC Neuchâtel - Stade Français (Terreaux, 17 heures), Lausanne-Ville - Fribourg Olympic (Bergières, 16 heures), Auvernier - Lémania Morges (Colombier, 17 h. 30), Muraltse - Federale (15 h. 30), Neuchâtel - Vevey (Panospo, 17 heures), Monthey - Renens (17 h. 30), STV Lucerne - Vignanello (18 heures), Marly - Pregassona (17 heures), Uni Bâle - Saint-Paul Lausanne (Muenchenstein, 17 h. 30), Vernier - SP Lugano (17 heures), Birsfelden - Sion (17 h. 30).

Coupe Korac (quarts de finale)

Poules de quarts de finale, deuxième tour matches aller :
Poule A : Partizan Belgrade - AEK Athènes 93-78 ; BC Nice - PE Gênes 93-79. - **Classement :** 1. Nice, 2 matches / 4 points (191-175) ; 2. Partizan 2/3 (189-176) ; 3. PE Gênes 2/3 (166-155) ; 4. AEK Athènes 2/2 (140-180).
Poule B : Pesaro - Berck 92-81. - **Classement :** 1. Sarajevo 2/4 (231-207) ; 2. Bratislava 2/3 (211-207) ; 3. Pedaro 2/3 (184-192) ; 4. Berck 2/2 (188-208).
Poule C : Xerox Milan - Beto Belgrade 97-83 ; SSV Hagen (Ho) - Juventud Badalona (Esp) 85-87. - **Classement :** 1. Badalona 2/4 (172-156) ; 2. Hagen 2/3 (194-177) ; 3. Xerox Milan 2/3 (187-192) ; 4. Beto Belgrade 2/2 (154-182).
Poule D : Resovia Rzeszow (Pol) - SCM Le Mans 75-103 ; Citona Zagreb - Cinzano Milan 88-87. - **Classement :** 1. Zagreb 2/4 (176-149) ; 2. Le Mans 2/3 (188-171) ; 3. Cinzano Milan 2/3 (183-173) ; 4. Resovia 2/2 (137-191).



● **BOXE.** - Le droit d'asile pour un poids lourd : le poids lourd roumain Mircea Simon (24 ans), actuellement en tournée aux Etats-Unis avec l'équipe roumaine et porté disparu depuis samedi dernier, aurait l'intention de demander le droit d'asile aux autorités américaines, indique-t-on à Reno (Nevada).

Médaille de bronze des championnats d'Europe 1975 à Varsovie, il fut battu par le Cubain Teofilo Stevenson par arrêt de l'arbitre au 3^e round en finale des Jeux olympiques 1976.

● **Poids et haltères.** - Le champion du monde Michel Broillet et Daniel Tschan représenteront la Suisse, ce week-end, à une compétition internationale à Copenhague, la coupe Kastrup. L'an dernier, Broillet avait remporté le trophée.

● **FOOTBALL.** - Coupe d'Angleterre, 3^e tour : Manchester United - Carlisle United 4-2 ; Newcastle United - Peterborough United 2-0 ; Norwich City - Leyton Orient, renvoyé.

CURLING

Eliminatoires à Genève

A la suite des éliminatoires qui ont eu lieu à Genève, les équipes suivantes se sont qualifiées pour le championnat régional (région ouest) qui aura lieu du 13 au 15 janvier à Gstaad:

Champéry A, Lausanne-Ouchy, Lausanne-Léman, Genève B (groupe A), Zermatt A, Genève C, Saanenmœser, Genève C (groupe B), Genève A, Lausanne-Riviera, Genève F, Champéry B (groupe C), Loèche-les-Bains, Genève E, Saanen, Lausanne-Lutry (groupe D).

Championnat romand à Gstaad

Trente équipes de la catégorie «messieurs» ont disputé à Genève le tournoi de qualification en vue du championnat de la région ouest qui se déroulera, dès vendredi, à Gstaad. Les seize équipes qualifiées sont réparties en deux groupes et joueront toutes les unes contre les autres.

Voici la formation de ces deux groupes:

Groupe A: Genève (Vecchio), Genève (Carugati), Genève (Stoffel), Genève (Perroud), Genève (Castrucci), Lausanne-Ouchy (Bidaud), Loèche (Grichting), Saanen (Bonaria).

Groupe B: Lausanne-Léman (Bruni), Lausanne-Lutry (Métraux), Lausanne-Riviera (Tanner), Genève (Guiger), Champéry (Berthoud), Champéry (Bianchi), Saanenmœser (Wirz), Zermatt (Biner).

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les deux tours finals du championnat suisse qui se disputeront à Lausanne du 17 au 19 et du 24 au 26 février. Le vainqueur de ces deux finales représentera notre pays au championnat mondial de Winnipeg, du 27 mars au 2 avril.

- cx -

Genève champion romand junior

C'est à Champéry que les douze équipes romandes se sont rencontrées pour y disputer le titre de champion de la région ouest ainsi que la qualification pour le tour final du championnat suisse.

C'est l'équipe genevoise formée d'Eric Delpiano, Erio Rudolf, Tony Weil et Manuel Guiger qui a remporté le titre devant une formation du centre Lausanne-Ouchy qui s'inclina sur le score très serré de 10 à 8.

Ces deux teams représenteront la Suisse romande au championnat suisse qui se déroulera en deux tours à Berne, les 28-29 janvier et les 4-5 février et dont le vainqueur représentera nos couleurs au championnat du monde qui se disputera du 11 au 17 mars, à Grindelwald.

Résultats: 1. Genève CC A, puis 9. Loèche-les-Bains B (A. Grichting); 12. Loèche-les-Bains A (C. Lehner).

Montréal s'impose à Château-d'Œx

Après les nombreux tournois qui se disputèrent lors des fêtes de fin d'année à Montana et qui permirent à René Schneider, de Genève, de se distinguer en obtenant deux victoires, trois deuxième places et une quatrième place, le trophée Certina qui se disputait à Château-d'Œx est revenu à l'équipe canadienne de Montréal devant une équipe locale, Les Diablerets et Montreux-Caux.

Résultats: 1. Montréal 8-31-53 (J. Liscum, C. Knight, B. Viner, B. Liscum); 2. Château-d'Œx 8-29-54; 3. Les Diablerets 8-28-43; 4. Montreux-Caux 6-29-51.

Suisse - France de triathlon à Nendaz

Premier test international

Samedi et dimanche prochains à Nendaz, les choses sérieuses vont débiter pour l'équipe nationale suisse de triathlon.

Pour la première fois depuis les championnats du monde 77, les triathlètes helvétiques vont retrouver l'échelon international.

Grâce aux organisateurs de la station valaisanne, cette première confrontation opposera l'équipe suisse à la sélection française, emmenée par Daniel Grandclément (vice-champion du monde 77). Ce dernier sera accompagné par quatre des meilleurs triathlètes français du moment: David Moretti, Nicolas Fagou, Guy Cartier et Yves Locatelli.

Pour l'équipe helvétique, les sélectionnés ont été choisis en fonction du premier test du week-end dernier aux Diablerets, et au cours duquel le Valaisan Conrad Gabriel triompha de manière aussi nette qu'inattendue. Derrière le douanier d'Ulrichen, il y aura Arnold Naepflin (champion du monde 77), qui ne manquera certainement pas de faire oublier son échec partiel des Diablerets (5^e) et Georges Zraggen, dont le retour en forme est évident (2^e). Il y aura également les deux néophytes de l'équipe suisse, Toni Siegfried et Beat Burgener.

Le départ du slalom géant sera donné samedi à 14 h. 30 sur la piste nationale, longue de 1500 m (400 m de dénivellation), comprenant 45 portes. L'épreuve de fond aura lieu dimanche dès 9 heures au plan de la Dzeu, au-dessus de Nendaz.

Le Valaisan Stéphane Albasini, qui

aurait également été retenu, a préféré décliner sa sélection pour s'aligner dans le championnat valaisan nordique, le même week-end à Evolène-Les Haudères, où ses chances de succès sont réelles.



Vainqueur aux Diablerets, le Valaisan Konrad Gabriel tentera de récidiver, ce week-end à Nendaz, face à une partie de l'élite internationale.

Sélection suédoise pour Garmisch

La Fédération suédoise de ski a d'ores et déjà désigné les membres de son équipe pour les championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen (29 janvier-5 février):

Messieurs: Ingemar Stenmark, Bjorn Jakobsson, Torsten Jakobsson, Stig Strand plus un skieur qui sera désigné ultérieurement.

Dames: Pia Gustavsson, Ann Meander, Asa Rindefalk, Karin Sundberg et Jill Wahlqvist.

COURSE AUX POINTS O.J. DU VALAIS CENTRAL

Le ski-club Arpetta-Nendaz organisait dimanche 8 janvier une course aux points OJ. Ce slalom géant de qualification pour les championnats valaisans a vu plus de 200 jeunes s'affronter sur la piste Nationale de Haute-Nendaz, fort bien préparée malgré l'enneigement précaire de cet hiver. Cette course avancée d'une semaine aura permis à tous les OJ du centre se rendant dimanche prochain aux confrontations romandes de la Vue-des-Alpes de tester une fois de plus leur forme.

Voici les principaux résultats:

FILLES

Catégorie I (1965-1968): 1. Bovier Sandra Sion, 1'15"75; 2. Gaudin Joëlle, Evolène, 1'16"21; 3. Bourban Murielle, Arpetta, 1'16"64; 4. Gillioz Denise, Nendaz, 1'17"38; 5. Gillioz Françoise, Nendaz, 1'17"77; 6. Fardel Marisa, Ayent-Anzère, 1'20"12; 7. Travelletti Gladys, Ayent-Anzère, 1'20"38; 8. Beytrison Véronique, Evolène, 1'21"17; 9. Gaspoz Madeleine, Evolène, 1'22"00; 10. Uldry Véronique, Sion, 1'23"79.

Catégorie II (1963-1964): 1. Gillioz Jeanette, Nendaz, 1'13"62; 2. Morisod Nicole, Zinal, 1'17"48; 3. Werlen Laurence, Sion, 1'17"65; 4. Bonvin Eliane, Arbaz, 1'19"36; 5. Rey Georgia, Crans-Montana, 1'25"52; 6. Dayer Annick, Sion, 1'28"04; 7. Pitteloud Nicole, Sion, 1'28"55; 8. Lathion Jeanine, Veysonnaz, 1'31"30; 9. Théoduloz Gabrielle, Veysonnaz, 1'32"19; 10. Zermatten Micheline, Crans-Montana, 1'32"92.

GARÇONS

Catégorie I (1965-1968): 1. Bourban Frédéric, Arpetta-Nendaz, 1'10"97; 2. Kelly Sean, Sion, 1'11"26; 3. Bonvin Steve, Arbaz, 1'13"80; 4. Girolamo Jean-Laurent, Arpetta-Nendaz, 1'15"69; 5. Hauser Frédéric, Sion, 1'15"74; 6. Bourban Pierre-Olivier, Arpetta-Nendaz, 1'15"96; 7. Rudaz Elvis, Sion, 1'17"01; 8. Rey Régis, Saint-Martin, 1'18"81; 9. Gaudin Jean, Evolène, 1'19"03; 10. Fragnière Didier, Veysonnaz, 1'19"54; 11. Mariéthoz Antoine, Nendaz, 1'19"65; 12. Déléze Patrick, Arpetta-Nendaz, 1'20"19; 13. Loréan Jérôme, Barzettes-Randogne, 1'20"40; 14. Mariéthoz Frédéric, Nendaz, 1'20"80; 15. Bovier Gilbert, Evolène,

1'20"90; 16. Glassey François, Arpetta-Nendaz, 1'22"87; 17. Aymon Pierre-André, Ayent-Anzère, 1'23"49; 18. Genolet Guy, Hérémenca, 1'25"43; 19. Cerdeira Patrick, Ayent-Anzère, 1'25"59; 20. Michelet Reto, Nendaz, 1'25"64.

Catégorie II (1963-1964): 1. Genolet Luc, Hérémenca, 1'08"93; 2. Bagnoud Philippe, La Lienne-Icogne, 1'14"96; 3. Rombaldi Thierry, Crans-Montana, 1'15"94; 4. Kelly Lance, Sion, 1'16"81; 5. Rossier Nicolas, Salins, 1'16"91; 6. Rey Jean-François, Saint-Martin, 1'17"46; 7. Morand Stéphane, Saint-Martin, 1'18"16; 8. Varone Christian, Sion, 1'18"31; 9. Constantin Christophe, Arbaz, 1'20"52; 10. Constantin Guy, Ayent-Anzère, 1'20"68; 11. Bracci Norbert, Haudères, 1'20"96; 12. Bagnoud Grégoire, La Lienne-Icogne, 1'21"30; 13. Fournier Pascal, Nendaz, 1'22"51; 14. Paratte Raphaël, Brentaz-Vercorin, 1'22"83; 15. Rudaz Philippe, Sion, 1'24"48; 16. Constantin Dominique, Arbaz, 1'24"84; 17. Fournier Serge, Veysonnaz, 1'25"91; 18. Bournissen Jean-Michel, Hérémenca, 1'26"38; 19. Dumoulin Raphaël, Savière, 1'26"70; 20. Kohl Stéphane, Crans-Montana, 1'28"90.



Première sortie OJ du SC Martigny

Lieu: Anzère.
Date: dimanche 15 janvier.
Horaire: départ 8 h. 15 sur la place du Manoir; retour vers 17 h. 30 au même endroit. Déplacement en car.
Substance: les enfants prennent le pique-nique ou mangent au restaurant qui nous reçoit.
Équipement: chacun doit être bien équipé avec des habits chauds, des gants de ski et des lunettes. Le bonnet sera distribué au départ.
Météo: en cas de temps incertain le N° 169 renseigne dimanche matin dès 7 h. 30.

Le chef OJ

Communiqués AVCS

Aux OJ alpins

Le transport de la sélection valaisanne aux confrontations des 14 et 15 janvier à la Vue-des-Alpes s'effectuera en car. Les coureurs sélectionnés sont convoqués aux gares suivantes:

Samedi:	
Viège	8 h. 30
Sion	9 h. 30
Martigny	10 h.
Bex	10 h. 20

Matériel: skis de slalom et licence.
Finance: 80 francs.

Le chef OJ: Gaston Gillioz

Aux OJ nordiques

Tous les OJ participant aux championnats valaisans à Evolène sont avisés que cette course compte pour la coupe valaisanne.

Concernant les championnats romands qui auront lieu à Leysin les 21 et 22 janvier 1978: tous les OJ des catégories I, II et III des classes d'âges 1962 à 1967 sont priés de s'inscrire sur formules FSS et de les faire parvenir à Jordan Fernand, avenue du Simplon 15, 1870 Monthey.

Dernier délai d'inscription le 14 janvier, également s'inscrire pour les chambres d'hôtel.

P.S. - Chaque chef de club recevra les programmes des championnats romands à Evolène.

Le chef OJ nordique: Fernand Jordan

NATATION

Confirmation pour Michelle Ford

L'Australienne Michelle Ford, qui vient de battre le record du monde du 800 m libre féminin, a réussi à Melbourne une autre excellente performance. Elle a nagé le 400 m libre en 4'14"19, ce qui constitue un nouveau record d'Australie et la sixième meilleure performance de tous les temps.

AVHG: communiqué officiel N° 3

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 12: Ayer - Sembrancher 3-3; Lens - Embd-Kalpetran 5-4; Nendaz - Embd-Kalpetran 2-5; Lens - Sembrancher 6-1; Ayer - Zermatt 7-6; Nendaz - Sembrancher 4-0.

Classement			
1. Lens	5	0	0 38-16 10
2. Ayer	5	3	1 0 20-17 7
3. Charrat	4	3	0 1 19-13 6
4. Sembrancher	6	2	1 0 3 15-22 5
5. Nendaz	5	2	0 3 15-19 4
6. Embd-Kalpetran	6	2	0 4 20-21 4
7. Saas-Grund	2	1	0 1 6-9 2
8. Zermatt	5	0	0 5 14-33 0

TROISIÈME LIGUE

Groupe 12 A: Val-d'Illeiez - Champéry II 7-3.

Classement			
1. Sion II	4	3	1 0 26-12 7
2. Val-d'Illeiez	3	2	0 1 18-13 4
3. Salvan	2	1	0 1 12-6 3
4. Grône	2	1	0 1 11-15 2
5. Champéry II	4	1	0 3 15-24 2
6. Verbier	3	0	0 3 5-17 0

Groupe 12 B: Saint-Léonard - Grimentz 2-9; Montana-Crans II - Nendaz II 8-0; Nendaz II - Saint-Léonard 1-4.

Classement			
1. Sierre II	3	3	0 0 21-13 6
2. Vissoie	4	3	0 1 35-13 6
3. Grimentz	3	2	0 1 20-7 4
4. Montana-Crans II	5	2	0 3 20-33 4
5. Saint-Léonard	3	1	0 2 9-17 2
6. Nendaz II	4	0	0 4 5-27 0

Groupe 12 C: Leukergrund II - Grächen 2-2; Raron - Leukerbad 3-1; Steg - Leukergrund II 4-9; Täsch - Leukerbad 5-4; Grächen - Raron 2-2 (arrêté à 45 minutes).

Classement			
1. Täsch	6	5	0 1 39-18 10
2. Grächen	5	3	0 2 24-8 8
3. Leukergrund II	4	3	1 0 22-9 7
4. Raron	4	2	2 0 12-11 5
5. Steg	4	1	0 3 16-27 2
6. Turtmann	5	0	1 4 12-28 1
7. Leukerbad	6	0	1 5 13-37 1

Novices, groupe Cervin (2^e tour)
Leukerbad - Embd-Kalpetran 7-0; Leukerbad - Embd-Kalpetran 5-3; Embd-Kalpetran - Leukerbad 5-4; Embd-Kalpetran - Leukergrund 3-14.

Classement			
1. Leukerbad	5	3	0 2 24-20 6
2. Leukergrund	2	2	0 0 21-4 4
3. Embd-Kalpetran	5	1	0 4 16-37 2

Mini, groupe Rhône
Sierre - Sion 6-3; Montana-Crans - Sion 0-11; Anniviers - Visp 1-19; Anniviers - Montana-Crans 4-5; Sion - Montana-Crans 9-1.

Classement			
1. Visp	4	4	0 0 70-3 8
2. Sierre	4	3	0 1 30-10 6
3. Sion	5	3	0 2 30-10 6
4. Lens	5	3	0 2 25-30 6
5. Montana-Crans	6	2	0 4 14-54 4
6. Anniviers	6	0	0 6 9-72 0

Juniors Valais
Montana-Crans - Sembrancher 3-8; Leukerbad - Lens 1-5; Leukergrund - Lens 4-3; Montana-Crans - Leukerbad 9-2; Montana-Crans - Saas-Grund 16-5; Montana-Crans - Leukergrund 1-15.

Classement			
1. Lens	4	3	0 1 24-6 6
2. Montana-Crans	6	3	0 3 36-46 6
3. Leukergrund	2	2	0 0 19-4 4
4. Sembrancher	1	1	0 0 8-3 2
5. Saas-Grund	1	0	0 1 5-16 0
6. Leukerbad	4	0	0 4 9-26 0

Novices Mont-Blanc (2^e tour)
Val-d'Illeiez - Charrat 9-2; Martigny - Charrat 12-1; Martigny - Champéry 7-4; Martigny - Val-d'Illeiez 5-0; Val-d'Illeiez - Martigny 5-2.

Classement			
1. Martigny	4	3	0 1 26-10 6
2. Val-d'Illeiez	4	3	0 1 20-12 6
3. Champéry	2	0	2 0 7-13 0
4. Charrat	2	0	2 2 3-21 0

Novices Mont-Rose (2^e tour)
Sierre - Saint-Léonard 29-2; Sion - Saint-Léonard 15-1; Anniviers - Saint-Léonard 14-2; Anniviers - Nendaz 3-1; Sierre - Nendaz 8-1; Sierre - Sion 8-1.

Classement			
1. Sierre	4	4	0 0 54-5 8
2. Anniviers	3	2	0 1 22-11 4
3. Nendaz	4	2	0 2 15-17 4
4. Sion	4	1	0 3 19-23 2
5. Saint-Léonard	3	0	0 3 5-59 0

Coupes valaisannes (Tirage au sort du 9 janvier 1978)

1. JUNIORS			
1.1.1	Viège - Leukergrund		
1.1.2	Leukergrund - Viège		
1.2.1	Sion - Lens		
1.2.2	Lens - Sion		
1.3.1	Martigny - Sierre		
1.3.2	Sierre - Martigny		

Age limite: 1959 et plus jeunes
Matches aller et retour, durée des matches 3 x 20 minutes effectives. Les arbitres sont à demander par le club recevant à M. Freddy Reichen, Sentier-des-Vignes 3, 3960 Sierre, au moins dix jours à l'avance.

2. NOVICES			
2.1.1	Sion - Val-d'Illeiez		
2.1.2	Val-d'Illeiez - Sion		
2.2.1	Sierre - Leukergrund		
2.2.2	Leukergrund - Sierre		
2.3.1	Viège - Nendaz		
2.3.2	Nendaz - Viège		

Age limite, durée des matches et arbitrage selon dispositions des règlements de jeu de la LSHG.

3. MINIS			
3.1.1	Sierre - Lens		
3.1.2	Lens - Sierre		
3.2.1	Viège - Martigny		
3.2.2	Martigny - Viège		
3.3.1	Sion - Champéry		
3.3.2	Champéry - Sion		

Age limite, durée des matches et arbitrage selon dispositions des règlements de jeu de la LSHG.

TOURNOIS FINALS
Le 4 mars 1978 pour les juniors (poule à trois)
Le 5 mars 1978 pour les novices et les minis (poules à trois)

Dates limites pour les éliminatoires: (juniors, novices et minis), 19 février 1978 à 24 heures.

Coupe valaisanne des séries inférieures

Tour préliminaire	
Montana-Crans II - Nendaz II	8-0

Huitièmes de finale
Sion II - Champéry II 5-1

Association valaisanne de hockey sur glace
Le président: Henri Favre
Comm. juniors: Léo Moix
Le secrétaire: J.-J. Mingard



Pour une coiffure plus jeune

Coupe brushing
mode
PARIS 78

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
Tél. 027/22 59 86

Coiffure de la Matze
Tél. 027/22 38 81

A vendre

lames boiserie

Sapin	Fr. 13.50 le m2
Pin	17.— le m2
Pin d'Orégon	31.— le m2

Lames revêtement sapin 17.50 le m2

En plusieurs longueurs

Menuiserie Fioretti
Saint-Pierre-de-Clages
Tél. 027/86 36 25
Ouvert le samedi

36-20348

Marchands de vins et vigneron!

Toujours à disposition
livré ou pris à domicile

bouteilles vides

Bourguignonnes Combi 7/10
Vaudoises Combi 7/10
Flûtes brunes Combi 7/10
Flûtes blanches 7/10
Litres couronnes 10/10
1/2 litre couronnes 5/10
1/2 litre bouchons 5/10
et chojennes 3/5

Tél. 021/91 15 92

Commerce de bouteilles usagées
Wernle Peter
1054 Morrens

36-20329

Remise de commerce

M. et Mme André Meilland
remercient sincèrement leur aimable et fidèle clientèle et l'informent que, après trente ans d'activité, ils remettent l'exploitation de leur **tea-room, bar à café**
Avenue de la Gare 7, à Martigny
à

Mme Fernand Michellod, Martigny
qu'ils recommandent chaleureusement.

*** Toutefois, M. André Meilland, comme par le passé, conserve la partie « fabrication maison » et se recommande pour toutes spécialités artisanalement fabriquées (pièces montées pour noces, tourtes Octodure, kirsch Ermitage, truffes Octodure, pâtés à la gelée, aux herbes de Provence, etc.).

Tél. 026/2 20 85

36-20312



Le crédit fair-play

De l'argent comptant immédiat
avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

- 1 Coûts de crédit minimaux.
- 2 Assurance pour solde de dette comprise.
- 3 Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
- 4 Discretion absolue.
- 5 Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit
Genève 022/28 07 55

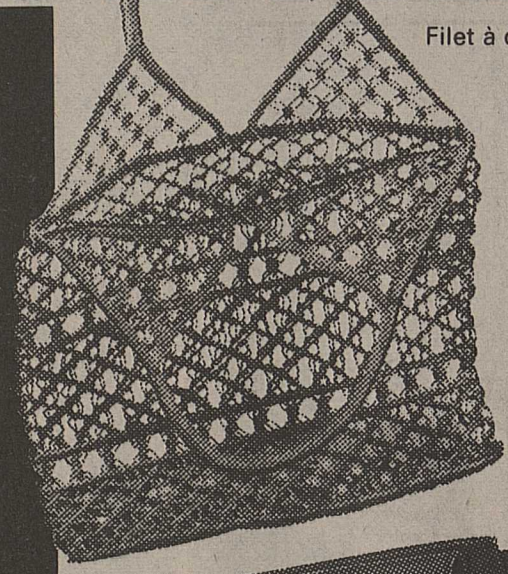
Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/ Prénom
Rue, no
NP/Lieu K 587

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

PRIX PLACETTE



Filet à commissions, sisal

3.-



Trotteur dame, cuir
semelle caoutchouc
modèle et
coloris divers
Gr. 36-41

20.-



Pochette cuir
brun, noir

10.-

75.- les 3 pièces
le set:
Set de voyage, skai
gold, rouge:
1 valise 60 cm
1 valise 70 cm
1 sac



Laque Cadonette

3.50



15.-

Sac skai
modèle et coloris divers

Sac reporter, P. U.
noir, rouge

15.-



No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - 86

LE LAUBERHORN

Un rappel qui résonne!

(Photo NF)

ON S'APPROCHE à grands pas d'un samedi bien particulier pour les descendeurs suisses. Avant Garmisch le programme de la coupe du monde ne comprend plus que trois descentes: celle du Lauberhorn (samedi) et les deux de Kitzbühel (20 et 22 janvier). Or en vue de la sélection pour les championnats du monde, les dirigeants helvétiques ont hâte de coucher sur papier des certitudes.

Pour l'instant, chez les descendeurs la situation n'est pas aussi claire que l'eau de roche. Si Russi (2^e à Cortina), Josi (13^e à Val d'Isère, 10^e à Val Gardena, 6^e à Cortina) et Muller (7^e à Val d'Isère, 24^e à Val Gardena, 10^e à Cortina) se présentent comme des sélectionnés en puissance, il reste passablement d'inconnues.

On peut supposer en toute logique que la Suisse alignera quatre descendeurs à Garmisch. Pour les frères Berthod, Roux, Tresch, Vesti, les jeunes Lutz, Cathomen et Buercher, le Lauberhorn devient un rappel qui résonne.

Pour les trois derniers l'échec n'aurait rien de dramatique. Par contre pour René Berthod, Philippe Roux, Walter Vesti et Walter Tresch l'heure de l'exploit devient impérative. Pour eux l'éventuel sursis de Kitzbühel se transformerait en un « enfer ». Ils sont donc condamnés à éblouir le monde samedi pour ravir la quatrième place disponible ou pour buter très problématiquement Muller hors de la sélection.

Mais pour l'instant, avant la mise sur pied d'un quatuor pour Garmisch, il importe aux Suisses de frapper un grand coup à Wengen.

Ceux qui jouent leur avenir au sein de l'équipe suisse (Roux, Vesti, R. Berthod, Tresch) n'ont presque plus d'échappatoire.

Le Lauberhorn s'annonce vraiment comme un rappel qui résonne!

J. M.



Pour la quatrième fois cette saison en coupe du monde, les descendeurs se mesureront samedi à Wengen. Ce nouveau rendez-vous revêt une grande importance pour plusieurs coureurs helvétiques. Les huit titulaires de l'équipe A (de gauche à droite: Tresch, Muller, M. Berthod, Roux, Russi, R. Berthod, Josi et Vesti), plus les jeunes Buercher, Cathomen et Lutz défendront nos couleurs.

Samedi et dimanche à Crans-Montana

145

concurrents lutteront pour les titres romands des PTT

Après Zinal (1975), Anzère (1976) et Charmey-Bulle (1977), c'est sur le Haut-Plateau que se disputeront les 24^{es} championnats romands des PTT. Comme on peut le constater, le Valais est très prisé par nos agents postaux, qui sont à leurs heures de loisirs de fervents sportifs. Nous en voulons pour preuve, le nombre important d'inscriptions des concurrents. Le premier championnat romand de ski PTT a eu lieu en 1955. Il y a donc 23 ans que cette compétition existe. Elle comporte trois disciplines au programme, une épreuve de fond, un slalom spécial et un slalom géant, qui sont ouverts aux dames et messieurs répartis en cinq catégories d'âges. Pour la première fois cette année, le comité central des PTT a confié l'organisation à un club de ski privé. Grâce aux excellentes relations du président central M. J.-P. Praz, l'organisation de ces 24^{es} championnats romands a été offerte au ski-club Montanin, présidé par M. Alexandre Rey, qui s'est entouré de nombreux et compétents collaborateurs.

Tout est prêt sur le Haut-Plateau

Les responsables techniques des épreuves alpines et nordique sont confiants. Tout est prêt pour accueillir les agents PTT dans les meilleures conditions. Les pistes sont en parfait état et l'enneigement est largement suffisant. Aux dires de Paul Bonvin, chef nordique, le tracé (une boucle de 4 km) au bord du lac de la Moubra sera très technique et surtout rapide. Les seniors (59 inscrits) effectueront trois tours, soit 12 km, alors que les dames (5) et juniors (4), devront parcourir 6 km. Le premier départ est prévu à 9 h. 30 près du restaurant La Plage. Il est difficile de désigner des favoris, mais les organisateurs ont assuré

que les détenteurs des challenges défendront leurs biens avec acharnements. D'ailleurs de nombreux concurrents tenteront leurs chances dans les classements combinés II et III. Du côté alpin, Elie Cordonier,

Patronage Nouvelliste

chef technique, a préparé des pistes, sélectives sur les pentes du Mont-Lachaux, avec départ à Cry d'Err, et arrivée au Pas du Loup (slalom géant). Afin d'offrir à tous les concurrents (ils seront environ 120 au départ dans chaque discipline) la possibilité de mettre en valeur leurs talents, les traceurs du spécial et du géant éviteront les difficultés par trop techniques. Le spécial du samedi après-midi aura une longueur de 450 m avec 40 portes. Il se

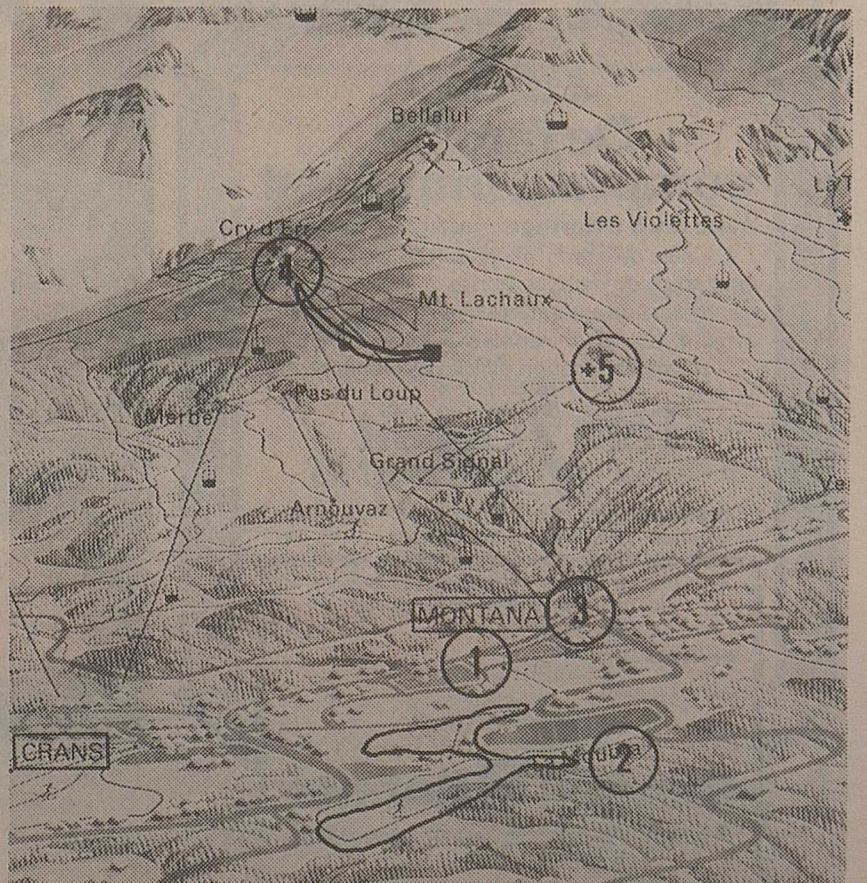
disputera en deux manches. On dénombre 11 dames et 100 messieurs. Pour le géant de dimanche matin, les caractéristiques techniques sont les suivantes: 900 m de longueur, 250 m de dénivellation, 40 portes, premier départ à 9 heures. Mentionnons également qu'en plus des classements respectifs, il y aura ceux du combiné II (épreuves alpines) et du combiné III (avec la course de fond. Ces classements seront établis sur la base de la table Milo, de plus aucun coureur ne sera disqualifié, mais une péna-

lité de dix secondes par porte manquée sera ajoutée au temps réel. Tous les détenteurs de challenges seront également au départ des épreuves de slaloms. Chez les dames, la Valaisanne Marie-Claude Morand sera une des favorites alors que Daniel Vaquin défendra ses challenges en juniors. **Peb**

1. Bureau des courses ESS; 2. départ course de fond; 3. télécabine du Grand-Signal; 4. Cry d'Err; 5. cabane du ski-club.

Comité d'organisation

Président: Alexandre Rey
Secrétariat: Liliane Cordonier, Mary-Claude Cordonier.
Caissier: Maurice Robyr, Marguerite Biollay.
Tombola: Philippe Robyr, Gilbert Ecoffey, Mary-Claude Cordonier.
Livret de fête: René-Pierre Robyr.
Réception et logement: Jean-Jacques Rey.
Ravitaillement: maison Rivella, Jean-Louis Robyr.
Propagande - Presse: Jacques Cordonier, Bernard Solioz.
Bureau des calculs: Denis Cordonier.
Chronométrage: Ecole suisse de ski de Montana (Heuer), Daniel Cordonier.
Commission des prix: Alex Cordonier.
Commission technique - alpin: Elie Cordonier, Lucien Bonvin, Simon Bonvin; **nordique:** Paul Bonvin, Eugène Bonvin, Jérémie Rey.



Programme général

SAMEDI 14 JANVIER 1978

- Dès 7.30 Retrait des dossards au bureau des courses (ESS) bâtiment Albert 1^{er}
- 9.30 Premier départ course de fond Seniors et vétérans 12 km, juniors et dames 6 km - Piste lac Moubra
- 13.30 Premier départ slalom spécial - Piste Cry d'Err - Pas du Loup
- 17.30 Proclamation des résultats du fond et distribution des prix à la patinoire artificielle de Montana
- 18.30 Assemblée des délégués (comité d'organisation et comité central et représentants des cinq dernières localités organisatrices) au Crans Ambassador.
- 19.00 Souper dans les hôtels respectifs
- 20.00 Soirée récréative avec bal au restaurant Albert 1^{er}

DIMANCHE 15 JANVIER 1978

- 9.00 Premier départ slalom géant - Piste Cry d'Err - Pas du Loup
- Dès 11.30 Apéritif à la cabane
- 13.00 Banquet à l'hôtel Aïda, Montana
- 15.30 Proclamation des résultats et distribution des prix à la patinoire artificielle de Montana



Le val du Trient tourne, tourne bien...

MARTIGNY. - Jusqu'au XIX^e siècle, tout Valaisan vivait de l'aire, du bétail et de quelques arpentés de vigne. Sur les hauts du Trient, on n'avait pas la vie aisée. Le sol était bien maigre. Pas un pouce de terre qui ne soit cultivé amoureuxment. Les murs de soutènement envahis aujourd'hui de buissons et de forêts en sont une preuve irréfutable.

On exposait même dangereusement ses jours pour aller cueillir quelque branche perdue, des feuilles sèches et pour couper à la faucille un peu d'herbe suspendue sur les abîmes. On allait « miander », comme on disait à l'époque. La mort guettait ces audacieux.

Soucieux de leurs administrés, les abbés de Saint-Maurice, en 1653 et en 1738, portèrent interdiction de cueillir herbes sèches, branches, feuilles et bois, dans les rochers et les précipices.

Mais on ne dompte pas les montagnards à coup d'interdits...

Pas question d'exploiter les forêts communales qui protégeaient les villages des avalanches.

Alors, les Salvanais devinrent détarreurs dont on réclamait l'habileté dans les pays voisins; porteurs dans la grande armée de Bonaparte franchissant le col du Grand-Saint-Bernard. Porteurs, ils le furent également lors de la construction des cabanes du CAS et de l'édification du barrage de Barberine. Pour les préparatifs des travaux de ce dernier, tous les matériaux furent montés à dos d'homme, de Finhaut jusqu'au chantier. Un Décaillet des Marécottes, un Gross du Trétién ont été d'imbattables champions de l'échine. Sur leurs paillets, ils transportèrent des pièces indémontables pesant plus de cent kilos. La prime était au bout du chemin. Encore fallait-il y arriver.

Un secret.

A mi-parcours, un tonneau placé dans une cachette, contenait du meilleur cru de Plan-Cerisier. Les porteurs y retrouvaient force et courage pour parvenir jusqu'au col de La Gueulaz d'où l'on dévalait délicatement le matériel jusqu'à la plaine d'Emosson.

La deuxième partie du XIX^e siècle vint un peu adoucir la rudesse de vie des Salvanais.



Un tournant

Entre 1855 et 1858, on construisit un chemin muletier entre Vernayaz et Châtelard. Dès lors, de « grands messieurs » passèrent par la vallée et y laissèrent quelque provende. On put ainsi beurrer l'épinard fait de l'oseille alpine.

L'afflux des étrangers ne cessait d'augmenter. Salvan accueillit des hôtes de marque: Emile Javelle, Edouard Rod, Eugène Rambert, Charles Gos. Tous ces artistes, par leurs écrits, attirèrent les touristes où l'on mit tout en œuvre pour maintenir le cachet montagnard de sites agrestes. On avait enfin changé une vie très voisine de la misère; mais il fallut consentir certains sacrifices pour bâtir des hôtels. D'antiques chalets de bois furent abattus, vieux compagnons fatigués.

On s'efforçait de bien recevoir le touriste. En 1876, ce dernier pouvait remonter les splendeurs des gorges du Triège et, en 1895, celles du Daillèy, sur le cheminement de l'alpage de Salante, qu'on atteignait après avoir traversé les îlots de verdure que forment les mayens de Van. L'épopée des guides est alors née et



André Décaillet, président.

elle va être illustrée par des exploits de tous ces baroudeurs de la montagne.

Dans le val du Trient, tout bougeait. N'est-ce pas à Salvan même que le savant Marconi lança la révolution que fut le message sans fil?

Les uns ont le regret du passé agreste. D'autres l'audace vers un avenir que l'on souhaite plein de promesses. Le président André Décaillet est de ceux-là. Avec son administration communale il mène à bon port un bateau dont le chargement est parfaitement équilibré.

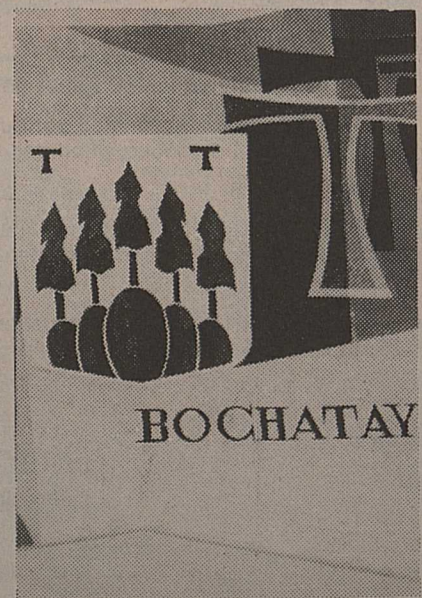
Des préoccupations, des soucis, des joies

C'est le lot de tous les édiles. Et sur les hauts du Trient, on n'y échappe pas plus qu'ailleurs. Laissons ici la plume à notre ami André.

« Une infrastructure très tôt étudiée et mise en place par la prévoyance des autorités du moment a satisfait aux besoins de l'habitant et du séjournant saisonnier pendant des décennies. Elle ne résiste cependant plus à l'assaut d'un tourisme plus exigeant, aux sollicitations d'une occupation hivernale de pointe jadis inexistante, en bref, à la demande de jour en jour plus impérieuse, s'intensifiant au rythme où se multiplient les constructions.

Problèmes de l'eau

Le réseau de distribution d'eau potable ayant rendu d'estimables services est aujourd'hui sous-dimensionné. D'impor-



Lorsque de Salvan, on monte aux Marécottes - centre touristique de la commune - le panorama s'ouvre vers le nord. Avec au fond, les Dents-de-Morcles.

tants travaux ont été entrepris par la précédente administration. Il importe maintenant d'augmenter encore les possibilités d'accumulation et de réserve d'eau qui s'avèrent insuffisantes pour une lutte efficace contre le feu, pour assumer la fourniture indispensable en époque de haute saison et en période d'étiage.

Des ouvrages (adduction, réglage et stabilisation du débit, mise en connexion des réseaux en provenance des diverses captations) sont devenus nécessaires pour une meilleure utilisation des possibilités existantes d'alimentation et de distribution de l'eau potable.

Le collectage des eaux usées montre également ses faiblesses. Par endroits insuffisant, en beaucoup d'autres, dénotant des symptômes d'usure, de vétusté, le réseau d'écoulement et d'évacuation va nécessiter de sérieux investissements.

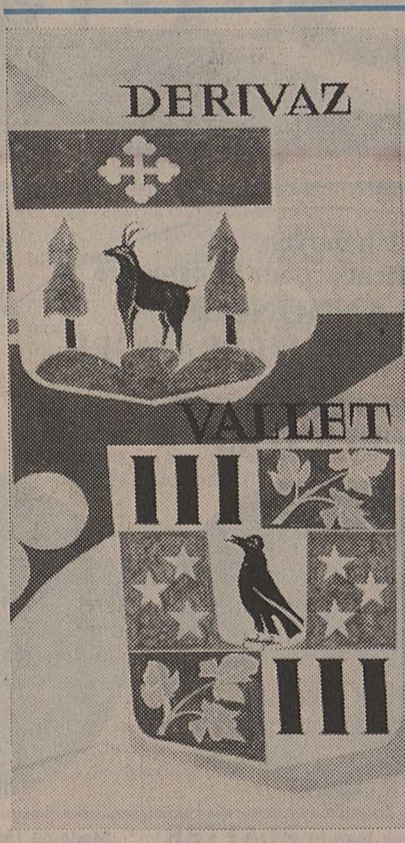
Nous préoccupent aussi...

- Les travaux à entreprendre encore pour l'entretien et l'aménagement du réseau routier, spécialement ceux visant à donner un accès carrossable à tous les quartiers habités de nos différents villages.
- La création, au bénéfice de toute la région et de ses habitants, dans un intérêt touristique bien compris, d'une liai-



son routière ouvrant la vallée par l'étude d'un projet dont le coût ne rende pas prohibitive toute réalisation.

- La poursuite de l'œuvre entreprise pour l'amélioration de l'éclairage public.
- L'aménagement des combles de l'ancien collège par la création de locaux scolaires et para-scolaires affectés notamment à la pratique des activités créatrices manuelles.
- Des retouches à effectuer à la maison communale en vue d'y installer des locaux administratifs plus rationnels et adaptés. En ce même immeuble la réalisation d'une salle rustique pouvant abriter des objets, outils et vêtements propres à faire revivre le passé et la vie de nos montagnards en une sorte de musée local.
- La maintenance d'une étable collective sise à Barberine et mise à mal



par les intempéries, affectée aux besoins d'une agriculture hélas en difficultés.

- La participation à une étude prospective en vue de créer un terrain de sport à la disposition de notre jeunesse, de nos hôtes et de nos sociétés.
- Dans un avenir immédiat, le déblaiement des neiges pour maintenir des routes hivernales praticables.

Au nombre de nos soucis notons encore...

- Le vieillissement de notre population, conséquence d'une dénatalité qui va s'accroissant.
- La survie de certains de nos villages ainsi menacés par la dépopulation.
- L'état d'isolement dans lequel nous devons vivre par rapport au district de Saint-Maurice auquel des frontières politiques nous ont rattachés. Nos intérêts économiques axés vers le tourisme n'éveillent que peu d'intérêt chez nos concitoyens et mandataires de la circonscription quasiment tous issus de la plaine, et dont l'habitat conditionne beaucoup les préoccupations.

Nos joies

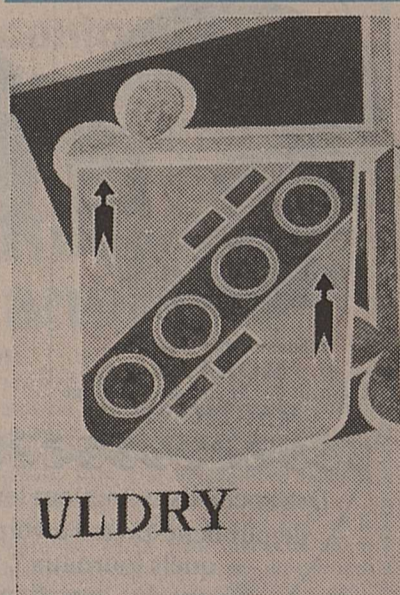
Nos joies naissent de la prise de conscience des réalisations au bénéfice desquelles nous vivons et de celles que nous nous efforçons de promouvoir!

Nous citerons:

- Une route d'accès sensiblement améliorée.
- Des locaux scolaires, nouvellement construits et répondant aux exigences actuelles, contigus à une salle polyvalente permettant la pratique de la gym-

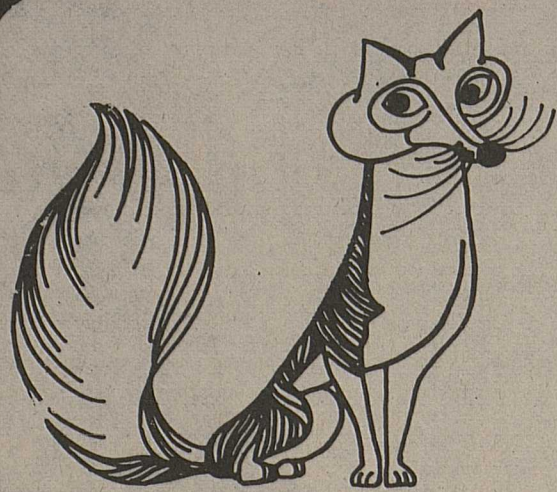
La place de Salvan est d'une parfaite ordonnance. Les pouvoirs spirituel et temporel y font bon ménage.

La maison de commune a une particularité: elle abrite dans le hall d'entrée les armoiries des quarante-quatre familles bourgeoises, œuvres de l'artiste-peintre aigaunois Jean-Claude Morend. Nous vous en montrons ici quelques-unes.



nastique, des sports et abritant aussi les manifestations locales.

- Un programme d'équipement pour la protection contre les avalanches entièrement réalisé dans les zones de déclenchement et de déjection et en cours de réalisation dans les zones intermédiaires.
 - La reprise enfin lors de notre entrée en fonctions, d'une administration jusqu'alors sagement gérée.
 - Un essor dans les secteurs touristiques et celui de la construction, secteurs qui tous deux méritent encore encouragement.
 - Une population scolaire bien encadrée.
 - Un groupement du troisième âge bien organisé sachant mettre sur pied de joyeuses et fréquentes rencontres et connaissant une vie enfin plus aisée.
- Nos joies sont celles que nous nous promettons dans la recherche et la mise en valeur d'un patrimoine et de documents historiques, culturels et artistiques qu'il importe d'exhumer et de sauver de l'oubli.
- Elles sont celles, enfin, que nous devons à l'existence de sociétés artistiques, folkloriques et sportives dont l'activité relève l'intérêt et l'intensité de la vie communautaire à Salvan.



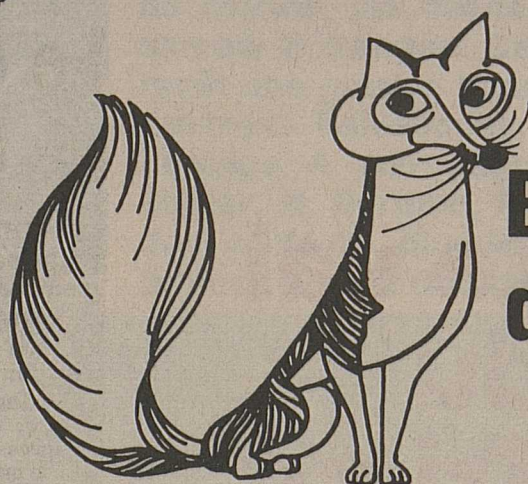
Huile Saïs
litre **4.75**

Cervelas
la paire 200 g **1.10**

Vino da Pasto
rouge importé litre **1.80**

DISCOUNT COMBI

la Source



Beurre de cuisine
250 g **2.-**

Bananes
1er choix kilo **1.20**

Miel
du Mexique kilo **4.75**

DISCOUNT COMBI

la Source

Un moyen simple et efficace pour transmettre **VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER** les guichets des agences de **PUBLICITAS**



Mademoiselle Suzanne **MORAND**
Bâtiment du Crédit Suisse 3e étage **MARTIGNY**

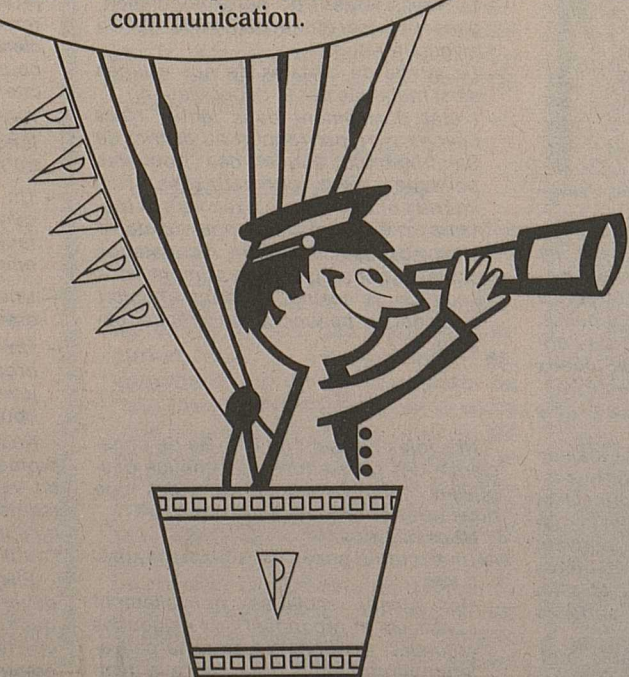


Monsieur Jean-Jo **BLATTER**
Av. de la Gare 25 **SION**



Madame Bernadette **CLERC**
Rue Pottier 7 **MONTHÉY**

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-pressé à votre entière disposition. Quels formats? Dans quels journaux? A quel prix? Sous quelles formes? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Augmentation de capital 1978

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de notre établissement, tenue le 10 janvier 1978, a décidé d'augmenter le capital social de fr. 1 348 020 000 à fr. 1 482 822 000 et le capital-bons de participation de fr. 234 000 000 à fr. 257 400 000 par l'émission de

660 000 nouvelles actions au porteur
688 020 nouvelles actions nominatives
234 000 nouveaux bons de participation

afin d'adapter les fonds propres au développement des affaires. Les nouveaux titres de fr. 100 valeur nominale chacun auront droit au dividende à partir du 1er janvier 1978.

Offre de souscription

Les nouvelles actions au porteur, actions nominatives et les nouveaux bons de participation sont offerts en souscription aux actuels actionnaires et détenteurs de bons de participation dans la période du

23 janvier au 1er février 1978, à midi,

aux conditions essentielles suivantes:

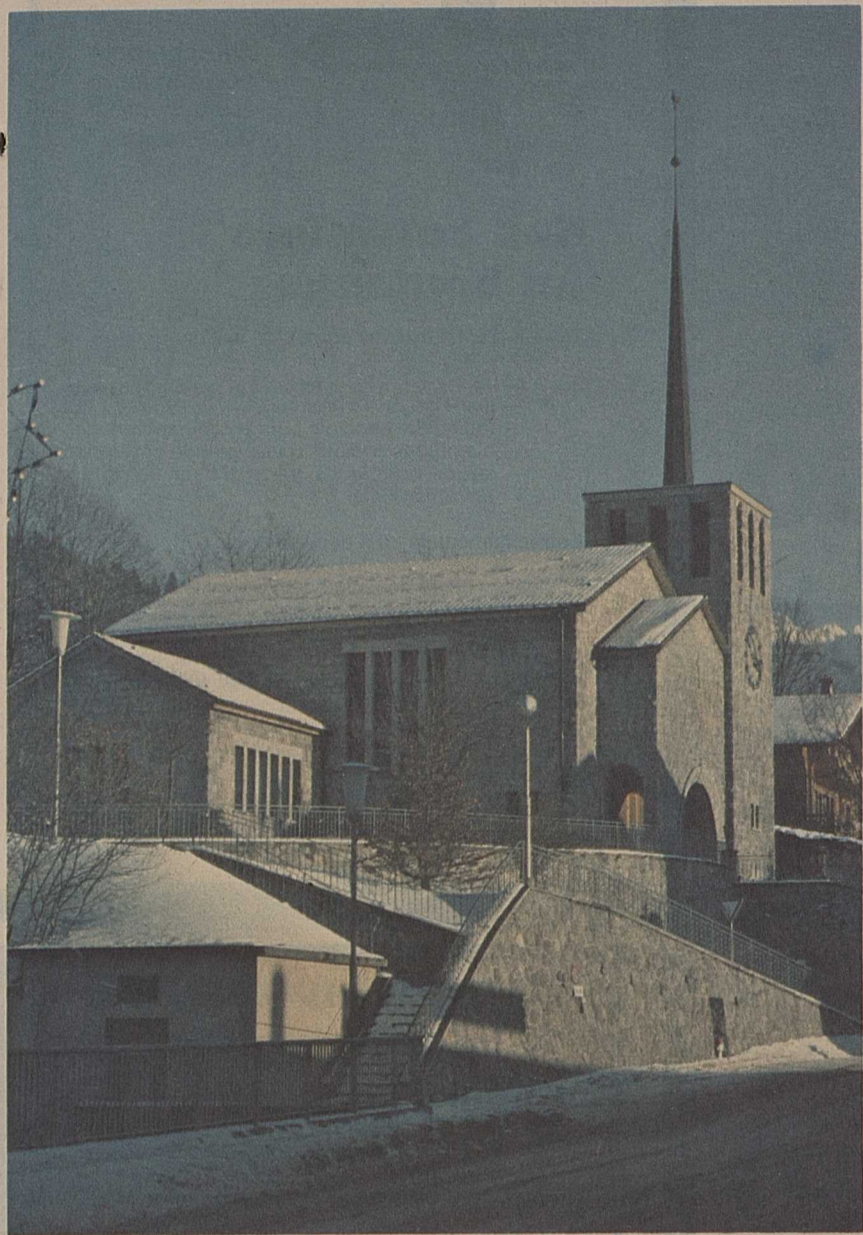
- Prix de souscription:** fr. 160.- net pour chaque action au porteur, action nominative ou bon de participation
- Proportion:** 1 : 10, c.-à-d. 1 nouveau titre de fr. 100 valeur nominale de chaque catégorie sur 10 titres actuels de fr. 100 valeur nominale de la même catégorie
- Droit de souscription:** coupon no 33 des actions au porteur et des bons de participation, ainsi que le bon de droit de souscription des actions nominatives
- Libération:** 10 février 1978
- Cotation:** Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich (les bons de participation également à Francfort s/M)

Notre banque servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription. Des prospectus avec bulletins de souscription en français et allemand sont disponibles auprès de nos guichets.

Bâle, le 12 janvier 1978

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Le Président du Conseil d'administration:
Max Staehelin

A l'assaut du ciel... comme les cimes environnantes



VILLARS. - Lorsque de Chesières vous vous rendez à Villars, votre regard est saisi par la silhouette élégante du clocher de l'église de Villars.

En fond, entre le Lion d'Argentine et les Muverans, la Dent Favre profile une silhouette, plus trapue il est vrai, qui brise l'échancrure laissant apparaître l'horizon bleu, où se devinent les Alpes valaisannes.

Photo NF

Heureuse concentration

VOUVRY. - Les bourgeoisies de Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph ont créé une association pour l'exploitation rationnelle de leur domaine forestier. Heureuse initiative qui leur sera certainement bénéfique.

« Scribouillards » agaunois... à vos plumes!

SAINT-MAURICE. - Les responsables de l'organisation du Carnaval agaunois sont à l'œuvre depuis plusieurs semaines déjà pour que le « Carnaval » 1978 déroule ses fastes selon une tradition bien établie.

Le journal satirique « Cinq-Mots-Riards » sortira de presse comme les

années précédentes. Le comité de rédaction a ouvert des boîtes postales à l'Ecu du Valais et à l'hôtel de la Gare. Les scribouillards agaunois sont invités à tremper leurs plumes dans une solution vinaigrée pour transmettre les petits travers de leurs concitoyens, l'anonymat leur étant assuré...

Le directeur de la SATOM et la technique de l'environnement

MONTHEY. - L'Union technique suisse (UTS), la plus grande organisation d'architectes et d'ingénieurs de notre pays (15 000 membres), a créé un groupement professionnel de la technique de l'environnement. Lors de la séance constitutive qui vient de se tenir à Berne, dirigée par M. H. Wenger de Bienne, membre du comité central de l'UTS, M. Baenziger a été nommé président.

L'Union technique suisse s'intéresse depuis un certain temps déjà à la création d'un tel groupement professionnel. En effet, nombreux sont les ingénieurs et les architectes diplômés d'une école technique supérieure qui s'occupent, plus ou moins exclusivement de problèmes touchant à l'environnement.

Il devenait donc nécessaire de coordonner leurs efforts, de favoriser la collaboration pluridisciplinaire des spécialistes de la protection de l'environnement et de définir des priorités.

Ce groupement professionnel s'est également fixé comme but d'encourager la technique de l'environnement en tant

que facteur important du développement économique de la Suisse (conception des transports, aménagement du territoire, politique énergétique, etc.), ces domaines ayant pour la plupart également un lien avec l'environnement.

M. Jean Morend, directeur de la SATOM à Monthey, a été appelé à siéger au sein de ce groupement en tant que président de la section Chablais de l'UTS, en compagnie de M. Pierre Stouky, ingénieur à Lausanne. Ces deux personnalités, qui représenteront les intérêts de la Suisse romande, font donc partie du comité du groupement professionnel de la technique de l'environnement de l'UTS. Nos félicitations.

ASSOCIATION VALAISANNE DES ÉCRIVAINS Troisième concours littéraire à l'intention des étudiants valaisans

L'Association valaisanne des écrivains (AVE) invite les étudiants à participer au 3^e concours littéraire organisé de la manière suivante :

Qui peut participer ?

Tous les étudiants (es) et apprentis (es) domiciliés en Valais (sont exclus les élèves des classes primaires et les étudiants universitaires). Les participants seront partagés en deux catégories. 1^{re} catégorie : classes d'âge 1962 et plus jeunes. 2^e catégorie : classes d'âge 1961 et plus âgées.

Genres littéraires

Les œuvres devront appartenir à l'un des deux genres suivants : ① La nouvelle ou le conte. ② La poésie.

Modalités pratiques

Les œuvres inédites doivent être dactylographiées (format A 4) en 3 exemplaires, sans nom d'auteur.

Leur envoi sera accompagné d'une enveloppe fermée contenant :

- l'adresse complète du concurrent
- son année de naissance
- le nom et le lieu de son école et le nom de sa classe
- la phrase « Je déclare que mon travail est entièrement personnel » suivie de la signature.

Pour la poésie, il est conseillé de présenter une œuvre ou un groupe d'œuvres représentant entre 50 et 200 lignes.

Le même concurrent peut participer aux deux concours (1) nouvelle ou conte, (2) poésie, mais chaque envoi se fera sous enveloppe séparée.

Récompenses

a) 4 séries de prix de 120, 80 et 40 francs récompensent les meilleures œuvres. Ces

prix sont répartis comme suit :

- nouvelle et conte : classes d'âge 1961 et plus jeunes, 3 prix de 120, 80 et 40 francs ;
- poésie : classes d'âge 1961 et plus jeunes, 3 prix de 120, 80 et 40 francs ;
- idem pour les classes d'âge 1960 et plus âgées. Soit 12 prix représentant un total de 960 francs.

b) La publication des œuvres primées dans des journaux ou des revues (délai de publication selon possibilités).

Réunion des moniteurs OJ du ski-club

MARTIGNY. - Les moniteurs OJ du ski-club sont convoqués en vue de la préparation de la première sortie, le vendredi 13 janvier 1978, à 20 heures, au carnotzet du café des Messageries. La présence de chacun est indispensable.

Jury

Le comité de l'AVE présidé par M. Jean Follonier. Ses décisions sont sans appel. Il se réserve la possibilité de ne pas attribuer tous les prix en cas d'envois insuffisants par le nombre ou la qualité. Il peut s'adjoindre des personnalités choisies hors du comité de l'AVE.

Délai

Les envois doivent être postés le 30 avril 1978 au plus tard.

Adresse

M. Jean Follonier, président de l'AVE, 1931 Euseigne.

Renseignements complémentaires

M. Jacques Darbellay, « Maya-Joie », 1931 La Fouly. Tél. 026 4 11 30

Le comité de l'AVE prie instamment les professeurs de faire connaître les présentes dispositions à tous les étudiants valaisans et de les afficher dans leur classe et dans l'école dès réception et jusqu'au 30 avril 1978.

Le comité de l'AVE

Communauté cantonale de travail Valais-étrangers

Rencontre annuelle

MARTIGNY. - La communauté cantonale de travail Valais-Etrangers (CEV) organise sa traditionnelle rencontre annuelle entre étrangers et Suisses le 17 janvier 1978, à la colonie libre italienne de Martigny qui ouvrira ses portes.

Et c'est chez elle que nous boirons le verre de l'amitié pour que cette année qui s'ouvre marque encore plus le rapprochement entre les différentes colonies étrangères qui vivent en Valais et les Valaisans eux-mêmes.

La communauté invite toutes les personnes intéressées à une amélioration des relations entre Suisses et étrangers à se retrouver le 17 janvier prochain, à 18 h. 30, à la colonie libre italienne de Martigny, rue Octodure 25.

Crans-Montana

CRITÉRIUM DE VOL DELTA PAR ÉQUIPES

Le Delta-Club du Haut-Plateau a mis sur pied, pour le samedi 14 et dimanche 15 janvier, le premier critérium delta par équipes.

En cas de mauvais temps, cette

manifestation serait renvoyée au 28 et 29 janvier.

Un comité d'organisation, présidé par M. Georges Nanchen, s'est mis à la tâche depuis quelques semaines déjà

pour garantir le succès de cette rencontre.

Une quarantaine d'ailes delta participeront à ce très important concours.

La première manche commencera dès 10 h. 30 samedi matin, et la seconde le même jour à 14 h. 30. Le lendemain, dimanche, auront lieu les troisième et quatrième manches, qui débiteront respectivement à 9 h. 30 et 13 h. 30. Par la suite, dès 15 heures, auront lieu des vols libres, la distribution des prix de ce critérium étant prévue pour 17 heures.

Bienvenue

Pour la première fois à Crans-Montana, nous avons le plaisir de pouvoir organiser un critérium delta par équipe.

Nous espérons néanmoins apporter un maximum de satisfaction à tous les participants, ainsi qu'au public, qui nous fait l'honneur d'assister à notre manifestation.

Que ces deux jours soient placés sous le signe de la bonne humeur et de l'entente sportive ; c'est le vœu que nous formulons.

Bonnes journées à tous et bon séjour sur le Haut-Plateau.

Le comité d'organisation

**PARTICIPEZ
AU TIERCÉ
GRATUIT**

**Dernier délai:
vendredi 13 janvier
minuit**





Café Mercure Mocca
en grains
200 g
4.80

Elmex
dentifrice
94 g
2.50

Café Mercure Mocca
moulu vacuum
200 g
4.95

Tempo
mouchoirs en papier
6 x 10 pièces
-.95

Ravioli
Hero
Boîte 1/1
2.35

Persil tambour
4 kg
12.40

Riz Uncle Ben's
900 g
2.75

Ambra
box
1,420 kg
6.95

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



cherche pour son service ravitaillement à l'aéroport

des cuisiniers un boulanger

Il s'agit d'emplois fixes ou pour la saison.

- Nous offrons:
- semaine de 43 heures
 - indemnité spéciale pour les dimanches
 - avantages sociaux d'une grande entreprise
 - larges facilités de transport sur notre réseau aérien mondial

Entrée immédiate ou à convenir.

Seules les offres des candidats de nationalité suisse ou des étrangers pouvant changer de place seront retenues.

Les personnes intéressées peuvent demander la formule d'inscription à:
SWISSAIR
Service du personnel
Gare Cornavin
1211 Genève 2

Tél. 022/99 31 11, interne 2113/2114 13-1752

Maison d'ameublement de Sierre
cherche
1 courtpointière diplômée
pour s'occuper des rideaux et décoration.
Salaire élevé pour personne compétente.
Faire offres à case postale 190
3960 Sierre 36-4617

Esthéticienne diplômée pour l'Iran
cherchée par institut de beauté de première classe, situé à Téhéran.
De préférence nationalité suisse; âgée de 25 à 35 ans; expérimentée; parlant français ou anglais; pour travailler à Téhéran à partir du 1er mai 1978.
Salaire intéressant. Elle sera logée confortablement. Billet aller-retour est payé.
Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 027/43 17 77, Crans-sur-Sierre (VS) 18-300537

Les Transports publics du Chablais
cherchent
1 mécanicien-électricien
bien au courant du matériel ferroviaire
1-2 ouvriers sans formation
1-2 aspirants conducteurs-contrôleurs
au service des trains
Les offres écrites sont à adresser à:
Direction des Transports publics du Chablais
Avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-1731

Etude d'avocats et notaires à Sion
cherche
confrère
acceptant de louer en commun magnifique local situé au centre ville, permettant d'aménager deux études indépendantes.
Faire offre sous chiffre P 36-902378 à Publicitas, 1951 Sion.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A. engage
un(e) secrétaire
capable d'assurer des travaux de secrétariat et de statistiques.
Ambiance de travail agréable, fonds de prévoyance, conditions intéressantes.
Faire offres détaillées à la direction de l'Imprimerie Moderne de Sion SA, case postale, 1950 Sion.

Nous cherchons, pour entrée immédiate
une secrétaire qualifiée
de langue maternelle française, parlant et écrivant couramment l'allemand, ayant de bonnes connaissances de l'anglais et possédant de préférence le permis de conduire.
Nous offrons: une occupation très bien rétribuée; travail intéressant et varié, ambiance agréable.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, numéro de téléphone, photo et prétentions de salaire à: Agence immobilière Le Cristal, 3963 Crans-sur-Sierre.
Tél. 027/41 31 61 36-20342

Nous engageons, pour tout de suite ou date à convenir

un collaborateur
pour notre département « Organisation de bureau »; formation commerciale
Nombreux contacts avec la clientèle
une secrétaire-réceptionniste
Contacts avec la clientèle
Faire offres écrites à
Marcel Gaillard & Fils SA
1920 Martigny 36-2601

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

un ou une comptable
ayant plusieurs années de pratique dans fiduciaire.
Possibilité de se former en qualité de réviseur. Horaire de travail adaptable partiellement, selon convenance. Semaine de 5 jours, prestations sociales.
Faire offres à Fiduciaire Firel SA, chemin du Devin 51, 1012 Lausanne.

Je cherche
sommelière
connaissant les deux services
Restaurant La Tanière
1961 Veysonnaz
Tél. 027/23 37 28
de 14 à 19 heures
36-300036

Garage séduois cherche
MAGASINIER
en pièces détachées
Faire offre écrite sous chiffre P 36-900007 à Publicitas, 1951 Sion.

Coins pittoresques de Sion Le quartier de la Lombardie



Le quartier de la Lombardie.

SION. - Parmi les nombreux quartiers pittoresques de notre cité est celui de la Lombardie. Ses ruelles étroites, tortueuses, obscurcies de voûtes et d'arceaux lui confèrent un cachet attachant. La Sionne, dissimulée depuis le sommet de la ville par un canal souterrain, jaillit gaiement dans ce quartier.

Depuis quelques années, la vieille ville est l'objet de rénovations et réfections,

minutieusement étudiées, afin de conserver intact le style des anciens bâtiments et ruelles.

Les autorités, Sedunum Nostrum et le service des monuments historiques se consultent et accordent leur appui précieux aux propriétaires soucieux de sauvegarder la vieille cité aux particularités caractéristiques des cités italiennes et espagnoles.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Controverse sur le développement des hauts de Fully Où en est la pétition?

FULLY. - Sur le plan historique, rappelons qu'une pétition a été lancée à la mi-septembre 1977. Elle a récolté plus de 1000 signatures dans la commune, dont plus de 900 proviennent de personnes inscrites au registre électoral. Un groupe de jeunes l'avait déposée auprès du conseil communal et sur le bureau du Grand Conseil.

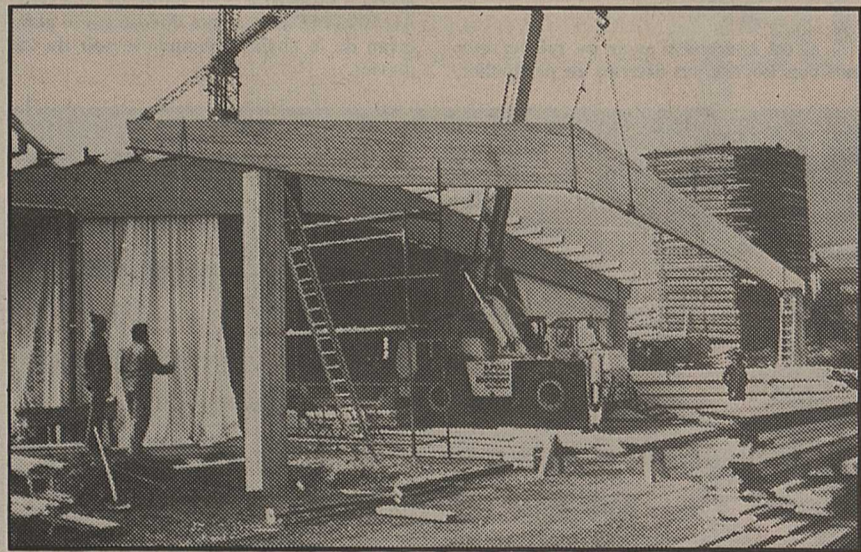
Environ un mois après la non-acceptation de l'avant-projet de la route Louisine-l'Érié par le conseil communal, et avant l'étude du projet définitif par l'ingénieur forestier Cardis, indiquent ces jeunes gens, ce même

conseil accepta l'ouverture d'un tronçon de 800 mètres. De fait, 1400 mètres de cette route ont été ouverts le 19 octobre.

De plus, poursuivent-ils, le conseil communal a inscrit au budget 1978 une somme de 100 000 francs pour la continuation de cette route, ce qui a provoqué un recours contre ledit budget auprès du Conseil d'Etat.

A l'heure actuelle, dit-on, la pétition se trouve dans les dossiers de la commission des pétitions, qui doit l'examiner dans le courant de ce mois.

Une scierie modèle à Leytron



Une grue à pneus de l'entreprise Polli procède à la mise en place de l'ultime ferme.

Voici quelques lustres paraissait, dans les colonnes de l'ex-quotidien *Le Rhône*, une page spéciale consacrée à la scierie Jean Roduit à Leytron. Son louable propos était de

faire connaître à ses lecteurs les grandes fabriques du canton, ainsi que les entreprises plus modestes, qui servaient et servent toujours admirablement l'économie générale, ne serait-ce que par le seul emploi de main-d'œuvre.

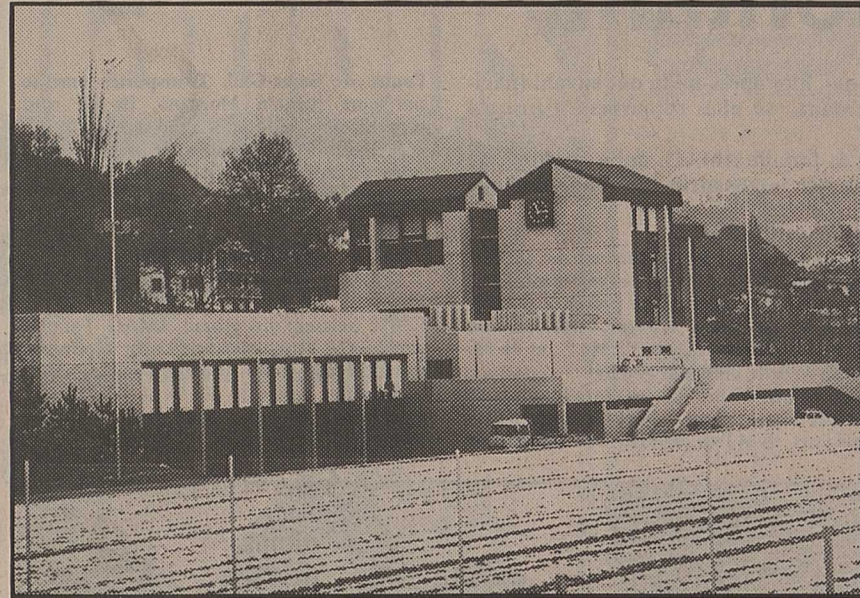
C'est toujours le cas aujourd'hui ; l'entreprise, sous l'impulsion de M. Jérôme Roduit, se tourne résolument vers l'avenir. Fondée en 1933, améliorée successivement en 1942 et 1952, l'entreprise possède à ce jour un matériel spécialisé de première qualité. L'achat, en 1977, d'une nouvelle scie à ruban aux multiples possibilités, confère à l'entreprise un potentiel de travail fort intéressant. Cette énorme machine a nécessité d'un autre côté l'extension des ateliers. A cet effet, nous avons assisté mardi à la mise en place de l'ultime ferme devant soutenir la toiture de la construction annexe. Exécutée en bois collé, sur une portée de 28,50 m, cette ferme, réalisée par une entreprise spécialisée de Monthey, pèse environ 3 tonnes. La surface couverte sera de près de 550 m².

Dès lors - les 12 employés de la maison en conviendront - il fera bon œuvrer à l'abri de la capricieuse dame nature, dans des ateliers rénovés et modernes à souhait.

Pour notre part, nous sommes convaincu que l'équipe, à l'image de son jeune directeur, Jérôme Roduit, et de son épouse, aura maintes fois l'occasion, à l'avenir de faire bénéficier la communauté de son travail, de son dynamisme et de son esprit d'initiative.

Ph. Biselx

Le nouveau centre scolaire de Grimisuat vu par un élève de 6^e primaire



Le nouveau centre scolaire : « Un air confidentiel » ?

GRIMISUAT. - Le nouveau centre scolaire de « l'Étang-Long » a ouvert ses portes. Les élèves de 5^e et 6^e primaire ont été invités à donner leurs impressions sur le nouveau bâtiment. Parmi les textes retenus par l'autorité communale, voici celui d'une élève de 6^e primaire :

« Ce bâtiment scolaire à l'air confidentiel

me rassure. Il s'élève si grand, si beau, on dirait qu'un soleil se cache derrière ses murs.

Tant de joie dans nos cœurs, tant de lumière dans nos yeux. Cette école nous apportera-t-elle du bonheur ? Nos études font bien des heureux. Au milieu de la verdure, il se place tel un roi. J'entends déjà des rires clairs et des éclats de voix... Les écoliers entrent-ils déjà ? Oh ! mais attendez-moi, Monsieur, malgré votre œil réprobateur et sévère, je rentrerai le cœur content dans le nouveau centre scolaire.

Merci aux ouvriers qui l'ont bâti avec tant d'ardeur, aux responsables qui ont mis tant de cœur à l'ouvrage. Et merci aux citoyens, de la part de tous les écoliers, d'avoir offert pour notre plus grand bien un aussi beau cadeau de Noël.

Le « 15 » à Châteauneuf

SION. - L'Ecole cantonale d'agriculture invite les agriculteurs intéressés, à assister au cours que donnera demain son directeur, M. Zufferey. Le thème débattu sera : « Investissements dans l'agriculture ».

Dès 9 h. 30, différents sujets seront traités, que clôturera à 15 heures une discussion générale.

Pour une meilleure efficacité de la secrétaire

SION. - Le Centre valaisan de perfectionnement des cadres organise un cours d'une journée et demie, intitulé « Efficacité de la secrétaire », destiné uniquement aux secrétaires déjà en fonction dans les entreprises et les administrations. La participation est limitée à 20 personnes.

L'objectif de ce séminaire est d'éclairer la secrétaire sur les divers aspects de sa fonction ; lui apprendre à mieux secondier son chef ; lui procurer les moyens d'améliorer l'organisation de son travail ; l'aider à se situer sur le plan psychologique.

Ce séminaire aura lieu à Sion, le jeudi 16 février 1978, de 9 heures à 17 h. 30 et le vendredi matin 17 février, de 9 à 12 heures. Il sera animé par M^{me} Eliane Dessimoz, experte en secrétariat et relations humaines à Genève. Le programme principal sera le suivant :

- analyse et contrôle de l'emploi du temps ;
- la correspondance : réception du courrier, la prise de notes, la préparation et la présentation de la lettre ;
- le téléphone : la conversation téléphonique et le filtrage des communications ;
- les voyages, les rendez-vous, les visiteurs du chef ;
- l'organisation de l'emploi du temps du chef ;
- la partie psychologique.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 30 janvier prochain par le Centre valaisan de perfectionnement des cadres, téléphone N° 22 75 75.

Da Beppe
PIZZERIA

Mamma
Mia

Urgent!

cherche pour entrée tout de suite

un cuisinier ou bon commis de cuisine

évent. pjjzaiolo

2 sommeliers

pour service

Se présenter ou téléphoner au 027/41 41 75

Université populaire de Sion

L'ÉNERGIE moteur de notre civilisation

M. Jérôme Cretton, physicien, traitera ce problème au cours de six conférences, le JEUDI A 20 HEURES, DÈS AUJOURD'HUI 12 JANVIER bâtiment du cycle d'orientation filles, Petit-Chasseur 39.

Le développement prodigieux des sciences qui engendra une expansion spectaculaire des techniques est la caractéristique la plus marquante de notre temps.

Dans cet essor, qui défiait les prévisions les plus optimistes, les matières premières jouent un rôle de plus en plus important. La plus essentielle aujourd'hui est sans doute « l'énergie. »

Quelle politique de l'énergie voulons-nous ?

C'est une question qui touche bien sûr les gouvernements, mais CHACUN D'ENTRE NOUS EST CONCERNÉ. Il suffit de se rappeler que la moitié de l'énergie totale est consommée par les besoins privés.

Il est donc important d'éclairer ce vaste et complexe problème de l'énergie à l'aide d'arguments scientifiques et objectifs. L'information et la vulgarisation dans ce domaine sont de la plus haute importance pour faire face aux différentes pressions des milieux économiques et politiques.

À NOS CAMARADES JOËL REY ET PIERRE-GÉRALD COMBAZ

Dans cette nuit, nous chantions : « Notre vieille terre est une étoile... »

Puis quelqu'un a dit : « Chaque homme est une étoile. »

Nous veillions et vos signaux lumineux étaient pour nous la plus belle constellation de cette nuit étoilée. Mais le sommeil parfois nous engourdit, confiants, nous nous étions couchés, quelqu'un toujours veillait ; la nuit s'était murée dans son silence. Avec l'aube, nous avions repris notre veille, la pureté de la neige vivait, l'espoir nous habitait, nous étions confiants.

Et puis une étoile noire sur le glacier immaculé, nous n'y croyions pas... Une seule, avec pour jardeau l'angoisse de la tragédie ; quand elle nous apparut rouge violacée, seule dans ce jour de nuit, elle saignait l'amitié.

Etoile de sang, tu as vaincu la nuit pour t'affaïsser de jour parmi nous. Etoile d'or, tu

t'es endormie dans la nuit noire pour embrasser la vie.

Vous étiez notre plus belle constellation, et dans nos cœurs, votre éclat brûle notre douleur.

A toi Pierre-Gérald, ce quelqu'un qui t'a réveillé du froid a choisi le sang et la lumière du jour pour te libérer du sommeil.

A Dieu Joël, ce quelqu'un qui te veillait a choisi l'ombre de la nuit, la pureté de la neige, pour protéger ton sommeil et éterniser ta vie.

Etoile de nos ciels, Joël, de ta vie nouvelle apprends-nous cette tendresse du père pour vaincre notre faiblesse et nos détresses humaines.

En nos cœurs est née une étoile nouvelle ; nos yeux toujours gardent la clarté de ton sourire, et nos gestes partagent encore la chaleur de ta fraternité.

« CHAQUE HOMME EST UNE ÉTOILE. »
Des amis de là-haut

Tribune du Lecteur

À PROPOS D'UNE AUDIENCE PONTIFICALE

Le 22 décembre 1977, le NF recevait de Rome la lettre hebdomadaire qui rapportait les paroles du pape lors de son audience générale du mercredi 21 décembre 1977. Au cours de cette audience, Paul VI s'exprimait ainsi «... en effet, le fils éternel de Dieu, consubstantiel au Père, créateur de l'univers... », alors que dans nos églises, on nous fait répéter «... de même nature que le Père... », formule qui faisait bondir le cardinal Journet : « Deux poireaux peuvent être de même nature, mais pas consubstan-

tiels... », s'exclamait-il. Est-ce que le pape ne serait pas toujours au courant des innovations qu'on nous impose ?

Puis les fêtes se sont succédées : Noël, Nouvel-An, l'Épiphanie ; l'acclamation des anges s'est répercutée par la presse et les ondes à travers le monde, «... la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté... », sauf à l'église où l'on a traduit *hominibus bonae voluntatis* par « aux hommes qui l'aiment ou qu'il aime ». Pourquoi ?

Un paroissien

PAROLE DE CITOYEN

Pas pour le pire !

Comme vous l'avez certainement appris à la lecture de votre quotidien préféré, Fieschertal a refusé de se unir à Fiesch. Ni pour le meilleur, ni pour le pire.

Lorsqu'on sait les problèmes que suscitent les concentrations et les jumelages, on comprend le vote des citoyens de Fieschertal.

Les petits trinquent toujours, et c'est pourquoi Fieschertal ne tient pas, mais alors pas du tout, à partager avec Fiesch les bénéfices de l'hôtel de la Jungfrau, qui est sa propriété.

Ça suffit comme ça de devoir déjà partager les subsides venant de Sion.

H.

La famille AMAG se retrouve à Crans-Montana

Ce ne sont pas moins de 430 personnes qui, hier après-midi, ont envahi (pacifiquement...) le Haut-Plateau de Crans-Montana, où elles séjourneront jusqu'à samedi.

Cette « armée » est en fait une famille ; la famille AMAG, qui a coutume de se réunir une fois l'an et qui cette fois-ci, pour son imposant rendez-vous, a choisi la grande station valaisanne.

Rappelons que la maison AMAG, dont le siège se trouve à Schinznach/AG, est l'un des plus importants importateurs automobiles du pays, puisqu'il distribue en Suisse les marques Volkswagen, Audi et Porsche.

Durant leur séjour à Montana, les agents, en provenance de toutes les régions du pays, suivront un programme où alterneront judicieusement travail et détente, le premier

de ces deux éléments se concentrant surtout sur les matinées. Toutes les manifestations prévues se dérouleront en présence notamment de M. Ernst Wanger, président du conseil d'administration d'AMAG, et de M. Fredy Würth, directeur général.

Signalons encore que les participants sont arrivés hier à Sierre à bord de deux trains spéciaux, dont l'un était parti de Genève, et

l'autre de Saint-Gall. Transportés ensuite par cars jusqu'à Montana, ils se sont répartis dans huit hôtels de la station.

Souhaitons-leur donc la bienvenue chez nous, en espérant qu'il garderont le meilleur souvenir de leur séjour valaisan.

Willkommen

Wir heissen die grosse AMAG Familie wovon 430 Mitglieder soeben in Montanacrans angekommen, herzlich willkommen und hoffen dass alle die beste Erinnerung von ihrem Walliser Aufenthalt behalten werden.



M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, venait hier, dès l'arrivée des participants aux rencontres AMAG, adresser à ces personnes les vœux de l'autorité de l'endroit.

Le responsable de la municipalité de la cité du soleil eut à cette occasion la possibilité de saluer M. Ernst Wanger, président du conseil d'administration AMAG, et M. F. Würth, directeur général AMAG.

Les fifres et tambours siérois présentèrent quelques productions. Ensuite, en cortège, les quelque 400 personnes présentes gagnèrent la gare où des cars les transportèrent sur le Haut-Plateau.

Notre photo : lors de la halte à Sierre, de gauche à droite : M. Ernst Wanger, président du conseil d'administration AMAG, Mme Wanger, MM. Alfred Antille, Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre, F. Würth, directeur général AMAG, et Paul Antille.

Faillite d'une agence de location à Vercorin

Le jugement du tribunal d'arrondissement de Sierre

Nous avons relaté mardi les débats qui se sont déroulés devant le tribunal d'arrondissement, à Sierre. Il s'agissait de la faillite de l'agence « Les Mélézes S.A. » à Vercorin, dont les causes étaient attribuées par l'acte d'accusation à de graves négligences, c'est-à-dire à une gestion déloyale de la part de ses responsables.

De plus, le représentant du Ministère public avait retenu le délit d'escroquerie contre la « dea ex machina » de l'affaire, une demoiselle belge, qui avait encaissé des montants aux locataires sans les rembourser aux propriétaires de chalets et d'appartements confiés à l'agence de location.

Le tribunal a rendu son jugement dans cette affaire. En voici le dispositif : L'accusée principale (la demoiselle belge), reconnue coupable d'escroquerie, d'abus de confiance et de gestion déloyale, est condamnée à 15 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans.

Le premier administrateur, reconnu coupable de gestion déloyale et de

banqueroute simple, est condamné à 13 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans.

Le dernier administrateur de la S.A. (le mari de la principale accusée) reconnu coupable de gestion déloyale et de banqueroute simple, est condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans.

Le procureur avait demandé une peine ferme de 2 ans contre la principale accusée, un emprisonnement de 12 mois avec sursis contre le premier administrateur et de 8 mois avec sursis contre le dernier administrateur. La défense avait plaidé l'acquiescement pur et simple des trois accusés.

Ainsi, par rapport aux réquisitions du Ministère public, le tribunal s'est montré plus clément envers la principale accusée et son mari, mais plus sévère envers le premier administrateur.

Les parties attendent la notification du jugement complet pour décider d'un éventuel recours au Tribunal cantonal.

g.f.

Le Beg(u)in de Sadate à Miège

MIEGE. - Une visite à Miège de Messieurs Begin et Sadate est prévue pour les 5, 6 et 7 février prochain.

Rassurez-vous, aucun force de police ne sera mobilisée pour la circonstance, car ces célébrités de la politique pour la paix ne seront présentes qu'en effigie.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a lieu de considérer cette visite à Miège comme un fait divers d'importance mondiale.

Comme vous le savez certainement déjà, à ces dates, soit le dimanche 5, lundi 6 et mardi 7 février 1978, aura lieu le désormais célèbre et traditionnel carnaval de Miège.

Ces festivités comprendront : - 3 soirs de bal, animés par l'orchestre « Sirrensis »

- les concours de masques, dotés de très beaux prix

- le grand cortège de carnaval, le mardi-gras après-midi

- la matinée récréative réservée aux enfants et animée par les Sirrensis

- la parution dès le jeudi-gras du « Calabrais », journal satirique mal-pensant en 6^e édition universelle.

Le comité d'organisation prépare depuis plusieurs semaines déjà ces manifestations sous la houlette de son actif président Yvon Clavien aidé des fidèles membres de son comité et avec bien entendu la collaboration de toutes les sociétés locales et de toute la population.

MUM

Coup d'œil sur la presse de nos aînés

Le « Journal illustré des stations du Valais »

4^{me} Année. - N° 9 Edition d'été 19 Août 1966

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES STATIONS DU VALAIS

Organe de l'Industrie hôtelière valaisanne

SUBVENTIONNÉ PAR L'ÉTAT DU VALAIS - PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL D'ÉTAT

REDACTION : Jules MONOD, Rédacteur en Chef Rue Georges, 18, GENÈVE

Abonnement de saison : 3 Francs Le numéro : 20 Centimes

ADMINISTRATION : F. COSANDEY, Editeur Rue Général-Dufour, GENÈVE

Le journal est envoyé chaque semaine pendant l'été dans tous les grands hôtels, établissements publics, bureaux d'intérêt local des principales stations estivales européennes et dans les agences de voyage du monde entier.

Édition spéciale pendant l'hiver, distribuée aux hôtels et établissements publics des stations des rives de la Méditerranée, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Beaulieu, Monte-Carlo, Menton, San-Remo, de la Corse, de l'Algérie, de l'Égypte et des Pyrénées.

DEPÔTS GÉNÉRAUX POUR LE VALAIS BAS-VALAIS : A. SAUTHERY-COIFFI, Tourbillon-Biaz, à Martigny. GÉNÈVE : A. MESSIER, Librairie, à Sion. HAUT-VALAIS : BUCHER, bazar, à Brigue.

Sierre et Montana-Vermala

Cette partie centrale du Valais s'appelle la Contrée, c'est-à-dire la contrée par excellence, comme Rome s'appelle l'Urbs, la ville.

C'est la Nice du Valais, rayonnante de soleil, atténuée de chaleur, lourde de parfums, ivre du suc généreux de ses beaux vignobles roux qui jettent sur ses

l'ancienne abbaye de Gêronde, aujourd'hui institut de sourds-muets, mire sa silhouette féodale dans le miroir couleur de turquoise de son lac profond.

à leur climat unique, exempt de brouillard à l'abri du vent du Nord, tempéré, sec d'une luminosité extraordinaire, les avantages d'une contrée alpestre merveilleuse

On ne peut mieux le définir qu'en le comparant : un beau parc royal avec des lacs miroitants, des prés clairs, de jolis sentiers dans les bois, de délicieuses retraites fleuries, clos par



Depuis plusieurs dizaines d'années, l'hôtellerie a fait son apparition en Valais.

Comme toutes les associations, l'industrie hôtelière de notre canton a éprouvé le besoin d'éditer un organe de presse.

Subventionné par l'Etat et publié sous les auspices du Conseil d'Etat, le Journal illustré des stations valaisannes rassemblait diverses présentations de nos régions, des reportages illustrés, de petites nouvelles destinées à une meilleure connaissance de lieux parcourus par les touristes.

Alors que l'édition d'été parvenait chaque semaine à tous les grands hôtels et autres, l'édition d'hiver était distribuée dans les stations des rives de la Méditerranée, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Beaulieu, Monte-Carlo, Menton, San-Remo, de la Corse, de l'Algérie, de l'Égypte et des Pyrénées.

Voici quelques extraits retrouvés dans les éditions du Journal illustré des stations valaisannes au début du siècle :

- Evolène: La nouvelle communication téléphonique Sion-Evolène ainsi que le réseau Evolène-Arolla ont été installés sur l'initiative de M. J.-L. Gaudin à Sion (août 1906)

- Glêtsch: le mouvement des étrangers est très considérable et le chiffre des passagers atteint trois cent personnes par jour (août 1906)

- Martigny: le syndicat des asperges de Martigny a vendu d'avril à juin 1906, 24 538 kilos d'asperges.

C'est le 18 août qu'aura lieu l'inauguration tant attendue de la ligne Martigny-Châtelard.

- Une fête unique en son genre et qui par son originalité mérite d'être signalée vient d'avoir lieu à Loèche-les-Bains, la station thermale bien connue du Valais. Il s'agit en effet d'un bal costumé suivi de concert et de tombola, le tout dans l'eau (septembre 1908).

Véritables trésors, ces vieux journaux ne se trouvent plus guère que dans un fond de grenier ou chez le bouquiniste...

Une librairie siéroise

à « La voix au chapitre »

Quatre cameramen de la Télévision suisse romande installaient, lundi après-midi leur matériel au sous-sol de la librairie Amacker à Sierre.

La journaliste Catherine Charbon, pour le compte de l'émission « La voix au chapitre », venait en effet réaliser une interview de Mme Lucienne Berclaz, une spécialiste du monde du livre.

Mme Berclaz présenta à cette occasion un ouvrage d'un des plus grands poètes sud-américains, le Chilien Pablo Neruda, Chant général.

Elle en profita également pour donner son opinion sur les livres qui plaisent aux Siérois depuis quelques semaines : Padre Padrone de Gavino Ledda, Œuvres de Jean Reverzy, La vie après la vie du Dr Raymond Moody, L'avenir est notre affaire de Denis de Rougemont, Le nouveau Tour du monde en 80 jours de Claude Mossé, Voyage inachevé, une autobiographie du célèbre Yehudi Menuhin, Le Sortilège espagnol, de Michel del Castillo, etc...

- Madame Berclaz, quel a été votre sentiment après la réalisation de cette émission ? - J'ai été très contente que la Télévision suisse romande, par son émission littéraire s'intéresse à la région siéroise et au Valais.

Si j'ai accepté cette interview à la suite d'une demande de Mme Catherine Charbon, c'est en partie parce que j'avais le sentiment de défendre les lecteurs de notre canton.

Mme Lucienne Berclaz, dans son univers : la librairie.

Il est heureux d'avoir pu relever que nos concitoyens, les Siérois en particulier,

lisent de plus en plus et qu'ils savent s'attacher à des créations de qualité.

Durant près d'une heure et demie de travail, en compagnie de l'équipe de la télévision a enregistré cette partie de la VOIX AU CHAPITRE qui sera diffusé sur le petit écran de la chaîne romande le soir du 22 janvier.



Granges: statistiques paroissiales pour 1977

Baptêmes

Perruchoud Vincent, de Serge et de Monique Siggen, né le 19 avril et baptisé le 5 juin ; Pugin Geraldine, de Claude et de Marie-Noëlle Constantin, née le 12 mai et baptisée le 19 juin ; Elsener Samuel, de Christian et de Marie-Josèphe Romaillet, né le 26 juin et baptisé le 10 septembre ; Grecuccio Anna Lucia, de Vito et de Donata Cucinelli, née le 17 septembre et baptisée le 16 octobre ; Carrupt Anne, d'Augustin et de Yolande Schweickhardt, née le 23 octobre et baptisée le 13 novembre.

Mariages

Constantin Marc Antoine, d'Adrien et d'Irène Delalay, et Grand Françoise, de Jean-Pierre et de Marguerite Balet, le 12

février, en l'église paroissiale ; Germanier Joseph, de Marcel et d'Elise Eggs, et Déléroz Françoise, de François et d'Emilienne Aymon, le 16 avril en l'église paroissiale ; Dubuis Edmond, de Louis et de Mathilde Alberganti, et Zablotz Georgette, de Robert et de Rose Clavien, le 8 octobre en l'église paroissiale ; Amacker Jean-Charles, de Jean-Paul et de Ginette Dresti, et Salamin Ghyselaine, d'Eugène et de Georgette Burgener, le 8 octobre en l'église paroissiale ; Evéquois Guy, de Michel et de Thérèse Elsig, et Dubouchet Françoise, de Louis et de Claudine Gilomen, le 12 novembre en l'église paroissiale ; Roh Henri, de Charles et de Marguerite Michellod, et Richard Béatrice, de Siméon et de Clémentine Gex, le 14 avril, à Madonna del Sasso ; Valiquier Marcel, d'Henri et d'Emma Grand, et Alberganti Françoise, de François et d'Alice Germanier, le 11 juin, à Madonna del Sasso ; Debons Christian, d'André et de Clémentine Varone, et Favre Marie-Louise,

de Jean-Louis et d'Adeline Capello, le 3 septembre, à Saint-Pierre-de-Clages.

Décès

Romaillet Cécile, de Maurice Germanier, née le 31 août 1889, décédée le 17 février ; Debons André, de Joseph, né le 16 novembre 1923, décédé le 26 février ; Tissonnier Marguerite, de Joseph, née le 26 mars 1895, décédée le 22 mai ; Favre Denis, de Charles, née le 14 avril 1890, décédée le 28 juillet ; Peronetti Georgette, d'Eugène Eggs, née le 4 octobre 1916, décédée le 21 septembre ; Lambrigger Henri, de Justin, né le 15 juin 1909, décédé le 23 octobre ; Eggs Thérèse, de Pacifique, née le 12 février 1893, décédée le 27 octobre ; Rey Marcelle, d'Auguste Rudaz, née le 4 février 1908, décédée le 31 octobre ; Roh Marguerite, d'Emile Michellod, née le 9 mars 1912, décédée le 14 novembre ; Roh Marcelle, de Maurice Eggs, née le 9 novembre 1901, décédée le 1^{er} décembre.

Coop-informations

Hit <weekend>

jeudi 12 janvier jusqu'à samedi 14 janvier



Oranges Jaffa

en sac

le kg

1.10



Le studio Coop du mercredi, un conseiller appréciable pour le consommateur: 9 sur 10 téléspectateurs trouvent l'émission «informative» et «crédible». (Résultat d'un sondage)

Préavis

Mercredi, 18.1.78
Début env. 19.15-19.25h
Pourquoi la laine donne-t-elle chaud?... et pourquoi acheter votre laine maintenant à la Coop.

RADIO TV SIONNER

Une chaîne COMPACTE, normes HiFi, avec 4 longueurs d'ondes
TOSHIBA SM 3600

2 x 25 watts. Complète, avec Système Steiner:

par mois*
65.-TOUT compris
*12 mois minimum

tél. (026) 2 55 93
M. Jacques TUBEROSA (jusq. 9.30)
case postale 42 1920 Martigny 1

Rock'n Roll

Cours: débutants
avancés
acrobatique

10 semaines Fr. 80.-

Sion

Avenue de la Gare 28, 2e sous-sol
dès le vendredi 13 janvier

Débutants à 19 heures
Avancés à 20 h. 30
Inscriptions sur place dès 18 heures

Cours privés 22-480042

Actions de vin

jusqu'à épuisement du stock

avec recommandation
du maître de chais

Chasselas romand fondue

Vin blanc suisse, idéal pour la préparation de la fondue.

1 litre

4.20

+dépôt

Algérie Royal Kadir

Royal Kadir nous vient de la région de Mostaganem, qui se situe à l'ouest de la capitale Alger.

Un vin de table agréable et bien charpenté. 1 litre

2.-

+dépôt

Vino da pasto

Un vin rouge étranger, honnête et très avantageux pour vos repas de tous les jours.

1 litre

1.50

+dépôt

Prix-choc

Papier W.C. HAKLE «Super-Vlaush»

3 épaisseurs, 200 coupons par rouleau

Emballage de 6 rouleaux

seulement

3.90

Hit <hebdo>

11-17 janvier

Potages Knorr

8 sortes différentes

1 sachet au choix

au lieu de -.85

.55

Tomates pelées d'Italie midi

Qualité San Marzano

2 boîtes de 420 g

poids égoutté 280 g

.95

Café Coop en grains Excellento

250 g 4.-

au lieu de 4.50

500 g 7.60

au lieu de 8.50

Cervelas

emballage vac

les 3 de 100 g

1.65

au lieu de 2.10

Yogourts

nature -.60

2 gobelets de 180 g

aux fruits

au lieu de 1.10

.90

Mayonnaise Pic

à l'huile de tournesol, avec jaune d'œuf frais

Tube de 265 g

1.50

au lieu de 1.90

Moutarde Pic

douce

2 tubes à 200 g

1.20

au lieu de 1.50

Coop compte pour qui sait compter!

La Coop baisse les prix du café

Baisse immédiate de 50-60 centimes, selon la sorte, sur le paquet de 250 g et de 1.20 franc sur le paquet économique de 500 g. Quant à l'espresso, dont le prix avait déjà été réduit de 40 ct. le paquet avant Noël, il bénéficiera d'une nouvelle baisse de 40 ct.

Cette baisse a été rendue possible grâce aux achats habiles effectués au bon moment, car les prix du café vert ont de nouveau augmenté entre-temps. La chute du dollar a également beaucoup contribué à l'évolution satisfaisante du prix du café.

La Coop montre une fois de plus que les avantages de prix réalisés à l'achat sont immédiatement transmis au consommateur.

Jubilor

250 g

nouveau prix: 4.70

ancien prix: 5.30

500 g

nouveau prix: 8.90

ancien prix: 10.10

Bonsoir décaféiné

250 g

nouveau prix: 4.60

ancien prix: 5.20

Espresso

225 g

nouveau prix: 3.80

ancien prix: 4.20

Casa

250 g

nouveau prix: 3.90

ancien prix: 4.40

Et maintenant encore, en

Action

...mais au prix super-économique:

Excellento

250 g 4.- seulement

au lieu de 4.50

500 g 7.60 seulement

au lieu de 8.50

Profitez-en!

Devenez votre propre patron!

Capital nécessaire: environ Fr. 20 000.-
Endroit: Sion.

Ecrire sous chiffre PC 20164 à Publicitas, 1002 Lausanne.

plexiglas®

EN FEUILLES, BARRES & TUBES DÉBITAGE - USINAGE - MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSES, FOURRES, ÉTUIS, DOSSIERS en plastique souple.

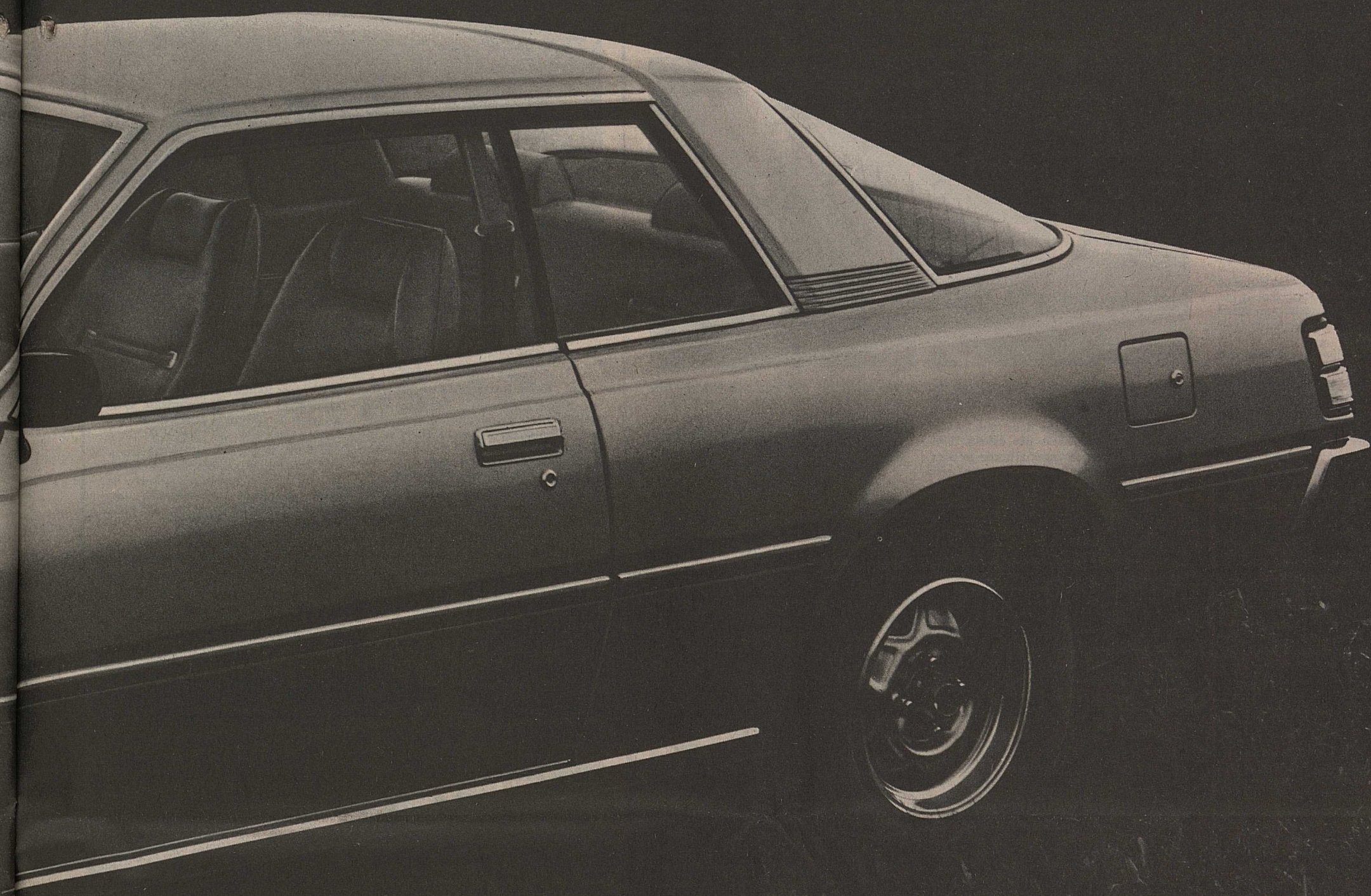
plastiglas sa

2042 Valangin - facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

Sapporo



La nouvelle Mitsubishi Sapporo, sportive, luxueuse, d'une élégance et d'une perfection technique hors pair. La nouvelle voiture d'une nouvelle génération.



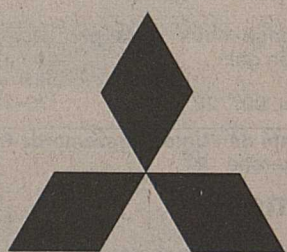
*Fr. 15 950.-**

*1600 GL, 75 CV/DIN, Fr. 15 950.-/2000 GSR, 98 CV/DIN, boîte à 5 vitesses, Fr. 17 950.-/2000 GSL, 90 CV/DIN, boîte automatique, Fr. 18 950.-

ive,

ouvelle

SILENCE.
PUISSANCE.



MITSUBISHI

La chirurgie esthétique dentaire présentée à Crans

Dans le cadre du congrès qu'elle organise actuellement sur le Haut-Plateau, l'Association internationale des maîtres coiffeurs de dames (Intercoiffure) invitait, mardi soir, à l'hôtel du Golf le Dr A. Feigel, de Zurich, médecin-dentiste fort connu.

L'orateur était convié à présenter une causerie sur la chirurgie dentaire esthétique. Cette branche de la médecine reste un peu mal connue.

Si certains praticiens se refusent à suivre le Dr Feigel dans ses réalisations, le Zurichois, lui, n'hésite pas à déclarer: «Depuis longtemps, nous avons été contesté par les médecins traditionnels car nous sommes très en avance. Mais au vu des résultats obtenus, je n'hésite pas à passer outre...»

Des dents implantées

A la suite de malformations ou d'accidents, de nombreuses personnes souhaitent faire corriger leurs dents.

C'est ce que propose le Dr Feigel qui, par implantation de dents soit sur l'os de la mâchoire, soit dans l'os, parvient à modifier, dans le sens d'une meilleure esthétique, ces disgrâces.

Par la projection d'une série de diapositives, le conférencier détailla ces opérations.

Des images, parfois d'un réalisme saisissant, montrèrent bien les divers stades qui amènent à une totale correction.

Porcelaine et métal pallient ainsi les déficiences de la nature ou du hasard.

— Docteur Feigel, combien de temps dure une de vos interventions ?

— Tout dépend évidemment de son importance. Le temps peut varier de vingt minutes à deux heures.

— Réussissez-vous chaque fois à faire tenir de nouvelles dents fixes ?

possession d'une complète dentition. Pareille intervention reste le plus utiles lors d'accidents ou de port d'une prothèse dentaire traditionnelle. Mais on comprend aisément le soulagement d'une personne



M. A. Feigel (à gauche) reçoit des mains de M. Pierre Guigaux (à droite) une channe souvenir.

— Nous avons, comme dans tous les domaines de la médecine, des échecs. Plusieurs années de vie normale, sur le plan dentaire, sont de toute façon garanties avec cette technique.

Au vu des photographies projetées, les résultats paraissent intéressants. Qui n'avait plus de dents partiellement, se trouve en

qu'une malformation atteint et qui, par les mains du Dr Feigel, peut se débarrasser de complexes souvent graves...

Pour marquer l'intérêt porté par l'assemblée des maîtres coiffeurs, M. Pierre Guigaux, vice-président mondial d'Intercoiffure offrit à l'invité de la soirée une magnifique channe-souvenir.

Une jeune Vénitienne élue Miss Haut-Plateau



De gauche à droite: Anne-Lise, première dauphine, Sorenella, Miss Haut-Plateau, Béatrice, deuxième dauphine et M^{me} Andrée Rouvinez.

Une foule nombreuse se pressait, mardi soir, au Mazot à Montana pour assister aux éliminatoires comptant pour l'attribution du titre de Miss Crans-Montana tourisme 1978, manifestation patronnée par l'Union valaisanne du tourisme.

Le jury eut fort à faire pour départager les dix concurrentes.

Finalement, sous la direction de

M^{me} Andrée Rouvinez, membre de l'organisation de Miss Valais tourisme 1978, les juges décidèrent la sélection de cinq concurrentes.

A ainsi été élue Miss Haut-Plateau, une jeune Vénitienne de 18 ans, Sorenella, qui reçut comme premier prix, la gerbe de fleurs traditionnelle, une grande coupe et un voyage de trois jours à Londres.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Cherchons menuisiers-poseurs
Ecrire sous chiffre P 36-20310 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons jeune sommelière
même débutante, honnête et serviable
Congé tous les samedis et dimanches.
Bon gain.
S'adresser au **café du Patinage**
2114 Fleurier (NE)
Tél. 038/61 12 89
Entrée le 1er février 1978 ou à convenir.
36-20015

THYON 2000 SION
Station d'hiver et d'été
1700 lits
cherche
réceptionniste
Faire offres détaillées à la direction,
1973 Thyon 2000.
Renseignements au 027/81 16 08
36-245

Boulangerie de Monthey cherche
un pâtissier
capable de travailler d'une façon indépendante.
Tél. 025/4 16 44 ou 4 47 52
36-425007

Cherchons représentant
bilingue allemand-français pour la vente d'annonces. Bonne possibilité de gain.
S'adresser jusqu'au 18 janvier à l'hôtel du Pont, Brigue auprès de M. Bächler
Tél. 028/3 15 02 ou au bureau à Zurich auprès de M. Stirnemann
Tél. 01/50 32 32, interne 11 LTV AG, Zurich
36-460007

Café du Téléphérique à Riddes cherche
sommelière
Débutante acceptée. Entrée tout de suite.
Tél. 027/86 22 39
36-20301

Pour un groupe de 8 adolescentes physiquement et mentalement handicapées, nous cherchons

éducatrice responsable
de préférence bilingue (français-allemand) Date d'entrée à convenir.
Pour tous renseignements et offres: Cité radieuse, 1111 Echichens
Tél. 021/71 47 11
22-1900

Jeune couple d'Ecosse cherche place dans l'hôtellerie pour environ trois mois, du 10 juin à fin août 78. Elle: Suisse, parlant allemand, français, italien et anglais, évent. comme aide du patron ou au service. Lui: a fréquenté l'école hôtelière et désire faire le stage en Suisse. Région préférée: Sierre - Montana.
S'adresser au 028/5 43 55

On cherche à **Martigny, d'urgence**
une secrétaire expérimentée
Salaire à convenir.
A. Roduit, pneumatiques
Martigny, 026/2 17 83
36-5636
Restaurant Le Français, place de la Gare, Sion, cherche

sommelière
Bons gages. Congé le dimanche. Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/23 41 30
36-20317
Restaurant La Bergère, Sion, cherche pour compléter son équipe

sommelier (ère)
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 027/22 14 81
36-1203

Nous engageons tout de suite ou à convenir

1 manutentionnaire-magasinier
Permis de conduire A

1 vendeuse chaussures
Faire offre à Chaussures
Cantin
ou téléphoner au 027/22 33 06
Sion 36-2620
Motel Inter Alps, Saint-Maurice cherche

filles de buffet
filles pour les chambres cuisinier
Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 025/3 74 74
Familie Rinaldi
Nous cherchons, pour jeune fille terminant cycle d'orientation en juin 1978

place comme apprentie de commerce
Ecrire sous chiffre P 36-900008 à Publicitas, 1951 Sion.
Café-restaurant à Sion engage

un sommelier
connaissant le service de la grande carte.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/22 64 97
36-1332
Café-restaurant de la Croix-Fédérale à Sion cherche

sommelière
Congé deux jours par semaine. Bon gain.
Tél. 027/22 16 21
36-1296
Café de l'Union, Mazembroz-Fully cherche

sommelière
Débutante acceptée. Nourrie, logée, blanchie.
Tél. 026/5 36 24
36-20326
Garage Edelweiss à Conthey cherche

manœuvre de garage
Tél. 027/36 12 42
36-2873

Société de la place de Sion cherche pour son secrétaire à raison de 3 à 5 heures par jour

un(e) secrétaire expérimenté(e)
— Travail régulier et indépendant
— Possibilité d'arrangement pour l'horaire de travail
Faire offre écrite sous chiffre P 36-20234 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous engageons pour notre magasin Chaussures Madeleine au Centre Métropole à Sion

vendeuse
à plein temps (connaissance de la branche pas exigée)
Entrée tout de suite ou à convenir.
S'adresser à Tichelli SA
Rue de Lausanne 9, Sion
Tél. 027/22 11 53
36-6806

On cherche
1 garçon de cuisine
1 fille de maison-lingère
éventuellement couple.
Bons gains. Place à l'année. Entrée tout de suite.
Offres: hôtel de l'Aigle, 1844 Villeneuve
Tél. 021/60 10 04
22-6849

Maison suisse de cosmétiques offre
travail à temps partiel
Horaire libre.
Tél. 027/22 94 82
36-20286

coop engage
un boulanger qualifié
ayant si possible quelques années d'expérience.
Un jeune homme capable de faire la préparation des livraisons dans les magasins.
Entrée tout de suite ou à convenir. Salaire et avantages sociaux d'une grande entreprise.
Faire offres à:
Entrepôt régional Coop, Châteauneuf
Service boulangerie
M. Gevisier
Case postale, 1951 Sion.
36-1065

VE La Compagnie vaudoise d'électricité
cherche, pour son SERVICE MONTAGE à **MORGES**, un
CHEF D'ÉQUIPE DE LIGNES
— avec expérience des travaux de construction et d'entretien de lignes moyenne et basse tension
— possédant un CFC d'électricien ou formation équivalente
— jeune et dynamique
Nous offrons:
— emploi stable
— avantages sociaux d'une grande entreprise
Date d'entrée à convenir.
Faire offre détaillée, accompagnée d'un curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire à la **Compagnie vaudoise d'électricité**, case postale 2452, rue Beau-Séjour 1, 1002 Lausanne.

Usine située à Sion cherche
technicien
● ayant des aptitudes technico-commerciales (relations avec la clientèle, etc.)
● capable de calculer des devis et le rendement des affaires traitées
● sachant diriger un chantier
● parlant allemand
● s'intéressant à des problèmes nouveaux
Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-20328 à Publicitas, 1951 Sion.

Va-t-on transférer dans un musée les précieux bas-reliefs de la chapelle du Château?

BRIGUE. - Grâce surtout aux efforts de la Fondation Gottfried-Keller, l'autel de la chapelle du château Stockalper a pu être restauré de fort belle manière, déjà avant les travaux concernant l'ensemble du palais. Les bas-reliefs en argent, qui font l'essentiel de l'autel, ont une très grande valeur artistique et historique. Ils représentent la naissance de Jésus et l'adoration par les Mages. Stockalper avait fait exécuter cet autel à Augsburg, et l'œuvre est attribuée au célèbre ciseleur Samuel Hornung.

La Fondation Gottfried-Keller, qui est propriétaire de cet autel, a des soucis quant à la sécurité de ces bas-reliefs précieux. Le trafic d'œuvres religieuses volées se pratique sur une grande échelle. On se demande actuellement à la fondation si ces bas-reliefs ne devraient pas être mis en sécurité et remplacés à la chapelle du château par des copies. L'expérience démontre que les œuvres artistiques volées ne peuvent que très rarement être récupérées.

Un représentant de la fondation nous a déclaré qu'aucune décision n'était prise à ce sujet. Ce serait évidemment regrettable si les gens de Brigue et les visiteurs du château devaient un jour constater qu'ils se trouvent en face de copies. Et ce ne serait vraiment pas la bonne solution que d'obliger les gens de Brigue à aller admirer les bas-reliefs originaux, loin du canton, dans un musée.

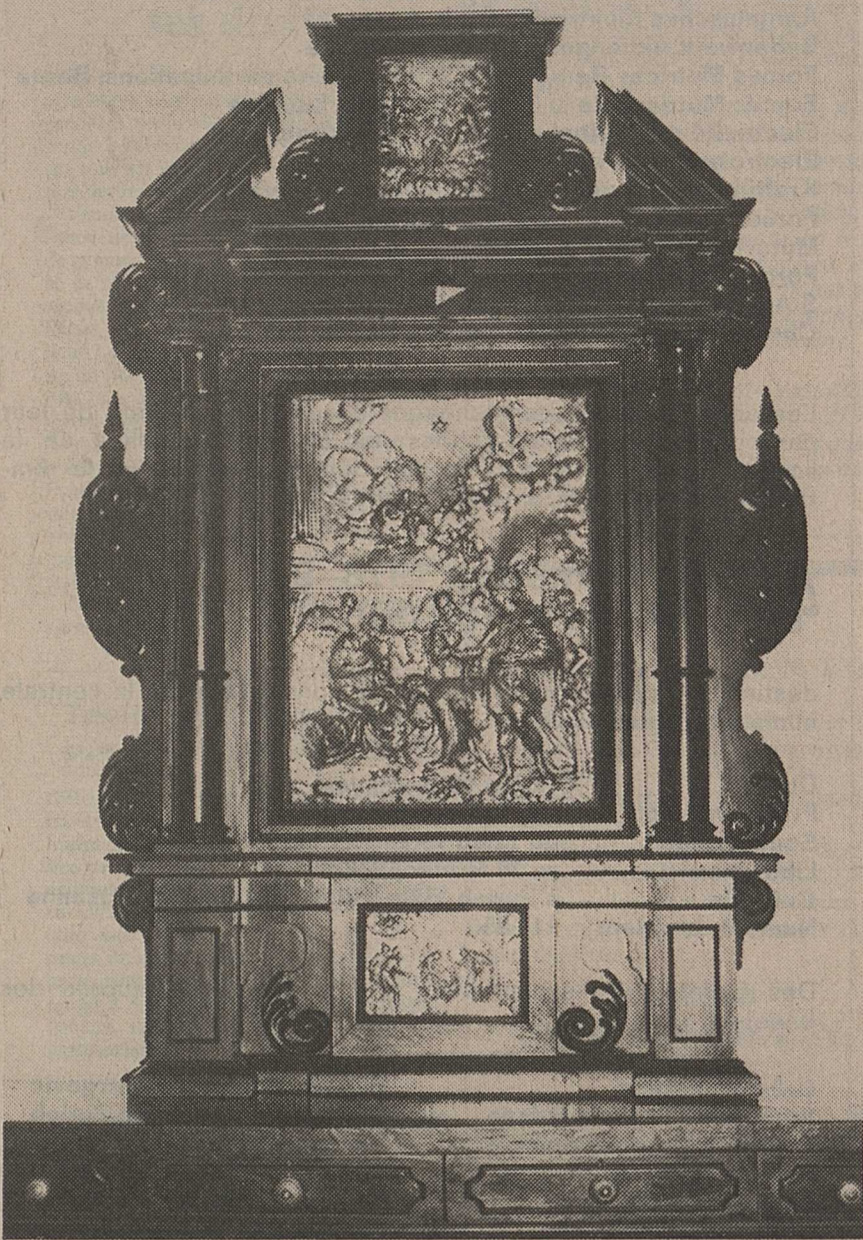
G-t-g.

Echec à la face ouest du Cervin

CERVINIA. - Dans notre édition d'hier nous avons annoncé que sept guides et alpinistes de Cervinia et de Gressoney avaient entrepris mardi l'ascension hivernale de la face ouest du Cervin.

Les conditions étaient très bonnes mardi et le groupe a pu progresser normalement. Mais dès mercredi matin le temps s'est considérablement gâté, et la paroi était perdue dans le brouillard et la neige.

Les alpinistes ont pris la sage décision de rebrousser chemin, et ils ont regagné Cervinia en fin d'après-midi. Les prévisions météorologiques à moyen terme étant défavorables, on ne sait pas quand le groupe, dont tous les membres sont au bénéfice d'une très grande expérience de la montagne, recommencera cette tentative.



Au Loetschberg: 3565 voitures de plus qu'en 1977

BRIGUE. - La compagnie de chemin de fer Berne-Loetschberg-Simplon (BLS) a pendant la période allant du samedi 31 décembre 1977 au dimanche 8 janvier 1978 transporté au total 23 329 automobiles à travers le tunnel du Loetschberg, dans les deux sens. Cela représente une augmentation de 3565 par rapport à la période correspondante de 1977. 16 933, soit 72,8% des véhicules, ont transité en direction du nord et 6336 ou 27,2% vers le sud.

L'analyse des totaux journaliers confirme l'hypothèse qui avait été émise, c'est à dire que le gros des voyages de retour n'est pas tombé sur le 2 janvier, mais bien sur le 7, au moment de la fin des vacances scolaires de Noël et de Nouvel-An dans la plupart des régions d'Allemagne et dans de nombreux

cantons de Suisse (sans Bâle et Zurich). Alors que le 2 janvier « seulement » 4263 voitures ont passé par le tunnel dans les deux sens, dont 3271 en direction de Kandersteg (en 1977, 4535 dont 3467 en direction du nord) le 7 janvier 1978 ce sont au total 4993 véhicules qui ont été transportés (en 1977, 3770), dont 3770 vers le nord, contre 2896 en 1977.

Riederalp

10 000 passagers de plus

MÔREL/RIEDERALP. - Pendant les fêtes de Noël et de Nouvel-An la Société des téléphériques de la Riederalp ont transporté environ 10 000 personnes de plus que l'année précédente, ce qui correspond à une augmentation de 22%. Malgré cette très forte affluence, les remontées mécaniques ont pu maîtriser le trafic sans problème, ce qui est une belle preuve de la capacité étendue de transport et de la souplesse de l'entreprise.

Cette demande accrue est attribuée au développement des installations de la Riederalp (deux nouveaux télésièges et un nouveau téléski et aux conditions de neige qui étaient relativement bonnes.

Une traversée dangereuse

SAAS-BALEN. - La route de la vallée de Saas à travers la localité, plus spécialement depuis Niedergut jusqu'à la traversée de la Viège, est de plus en plus bordée de constructions habitées. De ce fait, le danger d'accidents devient toujours plus grand à l'intérieur du village. On étudie depuis longtemps ce problème. La population se demande combien de temps cela va encore durer, et quelles sont les solutions qui sont envisagées, en estimant que les habitants ont leur mot à dire en l'occurrence.

Eine neue Dienstleistung der Fernmeldedienste in Brig

Die Fernmeldedienste bemühen sich stets die Beziehungen mit dem Publikum zu verbessern. Nebst der bestehenden Informations- und Kundendienststelle am Sitz der Kreistelefondirektion in Sitten ist seit dem 1. Januar 1978 auch im Telegrafenamnt von Brig (im Postgebäude), eine Kontaktstelle für die Öffentlichkeit geschaffen worden. Sie können dort nicht nur Reklamationen anbringen sondern auch Telefonanmeldungen,

Umzüge, Namensänderungen, Apparatwechslungen, Telefonbuchmutationen sowie Telex-, Radio und Fernseh-anmeldungen anmelden. Das Telegrafpersonal von Brig erteilt Ihnen gerne Auskunft über: Telefonabonnemente, Anschlussmöglichkeiten, Tarife, Telex, Telefonrundsprache sowie Radio- und Fernseh-taxen. Machen Sie von dieser Dienstleistung schon heute Gebrauch!

Un office d'information des télécommunications à Brigue

BRIGUE/SION. - Le service des télécommunications s'est toujours efforcé d'améliorer les relations avec la clientèle et le public. A part l'office d'information et de service à la clientèle qui fonctionne à la satisfaction de tous au siège de la direction d'Arrondissement des téléphones à Sion, on vient de créer à Brigue à l'office des télégrammes, bâtiment de la poste, un centre de contacts à l'intention du public. On peut certes y déposer ses réclamations, mais y traiter tous

les autres objets: demandes de concession au téléphone, à la radio et à la télévision, changements d'adresse, modification des appareils, changements dans la liste des abonnés, etc. Le personnel du télégraphe de Brigue est également à disposition pour donner tous les renseignements voulus quant aux abonnements téléphoniques, aux possibilités de raccordement, aux tarifs, au telex, à la télédiffusion et aux radio et télévision.

Fête au Chœur mixte de Betten

BETTEN. - Lors de la création de la paroisse, en 1911, l'abbé Ignaz Venetz, premier curé, avait fondé un chœur d'hommes qui avait également fidèlement continué sa mission liturgique pendant le ministère des curés Josef Weissen et Raphaël Schnyder. En 1967, le nouveau curé Anselm Zenzüen avait réuni le chœur d'hommes et un chœur de dames en une nouvelle société. Dans l'activité du nouveau chœur mixte il faut citer la participation, avec Grengiols et Mörel, à la fête de sainte Cécile à Naters, et avec

Grengiols à la même manifestation à Varone.

Il y a lieu de relever aussi les premières messes des nouveaux prêtres Marcel Marguelisch et Werner Bittel, et l'office de confirmation en 1972, de même que la consécration du centre religieux Saint-Michel le 4 août 1974. En toute amitié on célébrera samedi une double fête: 67 ans de chœur d'église et 10 ans du chœur mixte.

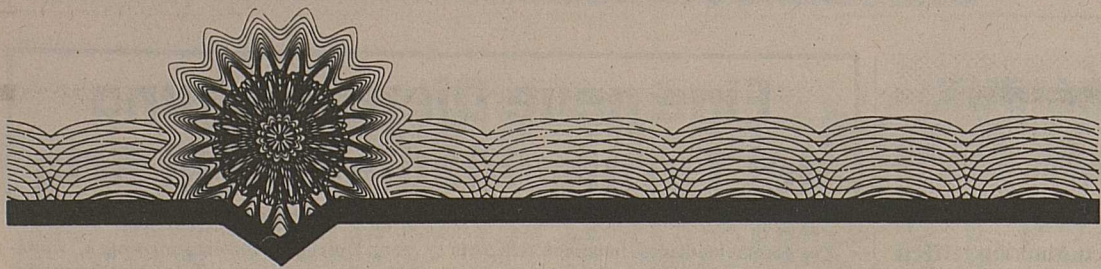
« PORTRAITS VALAISANS »

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

« Rêves tendres »

par M^{me} Maria Gaudin Luc-Ayent





La Société des Téléphones du Jutland Aarhus/Danemark

4 3/4 % Emprunt 1978-93 de fr.s. 60 000 000

Le produit net de cet emprunt sera destiné à l'expansion et au développement d'installations téléphoniques sur le territoire dont la Société est concessionnaire.

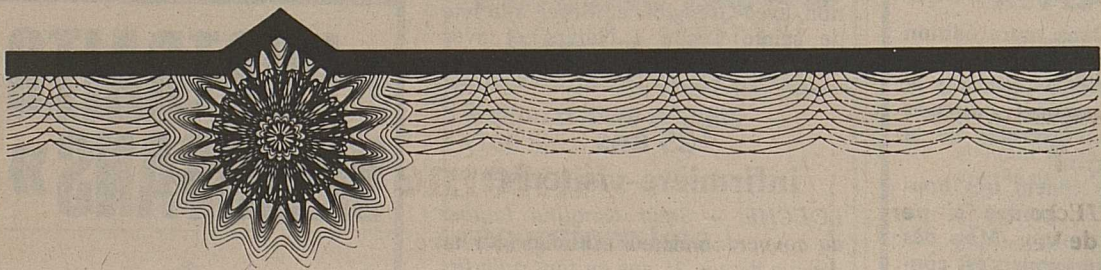
Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000 valeur nominal.
Coupons: Coupons annuels au 1^{er} février.
Durée: 15 ans au maximum.
Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 1^{er} février 1993 au plus tard.
Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission: **100,50%**
Délai de souscription: **du 12 au 17 janvier 1978, à midi.**
Numéro de valeur: 459.125

Bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S.A.	Groupement des Banquiers Privés Genevois

A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
------------------	--	--

Union des Banques Cantoniales Suisses



Société de la télécabine de Vercorin SA
Profitez de notre offre avantageuse pour passer un week-end ou une semaine au Crêt-du-Midi sur Vercorin, altitude 2350 m

Prix forfaitaires comprenant

pension complète au restaurant du Crêt-du-Midi, dordoir, remontées mécaniques

	Adultes	Enfants
Week-end	75.-	62.-
Semaine	274.-	236.-

Taxes diverses comprises
Vue imprenable sur plusieurs 4000 du val d'Anniviers et sur les Alpes vaudoises et bernoises.

Pour tous renseignements: tél. 027/55 30 55 - 55 20 96
36-20347

A louer à Sion, rue du Petit-Chasseur 65

studio meublé

avec cuisine et salle de bains indépendantes, balcon et cave.
Loyer: Fr. 350.-, toutes charges comprises.

Tél. 027/41 41 48 36-1337

VW Pick-up

A vendre belle camionnette très soignée, bleue, mod. 68 peinture neuve, moteur 35 000 km garantis, livrée avec pneus neige et châssis traité pour l'hiver, vendue expertisée avec larges facilités de paiement.

Fr. 4900.-

Tél. 037/75 28 77

17-2508

A vendre

Porsche 924

mod. 76, 27 000 km bleu métallisé jantes spéciales radio

Prix à discuter.

Tél. 027/55 08 69 36-20338

On cherche

Ford Transit bus

éventuellement à réviser avec ou sans sièges.

Tél. 027/31 26 73

36-300053

A vendre

moteur pour camion MAN 770

seulement 6000 km échange standard bas prix ainsi qu'un

camion MAN 780 TT
benne alu, expertisé Fr. 15 000.-

Tél. 027/22 35 25 Sion 36-300055

Camionnette Hanomag

à vendre de première main mod. 69, 88 000 km garantis, pont entièrement en aluminium avec bâche Dim. du pont: long. 3,50 m larg. 2 m haut. 1,90 m charge utile 1900 kg Peinture neuve véhicule très soigné vendu expertisé avec larges facilités de paiement.

Fr. 6900.- Reprise autre véhicule utilitaire même accidenté.

Tél. 037/75 28 77

17-2508

A vendre expertisée

splendide Citroën 6 Spécial 1220 break

1977, 20 000 km Garantie d'usine

Tél. 021/61 35 11 dès 19 heures 021/61 40 66 22-120

A vendre

splendide BMW 2800

1971, 80 000 km gris métallisé, vitres teintées, stéréo. Expertisée ou non.

Tél. 021/61 40 66 dès 20 heures 22-120

Notre annonce!

027/21 21 11

Vende mobilier complet neuf

Fiancés, cette offre vous intéresse?

Une chambre à coucher moderne, armoire à 4 portes avec lit français ou lits jumeaux, literie de qualité et couvre-lit Un meuble-paroi, une garniture de salon comprenant un divan transformable en lit 2 places, 2 fauteuils et une table guéridon, une table de cuisine avec rallonges, deux chaises et deux tabourets, recouverts de formica et pieds chromés.

Prix net rendu franco domicile Fr. 7250.-

Tél. 027/22 54 25 36-4424

Machines à coudre

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction

Garantie 10 ans Envoi gratuit 15 jours à l'essai

Occasions
1 an garantie
Elna I 140.-
Adlerette 280.-
Elna ZZ 390.-
Singer aut. 520.-
Facilités, location

Agence VIGORELLI
Av. de Beaulieu 35
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 48 22-1173

A vendre

compresseur pour la taille

à adapter au tracteur Prises pour 6 sècheurs, avec 4 sècheurs et tuyaux. En bon état.

Fournier & Vogt Riddes
Tél. 027/86 29 40 86 22 20 36-20307

A louer à Sion-Wissigen

magnifique appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 440.- + charges. Petit immeuble HLM de 3 étages. Place de parc, place de jeux, zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV.

Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Fiduciaire Fidumon Av. Gare 23, Sion
Tél. 027/22 75 55 22 75 54 36-4684

Cause imprévue

A louer évent. à vendre à Martigny

grand studio

Eceire sous chiffre P 36-20345 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à Sion centre ville

appartement

2 pièces confort.

Ecrire sous chiffre P 36-20321 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Volvo 245 break

1977, 15 000 km Etat de neuf Avec garantie Fr. 16 700.-

Peugeot 204 GL

équipée pour l'hiver Expertisée Fr. 4200.-

Fiat 128

Equipée pour l'hiver Expertisée Fr. 3300.-

Ford Escort 1300

1977, 12 000 km Expertisée Fr. 7900.-

Tél. 026/5 42 90 heures des repas 36-2888

Centrale Nucléaire de Leibstadt S. A. Leibstadt (Canton d'Argovie)

Actionnaires:

Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe
Forces Motrices Bernoises S.A. Société de participations, Berne
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne
Electricité de Laufenbourg S.A., Laufenbourg
Electrowatt S.A., Zurich
Kraftübertragungswerke Rheinfelden, Rheinfelden
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg
Motor-Columbus S.A., Baden
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., Baden
S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur participation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des emprunts obligataires.

4 1/4 % Emprunt 1978-93 de fr. 100 000 000

destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire de Leibstadt.

Durée: 15 ans au maximum
Prix d'émission: 100 %
Souscription: du 12 au 18 janvier 1978, à midi
Libération: au 20 février 1978
Cotation: à Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne
Numéro de valeur: 111 956

Des bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Crédit Suisse
Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse
Banque Leu SA
Hentsch & Cie
Lombard, Odier & Cie
A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et Gérance

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale de Schwyz

Souvent les
**prêts personnels
sont enregistrés**
dans un
fichier central

Mais Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.- simple - rapide



Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

990.000 prêts versés à ce jour

B



15 ans à votre service

Un - Trois - Un ?

Ne vous cassez pas la tête! La tête, c'est notre problème.

UN service personnalisé

TROIS jeunes filles habiles: Nicole, coiffeuse diplômée, assistée de Danièle et de Régina

UN coup de fil 027/22 16 03

Femina coiffure
Sion, rue de Lausanne 54
Nouveau: notre carte de fidélité! R. Wütrich-Micheloud, prop.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille
dans sa 17^e année

cherche emploi

dans la région de Martigny.

Tél. 026/2 18 61

On cherche pour quatre mois

deux bergers

de moutons

S'adresser au 026/6 32 24
Tea-room, bar à café Ticino, Sion
cherche

serveuse remplaçante

pour un mois et demi
Tél. 027/31 28 12 le matin 027/22 38 08 à partir de 16 h. 89-42661

Prendrais

génisses

en hivernage.

Prix à discuter.

S'adresser au 027/65 17 08 36-20313

A vendre

porte de garage

hauteur 3,10 m largeur 2,90 m complète, avec câbles et contrepoids

porte de service

état de neuf

Tél. 026/6 35 35

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

A vendre

Occasion

VW Pick-up

modèle 1974 50 000 km

Tél. 027/36 33 50 36-20340

A vendre

fourneau à air chaud

Tél. 028/7 83 13

36-20298

On cherche à acheter

treuil

en parfait état.

Tél. 027/38 17 66

36-300059

VIÈGE

La vie de société reprend tout ses droits

VIÈGE. — Il semble bien, qu'à Viège, une animation toute particulière va marquer le prochain week-end. Les sociétés sportives seront à l'affiche et la vie de société reprendra tous ses droits dans l'attente de l'ouverture des festivités de carnaval.

Vendredi soir, le grand comité d'organisation de la 23^e Fête cantonale valaisanne de gymnastique se réunira, sous la présidence de M. Peter Bloetzer, pour une dernière séance et remise des dossiers à la SFG locale, ceci avec une somme assez rondelette. Le samedi sera marqué par la rencontre de hockey sur glace de la formation locale face à celle d'Olten. Les handballeurs seront opposés en fin d'après-midi à leurs rivaux d'Yverdon pour l'attribution du poste de chef de file du groupe de 1^{re} ligue. Pendant la soirée, deux manifestations en salle sont prévues, soit le bal annuel des musiciens de la Vispe, zur alten Post, alors que les gyms se rendront à leur Turnersball au Commerce.

Nous souhaitons à tous plaisir, camaraderie et détente !

M.

Tessin : réductions fiscales pour les rentiers AVS/AI ?

BELLINZONE. — Au Tessin, les bénéficiaires de rentes AVS/AI inférieures à 22 900 francs ont des chances d'être mis au bénéfice de réductions fiscales avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1977. Le Conseil d'Etat a en effet approuvé une initiative parlementaire dans ce sens et vient de présenter un projet de loi au Grand Conseil. L'initiative parlementaire avait été signée par les représentants des trois partis formant le gouvernement, soit le parti radical, le PDC et le parti socialiste.

†

Le personnel du Garage Elite à Sierre

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hermann PELLANDA

frère de leur patron, M. Raoul Pellanda.

Le Valais entièrement couvert par la carte 1 : 25 000

BERNE. — Le Service topographique fédéral à Wabern vient de sortir les deux dernières feuilles de la carte nationale 1 : 25 000, concernant le Valais. Il s'agit de la carte du Lötschental N° 1268, et de Rarogne, N° 1288. Comme les relevés généraux du Valais, qui devaient servir de base, n'ont été terminés que récemment, la publication de ces deux dernières cartes en a été retardée. Ces cartes peuvent être obtenues au prix de 5,20 francs pièce, auprès du Service topographique fédéral à Wabern ou en librairie.

Tout le territoire suisse est désormais couvert par ces cartes 1 : 25 000, qui sont d'une exceptionnelle qualité. Il ne manque plus que la carte N° 1292, sur le val Maggia.

†

Monsieur Louis DUMOULIN, à Médières ;
Monsieur Charly DUMOULIN et ses enfants Jean-Charles, Kathy, Steven, à Médières ;
Mademoiselle Rita FELLAY, à Médières ;
Les enfants et petits-enfants de feu Augusta GUISSOLAN-DUMOULIN ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie DUMOULIN-LUISIER

décédée à l'hôpital de Martigny, à l'âge de 83 ans, après de grandes souffrances.

La défunte était membre de l'Alliance.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble, le vendredi 13 janvier 1978, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Repose dans la paix du Seigneur.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Hélène STOEVEKEN et sa fille Ariane, à Genève ;
Monsieur Alain STOEVEKEN, en France ;
Mademoiselle Danièle STOEVEKEN, en France ;
Les enfants et petits-enfants de feu Octave JASPART-MORAND, en France ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre MORAND, en France ;
Les familles de feu Jules et Georges MORAND, à Martigny ;
La famille de feu Léonce EMONET, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Cécile MORAND

leur très chère belle-mère, grand-mère, tante, grand-tante et cousine, pieusement décédée le mercredi 11 janvier 1978, dans sa 86^e année.

La défunte repose en la crypte du Castel Notre-Dame à Martigny-Bourg.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 13 janvier 1978, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre missionnaire de Martigny (ccp 19 - 5591).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément émue par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Bernoline GIROUD

née MAGNIN

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence, leurs dons, leurs messages, leurs envois de fleurs et leur participation aux obsèques, l'ont aidée dans son épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Charraz, janvier 1978.

†

Madame Adrienne BIOLLAZ-POSSE, à Chamoson ;
La famille de feu Maurice MICHEL-LOD-BIOLLAZ, à Chamoson ;
La famille de feu Antoine TACCOZ-POSSE, à Chamoson ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph BIOLLAZ

leur très cher époux, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le 11 janvier 1978, dans sa 73^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le vendredi 13 janvier 1978, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de Chamoson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui

†

La Caisse Raiffeisen de Vex

a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Antoine FAVRE

ancien membre dévoué de son comité de direction.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La fanfare L'Echo des Glaciers de Vex

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antoine FAVRE

beau-père de Cyrille Pitteloud et grand-père de Jean-Bernard, Antoinette, Fabienne et Jean-Camille Pitteloud.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire familial.

†

La Cécilia de Vex

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antoine FAVRE

son ancien membre dévoué et médaillé Bene Merenti.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

†

La Ligue valaisanne pour la protection des animaux

a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Michel MANINI

son ancien caissier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La SFG Sion-Jeunes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Michel MANINI

son fidèle ami.

Pour les obsèques, on est prié de se référer à l'avis de la famille.

†

Madame Ida PELLANDA-SENN, à Sierre ;
Monsieur Raoul PELLANDA, à Sierre ;
Madame Georges DORSAZ-PELLANDA, à Sion ;
Monsieur Wilfried SENN, à Lugano ;
Madame et Monsieur François RAY-PELLANDA et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur Gérard PELLANDA et ses enfants, à Sierre ;
Madame Jacqueline POULIN et sa fille, à Crisolles (France) ;
Madame Germaine PUTALLAZ-DORSAZ et son fils, à Sion ;
Madame et Monsieur Paul VAIROLI-DORSAZ et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Pierre DORSAZ-HUGUENIN et leurs enfants, à Verbier ;
Monsieur et Madame François DORSAZ-DEBONS et leurs enfants, à Martigny ;
Les enfants de feu Joseph GMÜR-PELLANDA, à Coire ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann PELLANDA

ingénieur

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection après une courte maladie, dans sa 77^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le vendredi 13 janvier 1978, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La Caisse-maladie Vex-Agettes

a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Antoine FAVRE

membre fondateur et ancien secrétaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La Commune de Vex

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Antoine FAVRE

son ancien président de 1936 à 1952.

†

La direction et le personnel des usines valaisannes de l'Aluminium Suisse S.A., à Chippis

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alfred PÉROLLAZ

Ils garderont un souvenir ému de celui qui fut leur collaborateur et collègue pendant trente années.

†

Le personnel de l'entreprise G. Salamin et Fils S.A., à Muraz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Albine SALAMIN

épouse de Gustave et maman d'Hermann Salamin.

Elle laissera dans nos cœurs un souvenir ému.

L'ensevelissement a lieu à Sierre, aujourd'hui jeudi 12 janvier 1978, à 10 h. 30.

Financement des routes nationales

Il y a des idées qui se perdent...

ou comment, prétextant le chahut d'une minorité, on voudrait détourner l'argent de la N9 et du Rawyl

Nous ne pouvons résister au plaisir de publier le commentaire de Georges Plomb, paru dans *La Suisse* d'hier, à propos du projet du chef du Département de l'intérieur, le conseiller fédéral Hans Hürlimann, d'intégrer la Transjurane dans le réseau des routes nationales.

La réflexion de ce commentateur ne manque pas d'aplomb... Il suggère en effet d'utiliser l'argent qui doit être consacré à l'autoroute de la vallée du Rhône et du Rawyl pour la Transjurane.

Motif : « Les Valaisans » ne veulent pas de l'autoroute ! Nous sommes confondus devant ce très bizarre « réalisme ». Car voilà comment on peut interpréter le chahut fait par une petite minorité valaisanne et non valaisanne. Ainsi, parce qu'une minorité s'oppose à l'autoroute, un journaliste parlementaire, qui oublie volontairement la différence entre minorité et majorité, propose ni plus ni moins que de sacrifier la volonté de la majorité de la population valaisanne.

Voici donc ce texte qui devrait donner à réfléchir au moins à cette majorité en faveur de l'autoroute.

NF

Hans Hürlimann a une grande idée. Le projet du patron du Département fédéral de l'intérieur d'intégrer la « Transjurane » dans le réseau des routes nationales mérite les applaudissements du public.

● Premier motif de se réjouir. La Confédération marque sans ambiguïté sa volonté de resserrer les liens entre l'Etat central helvétique et le futur canton du Jura.

A cet égard, la « Transjurane », devenue nationale, prend le même visage symbolique que d'autres liaisons autoroutières avec nos régions excen-

triques. Percée vers le Tessin par le Gothard. Percée vers le Valais par Saint-Maurice et par le Rawyl. Plus encore jonction entre Suisse alémanique et Suisse romande à travers le canton de Fribourg. A chaque fois, il y va de notre unité fédérale.

● Deuxième motif de se réjouir. Le projet de 1960 de réseau des routes nationales a tendance à rétrécir. Certes, on l'a augmenté depuis lors de deux grosses pièces (tunnel du Saint-Gothard et contournement de la ville de Zurich). Peu après, des propositions

fermes étaient faites par le Parlement d'en réexaminer certains tronçons (Yverdon - Avenches dans le Pays de Vaud et le même Rawyl entre Berne et Valais, par exemple, sont dans le collimateur). Depuis lors, le mouvement s'est amplifié (contestation, en Valais même, de l'autoroute Martigny - Bri-gue).

Du coup, une réflexion toute simple nous vient. Puisque des régions de notre pays ne veulent plus des autoroutes, pourquoi ne pas les offrir à celles qui en veulent encore ? Le Jura, qu'il soit futur canton ou toujours bernois, est de celles-là. En 1960, lui aussi avait été oublié du projet. On fait bien de rattraper le temps perdu.

Georges Plomb

Distinction pour une jeune violoniste sédunoise

Un beau coup d'archet

SION. - M^{lle} Madeleine Carruzzo, fille du président de la ville de Sion, a brillamment réussi mardi dernier sa « Reiseprüfung » de violon à l'académie de musique de Detmold, en Allemagne. Elle a obtenu son diplôme qui correspond à la virtuosité avec la note maximale possible et mention.

Lors de son examen, elle a joué la *Sonate en la mineur* de Bach, le *Concerto en la majeur* de Mozart, la *Deuxième polonaise* de Wienawski ainsi que les *Sonates pour violon et piano* de Paul Indemît et du compositeur suisse Julien-François Zbinden.

Après avoir fait sa maturité classique au collège des Dames-Blanches à Sion, Madeleine Carruzzo a suivi son professeur, M^r Tibor Varga, à Detmold. Depuis plusieurs années déjà, elle participe d'une manière active au Festival Varga à Sion.

Grâce à ce brillant résultat, elle a la possibilité de parfaire sa formation chez M^r Varga et de préparer le *Konzertexam* qui équivaut chez nous à la licence de concert.

Nous félicitons encore la jeune artiste et lui souhaitons une carrière brillante en espérant l'écouter bientôt en Valais.

La neige... pour embêter

La neige, la neige... L'a-t-on assez invoquée, cette déesse capricieuse ! Absente lorsqu'on ne pense qu'à elle... présente alors qu'elle nous est devenue (presque) indifférente. Ainsi, hier après-midi, il a commencé à neiger jusqu'en plaine. Oh ! juste assez pour produire quelques accrochages (sans gravité). La police, prudente, a cependant utilisé les grands moyens. On a pu ainsi assister à des contrôles sérieux entre Evionnaz et Riddes : équipement des véhicules, poids, bref tous les facteurs de sécurité pour conduire sur la neige. Ces surveillances préventives ont sans doute eu un effet bénéfique puisque cette nuit on ne signalait aucun dégât sérieux.

Attention, danger !

Les routes sont mauvaises sur tout le réseau national. Il semble que le Valais soit moins touché comparé aux cantons de Vaud et du Tessin ! Nos voisins vaudois ont parlé de « tempête » (mais on sait qu'ils sont un peu méridionaux) en fin d'après-midi et en soirée. Fait exceptionnel en cette saison : le tonnerre a grondé vers 19 heures. Est-ce pour ne pas faire mentir le dicton vaudois qui dit « tonnerre à bois nu, neige à bois feuillu » ?

Dans le canton le plus méridional (au sens géographique cette fois), le Tessin, la neige s'est mise à tomber en abondance dès

les premières heures de la matinée : en fin de journée on en mesurait plus de dix centimètres en plaine.

Loin d'atteindre des scores aussi impressionnants, le Valais se contente d'enregistrer de mauvaises routes. Il a neigé jusqu'en plaine, une petite couche pernicieuse, prête à toutes les traîtrises. On recommande une prudence particulière sur les ponts et surtout sur le viaduc de Riddes.

Dans les stations

Quelques téléphones en fin de soirée nous apprenaient que la neige n'avait pas fait une apparition très remarquée : de 3 à 5 cm à Montana et la même chose à Verbier. Et encore, nos informateurs ne semblaient pas très convaincus...

A Zermatt, on nous signalait que le fœhn s'était levé, les flocons se fondaient en gouttelettes. On fait pourtant remarquer que cette petite couche améliorera les pistes, surtout dans leur partie supérieure.

Signalons enfin que les chaînes sont obligatoires pour les poids lourds pour le franchissement du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

Un petit conseil en guise de conclusion : ne vous aventurez pas sur les routes suisses et de nos pays voisins sans un équipement extrêmement sûr.

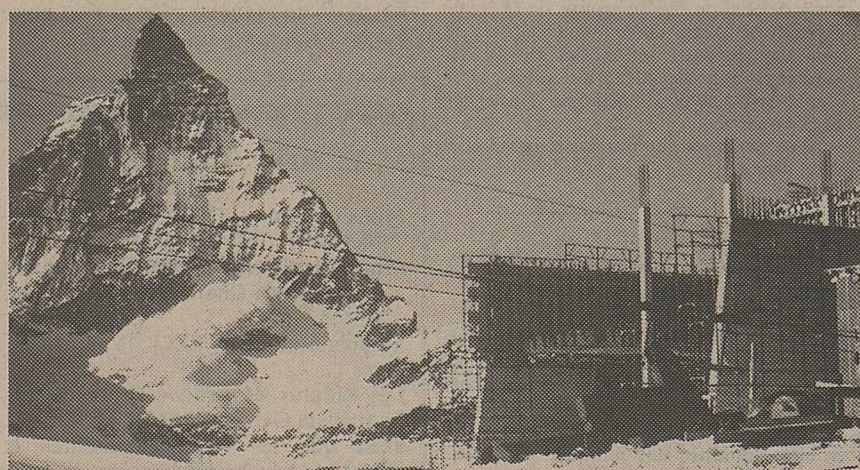
« Fête comme chez vous » à Val-d'Illiez

VAL-D'ILLIEZ. - C'est ce soir jeudi, à 20 h. 30, que la Radio romande, sous la direction de Michel Dénériaz, donnera en direct l'émission « Fête comme chez vous ». Contrairement à ce qui a été annoncé, l'émission ne sera pas publique. La population de Val-d'Illiez pourra donc suivre cette émission sur les ondes, mais à domicile.

Préoccupation, avenir et objectifs des autorités religieuses et civiles auront comme intermède les productions de la fanfare « Echo de la vallée », de la chorale « Val-d'Illiez 1830 », des patoisants et des musiciens « Les chardons bleus ».

Téléphérique du Petit-Cervin

QUELLE ALLURE !



ZERMATT. - Au « Trockener Steg », l'état d'avancement du gros œuvre laisse deviner quelle sera l'allure de la station inférieure du téléphérique menant au Petit-Cervin.

Depuis ce point, à 2929 mètres, le téléphérique conduit, avec trois pylônes, à une altitude de 3820 mètres, à peine à 70 mètres en dessous du sommet du Petit-Cervin. En ce

qui concerne l'altitude, le téléphérique bat un record européen. La longueur totale est de 3672 mètres, et la dénivellation de 891 mètres. Les câbles porteurs ont un diamètre de 41 mm, et un seul de ces câbles pèse 50 tonnes. La capacité de transport est de 600 personnes à l'heure. Les travaux sont arrêtés pour le moment, ils reprendront en mars prochain.

Décès de M. Antoine Favre ancien président de Vex

Dans sa 83^e année, est décédé à Vex M. Antoine Favre, instituteur, ancien officier d'état civil, qui fut président de la commune, de 1936 à 1952. Plusieurs générations d'écoliers ont été formées par M. Favre qui, durant l'été, fonctionna pendant de longues années comme moniteur à la colonie de vacances de Sion, aux Mayens-de-Sion.

M. Favre fut « régent » au temps où la scolarité annuelle n'était que de six mois et où les principes pédagogiques n'avaient aucune commune mesure avec ceux d'aujourd'hui, ce qui ne l'empêcha pas de remplir sa

tâche de maître et d'éducateur avec plein succès.

Sur le plan politique, il se rattachait au parti conservateur. Les électeurs de la commune l'élirent président en 1936 et lui renouvelèrent son mandat en 1940, 1944 et 1948.

Le *NF* adresse à ses enfants et à toute sa famille l'expression de sa vive compassion.

L'ensevelissement a lieu ce matin jeudi 12 janvier, à 10 heures, à Vex.

Vernayaz: enfant renversé par une voiture

VERNAYAZ. - Hier, vers 17 h. 50, M. Christian Perrin, né en 1948, domicilié à Martigny, circulait au volant de sa voiture sur la route principale, de Saint-Maurice en direction de Martigny. A l'intérieur du village de Vernayaz, il heurta et renversa le petit Pierre-André Décaillet, 7 ans, fils de Michel, domicilié à Vernayaz, qui traversait la chaussée. Blessé, l'enfant fut hospitalisé.

Pour davantage de sécurité dans le trafic routier

LE CENTRE DE VELTHEIM

VELTHEIM (AG). - Un nouveau centre de sécurité routière vient d'être inauguré à Veltheim, dans le canton d'Argovie. Il s'agit d'un circuit spécialement conçu pour des cours pratiques de perfectionnement en matière de conduite automobile. Le centre comprend en outre des salles de théorie disposant des moyens techniques audio-visuels les plus modernes pour l'enseignement théorique, ainsi qu'un atelier. Tous les conducteurs, quel que soit leur degré d'expérience en matière de circulation routière, pourront suivre trois types de cours d'une journée chacun. Cette réalisation est née sous l'impulsion d'un grand importateur suisse de voitures et d'une compagnie d'assurances, soit Emil Frey SA et la « Winterthur ».

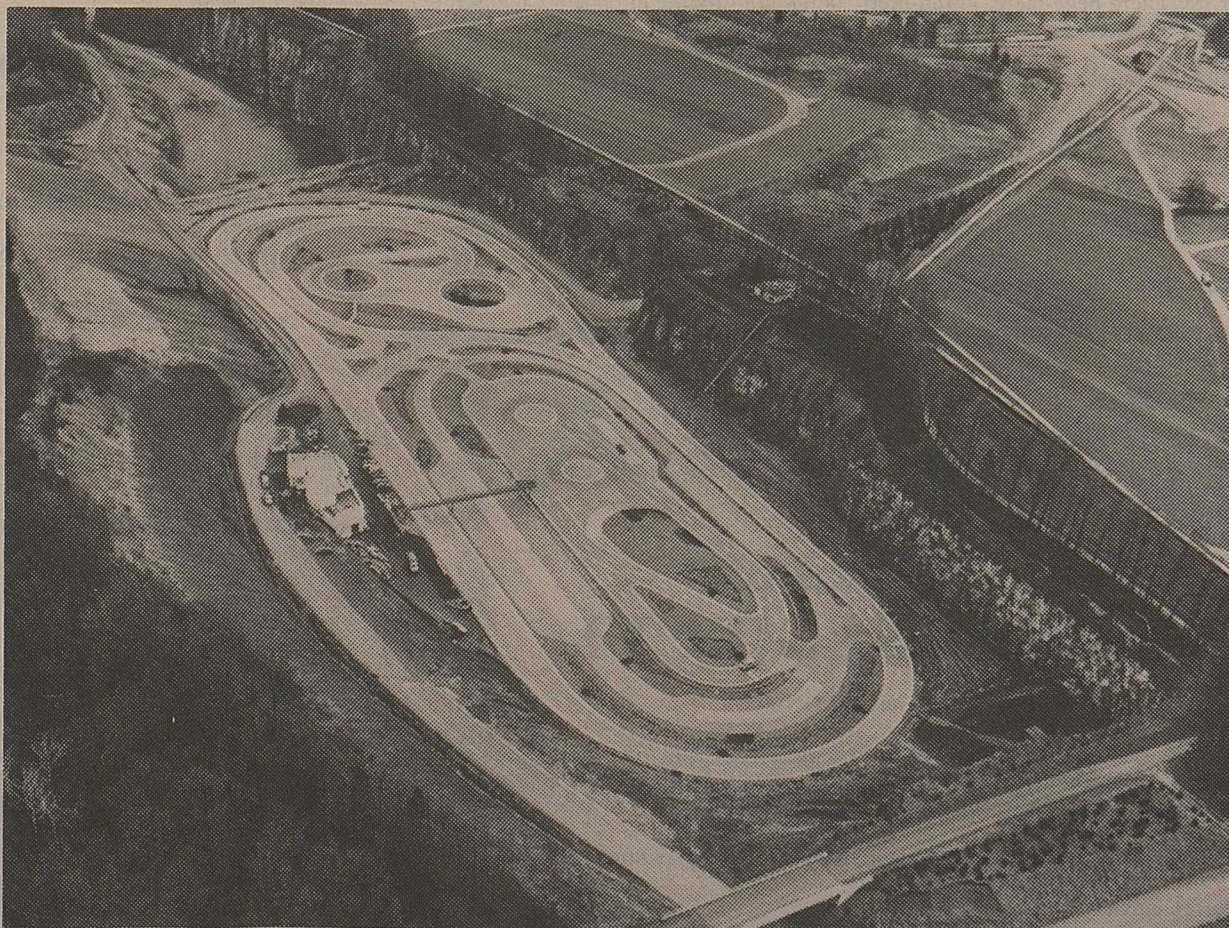
La « Fondation pour une conduite plus sûre », qui animera le centre de Veltheim, est présidée par le conseiller d'Etat bernois Robert Bauder, président de la Conférence suisse sur la sécurité routière.

La construction du centre a coûté 6,5 millions de francs.

Des enquêtes scientifiques ont démontré que 90% de toutes les causes d'accidents de la circulation routière doivent être attribuées à des défaillances humaines. C'est la raison pour laquelle les deux cofondateurs ont - à l'instar des clubs d'automobilistes - aussi ressenti la nécessité d'organiser un perfectionnement intensif et individuel des connaissances routières de tous les conducteurs, qui soit le complément de la formation de base. Pour parvenir à cet objectif, il fallait des installations appropriées et un personnel qualifié.

La piste mesure plus de 2 km 500. Des tronçons sont recouverts de matière synthétique de sorte à reproduire des conditions aussi proches que possible de la réalité (verglas par exemple). Les cours de base destinés aux conducteurs moyens, un cours pour élèves avancés (ayant suivi un cours précédemment) et un cours antidérapage sont prévus.

Voici une vue aérienne du nouveau centre de sécurité routière, qui totalise plus de 2 km 500 de piste. A noter la position particulière de cet aménagement, littéralement enterré entre des parois de calcaire qui constituent une isolation efficace contre le bruit.



Il s'enfuit en Suisse après avoir tué sa femme

ZURICH. - Un pompiste allemand de 22 ans s'est présenté mardi à la police zurichoise, déclarant qu'il avait tué sa femme le matin même à Hagen (RFA). Au cours d'une dispute, a-t-il précisé, sa femme lui aurait décoché des coups de pied au bas-ventre, sur quoi il lui aurait porté plusieurs coups de couteau avant de étrangler. Après avoir tenté

vainement de se faire justice, le meurtrier gagne la Suisse au volant de sa voiture.

Ayant obtenu confirmation par Interpol des déclarations du jeune homme, la police zurichoise l'a mis en état d'arrestation et hospitalisé en raisons des blessures qu'il s'était infligées.

Nouveaux tronçons de routes nationales 18,6 km cette année

BERNE. - Cette année, en Suisse, de nouveaux tronçons de routes nationales représentant au total 18 km 600 seront ouverts à la circulation. L'an dernier, on avait ouvert 37 km 400 de routes nationales. Ainsi, à la fin de cette année, on devrait avoir un total de 1013 km 900 de routes nationales, soit 55,1 % du réseau total prévu.

Selon l'Office fédéral des routes et des digues - qui dépend du Département de l'intérieur - on peut vraisemblablement s'at-

tendre cette année à l'ouverture des tronçons à quatre voies suivants :

Schwyz : Suesswinkel - Goldau (N4), 5 km 100, vraisemblablement en mars.

Thurgovie : Frauenfeld - Ost - Pfynner Bruecke (N7), 2 km 500, cet été.

Fribourg : Corpataux - Rossens, 2 km 600 et Matran - Corpataux 3 km (les deux tronçons font partie de la N12), en août ou septembre.

Grisons : Grono - Lostalio (N 13), 8 km 400, probablement également en août ou septembre.

Bâle-Campagne : Jonction Schaezli - Hagnau (N2/3), en automne.

Conseil fédéral: première séance de l'année Les informations sur les votations seront plus explicites

BERNE. - Le Conseil fédéral a tenu hier sa première séance hebdomadaire de l'année. Il a notamment été décidé que les informations fournies par la chancellerie du Palais fédéral pour les prochaines votations fédérales devraient être différentes que jusqu'à présent. Les explications, qui vont à l'avenir être obligatoires, devront être plus claires.

1981. En cette matière, la question de l'alternative entre la TVA et un nouvel Icha est toujours présente.

Autres décisions

- Par ailleurs, le Conseil fédéral a encore :
 - relevé de 100 francs les subsides à la surface alloués pour le blé panifiable dans les régions où les conditions d'exploitation sont difficiles en raison du climat et de la topographie ;
 - décidé de proposer le rejet d'une initiative parlementaire concernant le partage du bénéfice et du déficit dans l'union des biens, estimant que le problème devait être réglé dans une révision large et équilibrée de la loi concernant les effets généraux du mariage, les régimes matrimoniaux et le droit successoral ;
 - approuvé une révision de la convention (datant de 1954) de double imposition avec la Grande-Bretagne ;
 - nommé M. Hans Rudolf Wachter directeur de l'arrondissement III des CFF à Zurich ;
 - et enfin modifié une ordonnance sur les attributions du Département militaire pour permettre le remplacement de l'« Office armée et foyer » par le « Service d'information de la troupe ».

Elles reposeront désormais sur une base légale grâce à la prochaine entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les droits politiques. Comme devait le déclarer le vice-chancelier Walter Buser à la fin de la séance du gouvernement, les projets doivent être rendus mieux compréhensibles pour chacun de nos compatriotes, et cela notamment en abandonnant certaines formules superflues. Pourtant, les choses resteront encore en leur état actuel pour les votations du 26 février et ce n'est que pour le 28 mai que la nouvelle présentation sera inaugurée.

Dollar : satisfaction

Le Conseil fédéral a aussi entendu un exposé de M. Georges-André Chevallaz qui a pris connaissance avec satisfaction des mesures américaines pour raffermir le dollar. Le gouvernement espère d'ailleurs que la monnaie américaine continuera de monter, ceci tout en étant conscient que cette remontée ne résoudra pas les problèmes actuels. Dans un domaine adjacent, M. Ernst Brugger a également renseigné ses collègues sur les problèmes qui se posent au chapitre de la garantie des risques à l'exportation.

TVA, Icha ?

Comme c'est pratiquement devenu une habitude, le Conseil fédéral s'est aussi occupé de l'assainissement des finances fédérales. Etant donné qu'il y a consultation auprès des organisations économiques, il s'est attaché à la préparation de la prochaine rencontre de lundi avec les dirigeants des partis et groupes représentés au gouvernement. Le but du Conseil fédéral est d'équilibrer le ménage de l'Etat à partir de

Il agresse celui qui croyait lui porter secours

BÂLE. - « Une fois de plus, celui qui a voulu porter aide a été abusé », indique un communiqué de la police criminelle de Bâle. En effet, un employé d'imprimerie a été agressé par un homme qui « gisait » dans un pré et qui appelait au secours. L'employé d'imprimerie a été frappé à la tête et le « blessé » lui a volé son sac et son passeport avant de prendre la fuite.

Abonnements CFF

RELEVEMENT DES TARIFS

BERNE. - Dans le cadre des mesures d'économie de la Confédération, les chemins de fer fédéraux se voient dans l'obligation de relever de 8,6 % en moyenne les prix des abonnements de parcours pour courses journalières, à partir du 1^{er} février 1978. Il s'agit des abonnements de la série 12 du trafic ordinaire et de la série 20 pour écoliers et apprentis. Le renchérissement sera un peu plus sensible sur les courtes distances, communiquent les CFF. Vu l'échelonnement du rabais accordé entre les différentes catégories d'abonnements, les abonnements pour écoliers et apprentis pour voyages occasionnels (séries 26 et 28) sont également touchés. Leur prix est relevé de 8,6 % pour les premiers et de 9,1 % pour les autres. De même, l'abonnement de réseau sera un peu plus cher, ici aussi plus sensiblement pour les courtes distances. En moyenne, le supplément est aussi de 9,1 %. Le prix de l'abonnement pour personnes âgées et handicapées passera de 77 à 80 francs. Pour les transports d'automobiles accompagnées à travers les tunnels du Saint-Gothard et du Simplon, les prix sont majorés de 2 francs.

La commission des Etats pour l'entrée de la Suisse à l'ONU

BERNE. - Au nom de la commission du Conseil des Etats, MM. Odilo Guernert (PDC VS) et Olivier Réverdin (Lib GE) ont rendu compte hier soir à la presse de leurs délibérations au sujet de deux rapports publiés par le Conseil fédéral, soit celui sur l'ONU et celui sur les prisonniers politiques. Les deux rapports ont été acceptés. Par sept voix contre cinq, la majorité de la commission a décidé de prendre acte du rapport sur l'ONU en l'approuvant, un rapport qui va dans le sens de notre future adhésion aux Nations unies. Elle n'a pourtant pas retenu la clause introduite par le Conseil national qui demande que cette

Sécurité nucléaire La population informée

OLTEN. - Une série de conférences portant sur la sécurité des centrales nucléaires a débuté mardi soir à la centrale atomique de Goesgen-Daeniken. La centrale nucléaire Goesgen SA souhaite par là donner une meilleure information à la population de la région et tenter d'éliminer les barrières psychologiques, telles celles de la peur des bombes et des radiations.

adhésion se fasse « dans les meilleurs délais possibles ». La minorité estime en général que le rapport en dit trop peu et que notre entrée à l'ONU n'est encore guère envisageable. Elle pose aussi la question d'une éventuelle atteinte à notre neutralité. La majorité, quant à elle, souligne les progrès accomplis par notre pays en politique extérieure, et ceci notamment grâce à des accords bilatéraux et à notre adhésion à des organisations internationales spécialisées. Il lui paraît en outre que les principes de base de l'ONU correspondent au fond en grande partie à nos propres principes.

Roland Béguelin, persona non grata à Berne

La décision du bureau de la Constituante jurassienne de désigner M. Roland Béguelin, vice-président de l'assemblée et secrétaire du Rassemblement jurassien pour représenter la Constituante aux festivités qui, notamment dans la cathédrale de Bienne, marqueront le 450^e anniversaire de l'introduction de la réforme à Berne, n'est pas sans susciter de nombreuses réactions. Il eut été normal que le futur canton se fasse représenter par un protestant. Le choix était

possible entre M. Artho, radical et M. Béguelin, socialiste. Celui-ci était vice-président. Sa désignation est une sorte d'honneur que l'autorité jurassienne a voulu marquer envers la minorité protestante du futur canton. Il convient de le saluer comme tel.

Cette manière de voir les choses n'est cependant pas partagée par toute une société dans le Jura. Dans les rangs antiséparatistes notamment, on se montre cruellement déçu par le choix de M. Béguelin. Diverses réactions ont déjà été enregistrées auxquelles s'ajoute celle d'un des porte-parole des antiséparatistes, M. Etienne Vaucher. Il écrivait, hier, dans le *Journal du Jura*, les mots suivants : « Les responsables de cette provocation se trouvent à Berne. Ils nous ont fait la leçon parce que nous mélangions l'Eglise et la politique. Ils ont aussi tenté de nous convaincre de changer le nom même de notre Eglise bernoise. Ils nous ont reproché de confondre fidélité politique à Berne et fidélité à l'Eglise. »

Aujourd'hui, ce sont encore les mêmes qui ont placé la Constituante, organisme politique éphémère, sur un pied d'égalité avec les cantons.

M. Vaucher ajoute que M. Roland Béguelin a lutté en vain pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le futur canton, en quoi il se trompe puisque cette séparation sera bel et bien effective, selon les termes mêmes de la Constituante.

Il faut voir évidemment que la présence de M. Béguelin à Berne prouve l'accession imminente du Jura au rang de canton et atteste que le chef séparatiste n'est pas du tout mis à l'écart dans le nouvel Etat.

C'est cela surtout qui indispose certains. V. G.

Dollar: selon la Banque nationale, la collaboration est harmonieuse entre USA, Europe et Japon

ZURICH. - Les autorités monétaires américaines seraient prêtes à faire des efforts pour améliorer le cours de leur monnaie grâce à différentes actions de soutien, a-t-on affirmé au siège de la Banque Nationale Suisse à Zurich. Les déclarations des représentants des USA ayant trait aux mesures de politique interne prises dans le domaine économique et dans le domaine de la politique énergétique ainsi que sur le marché financier et le front monétaire, laissent transparaître la volonté de la part des USA d'arriver à une collaboration étroite et bâtie sur la confiance avec les autres banques d'émission.

Les possibilités d'intervention seraient totalement introduites, et la banque d'émission des USA, grâce à l'augmentation du taux d'escompte chercherait à améliorer l'intérêt pour les investissements en dollars.

Informations contraires démenties

Cette déclaration de la Banque Suisse d'émission se situerait à l'opposé des infor-

mation publiées mardi à propos des conversations entre les banques d'émission américaine, certaines banques d'émission européennes et la Banque d'émission du Japon sur l'évolution du cours du dollar lors de la Conférence mensuelle de la Banque des règlements internationaux (CBRI), qui s'est réunie à Bâle lundi et mardi derniers. Ces informations ont cependant été démenties, hier, par M. Leutwiler, président du directoire de la Banque Cantonale, qui a déclaré, qu'au contraire de ce qui a été dit, les conversations se sont déroulées dans un climat harmonieux.

Hier soir le dollar à 1,97

ZURICH. - Le dollar a de nouveau baissé hier. Sur le marché des changes de Zurich, la monnaie américaine valait, à la clôture, 1,9755/1,9785 franc suisse. A l'ouverture elle cotait 1,98. Dans les milieux bancaires, on estime que l'intention prêté à l'Arabie saoudite de lier le prix du pétrole à l'évolution d'une série de monnaies n'est pas étrangère à cet affaiblissement.

OLYMPIADE DES JEUNES PROFESSIONNELLS

BERNE. - Jusqu'au 20 janvier, les jeunes professionnels suisses âgés de moins de 21 ans et qui se sont distingués pendant leur apprentissage peuvent encore s'inscrire pour le 24^e concours international de formation professionnelle qui aura lieu du 2 au 15 septembre à Pusan (Corée du Sud). Cette « olympiade » réunira près de 300 participants d'une vingtaine de pays d'Europe occidentale pour la plupart. Elle est ouverte à quelque 30 professions de l'industrie, de l'artisanat et des services. La Suisse y sera

représentée par environ 25 concurrents.

La Confédération, les cantons, les associations économiques, le comité et les entreprises prennent à leur charge la plupart des frais de participation, si bien que la contribution demandée aux concurrents ne doit pas excéder 300 francs. Les jeunes gens intéressés peuvent s'adresser aux écoles professionnelles ou à M. Roland Boegli, OFIANT, 3003 Berne, tél. (051) 61 29 78 ou 61 29 85.

Les obsèques d'Ezio Canonica

ZURICH. - Plusieurs milliers de personnes ont assisté hier après-midi aux obsèques du conseiller national et président de l'Union syndicale suisse Ezio Canonica, qui ont été célébrées au Fraumuenster et à l'église Wasserkirche à Zurich. Outre la famille du défunt, on notait la présence de M. Willi Ritschard, président de la Confédération, de représentants des autorités fédérales, cantonales et municipales ainsi que de divers syndicats et associations, sans compter les nombreux amis et connaissances qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au grand syndicaliste disparu.

M. Richard Mueller, président du groupe parlementaire socialiste et vice-président de l'Union syndicale, a évoqué la mémoire de ce « pur-sang de la politique à la tête des syndicats ».

M. Ezio Canonica sera enseveli aujourd'hui à Lugano.

DISPARITION DE M. JACCARD EN AMÉRIQUE DU SUD Aucun élément nouveau

BERNE. - Depuis la réponse donnée en juin dernier à une question écrite du conseiller national Grobet (soc/GE), aucun élément nouveau n'est apparu en ce qui concerne la disparition, en Argentine, de l'étudiant de l'université de Genève, M. Alexei Jaccard, citoyen suisse. Il n'en demeure pas moins que nos missions diplomatiques poursuivront leurs recherches dans l'espoir justement qu'un nouvel élément intervienne.

Le Conseil fédéral répond ainsi à une question écrite urgente du conseiller national Ziegler (soc/GE) qui s'inquiète du sort

de l'étudiant suisse. Il ajoute qu'il est impossible de savoir si M. Jaccard se trouve en Argentine, en Uruguay ou au Chili, dont il possède également la nationalité, ce qui complique encore les choses. Les recherches effectuées dans ces trois pays par nos missions sont demeurées vaines, les pistes étant peut-être brouillées par on ne sait qui.

En outre, les efforts entrepris par un particulier que la famille a chargé de retrouver Alexei Jaccard, et qui a reçu le plein appui de nos ambassades, n'ont pas abouti davantage.

APRÈS LA TERRIBLE COLLISION DE MARDI SOIR SUR LA N1

Des précisions

NYON. - Un automobiliste qui circulait sur la chaussée Jura de l'autoroute Lausanne - Genève, mardi soir vers 21 h. 50, a été gêné par la fumée des gadoues de Divonne (France) et sa voiture a été heurtée par trois autres véhicules à la

jonction de Coppet, près de Chavannes-de-Bogis (VD) (voir NF d'hier). M^{me} Catarina Basciano, 37 ans, domiciliée à Genève, qui était sortie de la première automobile, a été happée par une autre machine et si gravement blessée qu'elle est morte pendant son transport à l'hôpital de Nyon. Une autre passagère a dû être hospitalisée. L'autoroute a été fermée pendant les opérations de secours et de dégagement.

Train contre voiture à un passage à niveau non gardé: un mort

BUCHS. - Une voiture a franchi, hier, en fin de matinée, un passage à niveau non gardé entre Sevelen et Buchs (SG) au moment où arrivait un train de marchandises. Le conducteur du véhicule, M. Paul Brunner, 62 ans, de Flawil, a

perdu la vie dans la collision qui s'ensuivit. Son passager a été transféré à l'hôpital de Grabs, puis à l'hôpital cantonal de Saint-Gall, souffrant de graves blessures. La voiture est complètement détruite.

Moscou: tu peux toujours kouriles!

MOSCOU (ATS/AFP). - La négociation nippo-soviétique sur les îles Kouriles a fait « un pas en arrière », estime M. Sonoda Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, apprenait-on hier de sources informées japonaises.

M. Sonoda, qui, selon les mêmes sources, s'était déclaré mardi « insatisfait » de sa visite à Moscou, a quitté la capitale soviétique hier pour Tokio sans avoir pu signer un communiqué commun. C'est la première fois qu'un communiqué commun n'est pas mis au point par les deux parties à l'issue d'une visite officielle d'un ministre de l'un des deux pays dans l'une des capitales, soulignant-on de source japonaise.

L'URSS a en effet rejeté fermement de façon plus dure que par le passé la demande japonaise de restitution de quatre des îles Kouriles annexées par les Soviétiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette question des « territoires du Nord » revendiqués par les Japonais, bloqué depuis plus de 20 ans les négociations d'un traité de paix entre les deux pays qui semble maintenant être dans l'impasse totale.

Nationalisations: avenir noir!

PARIS (ATS). - La Chambre de commerce suisse en France patronnait hier un déjeuner-débat d'hommes d'affaires helvétiques, qui a été l'occasion d'une franche prise de position contre le programme de nationalisations de la gauche. Le président de la compagnie, M. André Geiser, a rappelé que ces nationalisations pouvaient toucher les filiales des sociétés suisses établies en France, et qu'à travers la nationalisation du crédit, elles risquaient de conduire au contrôle total de l'économie par l'Etat. La Chambre de commerce suisse en France tenait à faire connaître ses positions sur le fond du problème, car dans le cas d'un changement politique en mars, ses membres auraient à s'adapter à de nouvelles conditions.

Un spécialiste de la question, M. Georges Gallais-Hamono, professeur de sciences économiques et de finances à l'université d'Orléans, a déclaré que les nationalisations, telles qu'elles sont prévues dans le programme commun de la gauche,

● MAASTRICHT (ATS/AFP). - Le tribunal de Maastricht (sud des Pays-Bas) a ouvert hier, dans un palais de justice transformé en forteresse, l'examen de la demande ouest-allemande d'extradition de Knut Folkerts (26 ans).

● ABIDJAN (ATS/AFP/Reuter). - Le président Valéry Giscard d'Estaing est arrivé hier à 12 h. 27 HEC à l'aéroport international d'Abidjan-Port Bouët, à bord d'un « Concorde », pour une visite officielle de cinq jours.

Israël - Egypte: tout commence maintenant

Sinai: pierre d'achoppement

LE CAIRE (ATS/AFP/Reuter). - Le maintien des colonies de peuplement juives dans le Sinai a été le thème principal de l'allocation prononcée par M. Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, à l'ouverture des travaux de la commission militaire mixte israélo-égyptienne, hier après-midi, au Naïre.

« Au cours de ces travaux », a dit M. Weizman, nous examinerons les moyens de maintenir les colonies de peuplement israéliennes dans les régions frontalières et d'assurer leur sécurité. »

« La volonté sincère d'Israël d'aboutir à la paix, a-t-il poursuivi, ne doit pas être accomplie aux dépens de la sécurité... »

Israël propose

Selon le correspondant militaire de la Radio israélienne, les cinq points qu'Israël proposera à la commission militaire réunie au Caire, sont les suivants :

- ① retrait progressif étalé dans le temps des forces israéliennes dans le Sinai;
- ② définition géographique des zones délimitées dans la péninsule;
- ③ le statut des aéroports, dont Israël voudrait continuer à conserver l'usage dans le Sinai;
- ④ mesures de contrôle et d'inspection mutuelles (postes de surveillance électronique notamment);
- ⑤ les implantations israéliennes qu'Israël veut maintenir dans la péninsule.

conduiraient à la fermeture des frontières, à la chute du niveau de vie et à la régression sociale. Le coût de la nationalisation du crédit impliquerait, selon ses calculs, une augmentation de 15 à 18% du revenu national. Il a exposé d'autre part ce qu'il appelle « la face cachée des nationalisations », c'est-à-dire le détournement du profit de

France: «chienlit» aussi dans la majorité

Giscard-rose-au-poing...

PARIS (ATS/AFP). - Le président Valéry Giscard d'Estaing tend la main aux socialistes dans la nouvelle préface de son livre *Démocratie française* dont l'édition de poche a été mise en vente hier dans les librairies.

Prenant acte de la rupture de l'union de la gauche, le chef de l'Etat français dit comprendre qu'il faudra « quelque temps au parti socialiste pour retrouver et exprimer une doctrine propre ».

« Même s'il n'est pas proche, ajoute-t-il, le temps viendra où le débat pourra être conduit en termes non passionnés, où il portera sur des différences et non sur

des oppositions, où les Français s'apercevront qu'ils ne sont pas aussi séparés dans leurs conceptions qu'on a voulu le faire croire, qu'ils peuvent en tout cas dialoguer démocratiquement et s'entendre sur un faisceau de propositions communes. »

Affirmant par ailleurs sa certitude que « l'histoire de l'espèce humaine risque de connaître, sous sa forme actuelle, un terme relatif », le président Giscard d'Estaing invite la France, dans cette évolution, à s'affirmer comme une « nouvelle Grèce », en recherchant « l'excellence dans son organisation sociale, sa capacité professionnelle et intellectuelle, son aptitude à comprendre les forces qui mènent le monde de notre temps ».

● PARIS (ATS/AFP). - M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a indiqué, dans un article publié hier par le journal *Le Monde*, que « des irrégularités ont été commises dans l'établissement et l'acheminement de certaines procurations de vote des Français de l'étranger par les postes du Gabon ».

...et Chirac-la-bravade

PARIS (ATS/AFP). - Le mouvement gaulliste RPR (Rassemblement pour la République), qu'anime l'ancien premier ministre Jacques Chirac, a remis en cause hier l'accord électoral qu'il avait conclu avec les partis giscardien et centriste pour les élections législatives.

Si ce n'est pas véritablement la rupture dans la majorité, comme c'est actuellement le cas dans l'opposition, l'affaire, relèvent les observateurs politiques, est cependant sérieuse.

Le RPR considère que ses partenaires, en constituant ce qu'il estime être un « front uni » contre lui, ont rendu caducs les « accords de candidature uni-

que » qui avaient été passés en septembre dernier. Il a donc décidé de réviser son attitude et de présenter des candidats là où il avait laissé un giscardien ou un centriste seul face à un candidat de la gauche.

Depuis quelques jours, il était visible que les dirigeants du RPR étaient excédés par ce qu'ils estimaient être une manœuvre de leurs partenaires. Ceux-ci, en effet, s'étaient entendus pour constituer dans les circonscriptions où il y aura des « primaires » un « front uni » des « libéraux », face aux gaullistes, dans l'espoir d'arriver en tête et de bénéficier ainsi au deuxième tour du désistement du candidat gaulliste.

Italie: pas d'alliance contre nature

ROME (ATS/AFP). - Le secrétaire de la Démocratie chrétienne italienne s'est prononcé hier contre l'hypothèse d'un « gouvernement d'urgence » avec le parti communiste.

M. Benigno Zaccagnini a en effet rejeté, dans le rapport qu'il a présenté devant la direction de la DC, cette éventualité et a préconisé un approfondissement de l'accord de programme réalisé en juillet dernier entre la démocratie chrétienne et les cinq autres partis « de l'abstention », dont le PCI. « La recherche d'un programme scrupuleusement élaboré et proportionné à la gravité de la situation doit précéder toute discussion sur les formules de coalition gouvernementale possibles », a précisé M. Zaccagnini.

Après avoir souligné « la grande diversité » qui existe entre la DC et le PCI, M. Zaccagnini a ajouté que la DC « est prête à entreprendre le dialogue le plus franc et sincère avec les autres forces politiques ». Le parti communiste italien estime pour sa part que le gouvernement minoritaire démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti n'est plus en mesure de faire face à la crise économique et à la dégradation de l'ordre public et demande un « gouvernement d'urgence ».

Soyouz - Saliout: arrimage réussi

MOSCOU (ATS/Reuter). - Les deux cosmonautes soviétiques lancés mardi dans l'espace à bord de Soyouz 27 ont amarré leur vaisseau au laboratoire spatial Salyout 6.

Le colonel Vladimir Djanibekov et l'ingénieur Oleg Makarov ont ainsi rejoint à bord de Salyout 6 le lieutenant-colonel Youri Romanenko et l'ingénieur Georgi Gretchko, leurs deux camarades cosmonautes, qui ont amarré leur Soyouz 26 au laboratoire spatial il y a un mois.

C'est la première fois dans l'histoire de la conquête de l'espace que trois engins s'amarrèrent ainsi.

Les quatre cosmonautes passeront cinq jours ensemble à bord de « Salyout 6 », a indiqué hier soir l'agence Tass.

Aux termes de leurs travaux communs, Djanibekov et Makarov, les nouveaux arrivés, redescendront sur terre à bord du « Soyouz 26 », le vaisseau spatial qui a amené Romanenko et Gretchko dans la station le mois dernier.

Tass ne précise pas combien de temps ces derniers demeureront dans l'espace, mais on pense à

la firme nationale, au profit parfois de prouesses techniques voire de la multiplication des filiales, mais aux dépens finalement du contribuable et des sociétés privées. Si les sociétés nationales sont en effet contrôlées politiquement, elles ne le sont pas pour la gestion interne du profit, et ne connaissent qu'insuffisamment la sanction de l'échec.

● PARIS (ATS/AFP). - M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a indiqué, dans un article publié hier par le journal *Le Monde*, que « des irrégularités ont été commises dans l'établissement et l'acheminement de certaines procurations de vote des Français de l'étranger par les postes du Gabon ».

Moscou qu'ils pourraient y rester longtemps maintenant qu'ils ont été ravitaillés par les visiteurs de « Soyouz 27 ».

Le record d'endurance soviétique dans l'espace est de 63 jours, comparé à celui établi par les Américains en 1974 à bord de Skylab : 84 jours.

Trois heures environ après l'amarrage, les quatre cosmonautes

ont célébré leurs retrouvailles à bord de Salyout 6 en buvant du jus de fruit en tube et par de joyeuses embrassades.

L'intérêt d'une double jonction réside dans le fait qu'elle permet l'approvisionnement ou la relève de cosmonautes travaillant dans le laboratoire spatial et ainsi d'assurer la continuité des programmes de recherches dans l'espace. Depuis 1971, les Soviétiques se sont concentrés sur cette question de la durée de séjour des cosmonautes dans les laboratoires spatiaux.

VIETNAM - CAMBODGE

Arrêt pour mieux sauter

BANGKOK (ATS/AFP/Reuter). - La guerre que viennent de se livrer à leur frontière commune du « Bec-de-Canard » le Cambodge et le Vietnam semble terminée pour le moment. Les Vietnamiens en sont sortis vainqueurs. Bien que le Vietnam semble avoir atteint l'objectif qu'il s'était apparemment fixé, une reprise des combats n'est cependant pas à exclure.

ET MAINTENANT, LE TAPIS VERT ?

La question est maintenant de savoir comment le Vietnam et le Cambodge, qui se sont mutuellement accusés d'agression, vont sortir de leur impasse.

Le Vietnam s'est déclaré prêt à négocier n'importe où et à n'importe quel niveau, mais le Cambodge exige le retrait préalable des forces vietnamiennes stationnées sur son territoire. Or, celles-ci semblent consolider leurs positions et rien n'indique qu'elles envisagent de se replier, déclare-t-on de source diplomatique.

Le Cambodge poursuit sa guerre des ondes. Il a déclaré qu'il ne se laissera jamais satelliser dans une destinée à la « consommation intérieure », les déclarations de Radio Phnom Penh semblent exclure pour le moment tout progrès vers des négociations.

La Chine se présente comme le médiateur le plus plausible. Mais rien n'indique qu'une telle média-

tion soit en cours sinon que Pékin a exprimé l'espoir que Phnom Penh et Hanoi régleront leur différend de manière pacifique. Un éditorialiste cambodgien qualifie le conflit sanglant qui vient de se dérouler de guerre raciale, et souligne la détermination du peuple cambodgien de résister à l'extermination. Il qualifie de « pièges » les appels du Vietnam « à la solidarité et à l'amitié spéciales entre les deux peuples », et n'y voit qu'une tentative de Hanoi « pour transformer le Cambodge en satellite et étendre sa domination dans le sud-est asiatique ».

Malade ou virtuose?

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les exceptionnels talents de violoniste de Nicolo Paganini (1782-1840) venaient de ce qu'il était vraisemblablement affligé du syndrome de Marfan, estime le docteur Myron Schoenfeld. Le musicien, rappelle le spécialiste, adoptait pour jouer une position très particulière et ses doigts avaient une agilité extrêmement rare. Le syndrome de Marfan est notamment caractérisé par des membres très longs, des doigts rappelant des pattes d'araignées, des ligaments très lâches, des articulations très souples et une peau blanche presque transparente.

Une Bretonne fumée...

BREST (ATS/AFP). - Une habitante de Plougastel Daoulas (Bretagne), âgée de 50 ans, a passé une trentaine d'heures coincée dans le conduit de sa cheminée où elle était tombée.

M^{me} Marie-Françoise Gourcy était montée sur le toit de sa maison lundi matin pour y remettre en place quelques tuiles. Elle était alors tombée dans la cheminée, mais sa chute avait été arrêtée par une traverse au niveau du premier étage.

Indemne, M^{me} Gourcy s'était mise à appeler à l'aide, mais ce n'est qu'une trentaine d'heures plus tard que ses cris furent entendus par une amie venue lui rendre visite et que les pompiers de Brest ont pu la tirer de sa fâcheuse posture.

Pampelune 3 morts

PAMPELUNE (ATS/AFP). - Le bilan définitif de la fusillade survenue hier après-midi à Pampelune est de trois morts : un policier et deux militants et l'ETA, précise-t-on de source officielle dans la capitale de la Navarre.

La fusillade avait éclaté alors que des militants arrivaient dans l'appartement et au moment où la police en sortait, après une perquisition. Les deux morts de l'ETA, selon les documents trouvés sur eux, seraient Mariano Perez Villastre et Ceferino Sarasola Arregui. Néanmoins, les militants de l'ETA utilisent souvent de fausses pièces d'identité. Le policier mort appartenait au commissariat de Pampelune.

La police a saisi dans l'appartement occupé par le commando des explosifs, des armes et des documents.

JAMES HUNT BIEN GARDÉ



Avant de gagner l'Argentine, James Hunt a passé des vacances à Marbella sur la Costa del Sol, en Espagne. Voici James Hunt en compagnie de son chien Nero, en discussion avec des amis.

Etats-Unis: guerre froide

Déjà 22 morts

NEW YORK (ATS/AFP). - 22 personnes sont mortes de froid, mardi, aux Etats-Unis, paralysés depuis deux jours par le gel et les tempêtes de neige.

A New York, le thermomètre n'est pas remonté au-delà de - 8 degrés dans la journée de mardi et les vents ont soufflé jusqu'à 75 kilomètres à l'heure. A Buffalo, dans le nord de l'Etat de New York, déjà affecté l'année dernière par l'hiver le plus rigoureux jamais enregistré aux Etats-Unis, 6000 résidents ont été privés d'électricité pendant près de cinq heures, après que la tempête eut coupé les lignes électriques desservant certains quartiers de la ville.

Toujours sur la côte est, en Pennsylvanie, le service météorologique a lancé une mise en garde soulignant que toute partie du corps exposée à l'air « pouvait geler en une minute ».

Dans le Middle West, les transports ont été paralysés par les tempêtes de neige. Les écoles sont restées fermées à Cleveland et l'électricité a été rationnée dans l'Ohio. Dans ce dernier Etat, la couche de neige atteint vingt centimètres par endroits.